19e ANNÉE (2e SÉRIE). — N° 19 — 13 MAI 1897

(CE NUMÉRO A UN SUPPLÉMENT DE 16 PAGES)

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, HISTOIRE SACRÉE. — LÉGISLATION CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE. — PASTORALE, PRÉDICATION, CATÉCHISMES. — BIBLIOGRAPHIE

DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF : F. PERRIOT

ANCIEN SUPÉRIEUR DU GRAND-SÉMINAIRE DE LANGRES

Paraît à Langres, tous les jeudis

L'abonnement, pour tout l'univers, est de 15 fr. avec le Supplément : L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL, *de 10 fr. sans le Supplément.*

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison Saint-Pierre, rue Sainte-Barbe, à Langres (Haute-Marne).

L'AMI DU CLERGÉ et les livres

1° Consultations

Q. — L'*Ami*, dans son bulletin bibliographique du 18 février, signale le livre de l'abbé de Broglie *Religion et critique*, comme un bon livre d'apologétique. Il dit en parlant de l'auteur que « toujours à l'affût des dangers que pouvait courir l'Eglise, il usa son beau talent à la défendre, » et encore que « sa défense a été efficace et que son labeur a porté de bons fruits. » Ne pourriez-vous pas nous faire connaître en quoi ont consisté cette défense et ce labeur, et aussi un peu l'apologiste lui-même, lequel paraît avoir été une figure intéressante ?

R. — Nous sommes bien aise que ces questions nous soient posées. Elles nous fournissent l'occasion de parler plus longuement et plus utilement que nous ne pouvions le faire dans une notice bibliographique de quelques lignes, d'un livre, d'un homme, et d'une méthode d'apologétique qui présentent un vif intérêt.

I

Parlons d'abord du livre.

C'est un volume in-12 de XL-360 pages. Il s'ouvre par une préface vraiment remarquable dc M. l'abbé Piat consacrée à dessiner le caractère particulier que présente la méthode apologétique de M. l'abbé de Broglie. L'ouvrage est divisé en quatre livres. Le livre premier traite de la définition de la religion en général, de ses rapports avec l'art, la philosophie et la morale. On y examine également ses rappports avec la superstition, la magie et la féerie. Puis on donne la définition de la vraie religion, et on fait valoir les présomptions philosophiques en faveur de son existence. Ce que sont ces présomptions et quelle est la manière dont l'auteur les présente, on en pourra juger par cette page qu'on nous saura gré de citer, nous en sommes sûr.

« Connaître ce monde supérieur (celui où réside l'idéal), entrer en rapport avec lui, entr'ouvrir la porte de la région obscure qui se trouve au-delà du tombeau, c'est la prétention, c'est le désir, c'est l'aspiration continuelle de l'humanité, ou tout au moins de la partie la plus noble et la plus élevée de l'humanité, celle qui est croyante.

« Ne serait-il pas étrange que cette aspiration fût toujours trompée, que ces efforts fussent toujours vains, que, depuis que le monde existe jusqu'au jour où l'humanité disparaîtra de la face de l'univers, on ait vu tant d'hommes aspirer vainement après ce bien suprême, s'élancer sur les ailes de la foi vers ce monde supérieur, et que toujours et partout ils n'aient embrassé que des fantômes au lieu de la réalité, et que cet idéal qu'ils poursuivent se soit toujours évanoui lorsqu'ils croyaient l'atteindre ?

« Quel singulier être serait l'homme, s'il était ainsi doué d'une faculté religieuse cherchant un objet qui lui échappe toujours, demandant au ciel une révélation et ne recevant que l'écho de sa propre voix frappant constamment à la porte mystérieuse de l'éternité sans que jamais cette porte s'ouvre devant lui !

« Non seulement ce spectacle serait étrange, mais il deviendrait désespérant, révoltant, et presque scandaleux, si nous considérions non pas seulement les désirs d'atteindre ce bien suprême et cette beauté parfaite, mais les efforts faits pour l'obtenir, les sacrifices héroïques accomplis en vue de cette félicité dont une religion vraie peut seule assurer la possession. Ecoutez sur ce point la voix de l'un des grands poètes de ce siècle, l'hymne de Lamartine sur le tombeau de sa mère. »

Après avoir cité ces beaux vers que tout le monde connaît, l'apologiste ajoute :

« Multipliez maintenant, Messieurs, ce témoignage ; évoquez dans votre pensée les souvenirs personnels qui vous rappellent des âmes semblables à celle que le poète décrit. Faites comparaître en outre les martyrs qui ont versé leur sang pour leur foi, les saints qui ont pratiqué obscurément des vertus héroïques, les âmes fidèles qui ont résisté aux plus violentes tentations dans l'espoir

de ces biens futurs, et considérez d'un seul regard les merveilles de dévouement et de vertus qu'ont produites, non pas seulement l'idée vague d'une perfection placée dans un monde meilleur, mais la croyance à un Dieu personnel et vivant, l'idée de communications actuelles et réelles avec cet Etre parfait; et dites s'il ne serait pas inouï, s'il ne serait pas incroyable que tout cela fût chimérique, que le monde divin fût réellement inaccessible à l'homme, et que par conséquent l'erreur et l'illusion fussent nécessaires pour produire ce qu'il y a de plus beau et de plus grand sur la terre [1]. »

Il y a donc une religion qui nous met en communication avec ce monde supérieur. L'auteur prouve qu'il ne peut y en avoir qu'une seule, et que cette religion unique c'est la religion chrétienne. Elle seule présente les caractères que la raison nous indique comme devant être les signes distinctifs de la vraie religion. Elle seule aussi s'appuie sur des preuves telles que les fausses religions ne sauraient en invoquer de semblables, d'absolument semblables. Car il existe des imitations de nature à tromper les esprits inattentifs et à servir de prétexte aux incrédules. « Les miracles, les prophéties, le courage des martyrs ne prouvent rien, disent-ils, parce qu'on trouve de tels phénomènes, ou du moins des allégations de tels phénomènes, associés aux doctrines les plus opposées. — Il ne faut pas une grande intelligence pour saisir le vice de cet argument. Par un raisonnement analogue, on considèrerait comme sans valeur l'effigie d'un souverain gravée sur une monnaie, parce qu'il se trouve des faux monnayeurs qui peuvent l'imiter. Mais il ne suffit pas de rejeter cet argument banal: il faut entrer plus avant dans le fond même de l'idée des signes caractéristiques d'une religion vraie. » (p. 84).

Et l'auteur entre très avant dans cette idée, et il fait sortir de cette analyse des considérations neuves, frappantes, lumineuses. « Il faut que cette religion, dit-il en parlant de la vraie religion, il faut que cette religion contienne dans son histoire des faits exceptionnels, inexplicables par les causes qui ont produit les autres faits religieux. Il faut même que, considérée dans son ensemble, elle soit elle-même un grand fait exceptionnel rompant la chaîne habituelle des causes, comme certaines montagnes rompent subitement, par les pentes abruptes qui montent vers leurs sommets, la surface ondulée des plaines qui entourent leur base. » (p. 86).

Nous citons ce passage à dessein, parce qu'il fait comprendre ce que l'abbé de Broglie entend par la « transcendance » de la religion catholique.

Le livre deuxième est consacré à esquisser les preuves de cette transcendance.

Il ne faut pas confondre la transcendance du christianisme avec sa divinité. Ce que l'auteur s'attache à démontrer, ce n'est pas encore que le christianisme est divin; ce n'est pas seulement non plus qu'il est supérieur à tous les autres cultes; c'est qu'il est au-dessus de toute comparaison. « Nous pouvons donc, dit-il, définir la transcendance *le surnaturel historique*. Une religion transcendante, c'est par rapport aux lois de l'histoire ce qu'est le miracle par rapport aux lois physiques. » (p. 123).

L'abbé de Broglie s'élève fortement contre cette apologétique, malheureusement fort répandue, qui soutient que dans la vraie religion tout est lumière et vertu, et qui ne voit dans les autres cultes que des ombres et des désordres. Cette apologétique « consiste précisément à substituer l'opposition absolue entre la vraie religion et les cultes erronés à la simple transcendance du christianisme. » (p. 135).

L'éminent apologiste fait ensuite remarquer, en des pages d'une grande beauté que nous voudrions pouvoir citer ici tout entières, que l'application directe de cette méthode ne saurait être faite à la personne divine de Notre-Seigneur Jésus-Christ. « Quand on connaît Jésus-Christ, on ne peut pas le comparer aux plus grands et aux plus saints des hommes qui ont vécu sur la terre: ce serait lui faire injure. » (p. 152).

« Il y a cependant un moyen indirect de constater la transcendance de la figure du Christ. Ne pouvant la regarder en face de peur d'être éblouis, nous pouvons contempler son reflet dans l'histoire. » (p. 153). Sur cet intéressant sujet, des vues aussi justes qu'originales sont présentées avec une véritable éloquence. Viennent ensuite des considérations profondes sur l'accord qui existe entre l'histoire étudiée d'une manière impartiale et la vérité du christianisme. Nous recommandons l'étude de ces considérations, où l'on trouvera une réponse générale à une foule d'objections de détail tirées de l'histoire.

Enfin ce deuxième livre se termine par une longue et savante étude sur la transcendance du judaïsme.

Le livre troisième établit par des arguments péremptoires cette thèse générale qu'entre la religion et la science il n'existe que des conflits apparents. Ce qu'on oppose à la foi ne représente que de pures opinions métaphysiques ; ce qui contredit la science constitue simplement des opinions dogmatiques. Mais entre la science et la foi aucune contradiction réelle n'existe ni ne saurait jamais exister.

Dans le livre quatrième l'auteur de *Religion et critique* condense sous une forme vive ses principales idées sur le positivisme, auquel il avait consacré plus de vingt années d'étude. Il s'attache à faire ressortir que les vérités de bon sens sont le point de départ et le contrôle de la philosophie, et il montre comment on établit qu'il y a des substances et des causes. Enfin il traite, en s'en tenant aux grandes lignes, cette question aujourd'hui si souvent débattue en des sens divers, du progrès d'après l'évolution et d'après le christianisme. Suivant son habitude il traite cette

[1] Page 38 et suiv.

question d'une manière large, en en abordant d'autres qui s'y rattachent, et qui sont d'un grand intérêt, celle-ci par exemple : « L'union qui a existé jusqu'à présent entre le progrès social et le christianisme subsistera-t-elle, et ces deux principes continueront-ils de marcher de pair ? Ou bien le progrès social continuera-t-il en s'associant à la décadence religieuse ? Ou bien ces deux progrès cesseront-ils à la fois et l'humanité commencera-t-elle à descendre, après avoir monté depuis tant de siècles ? »

Cette rapide, incomplète et incolore analyse suffira, croyons-nous, à expliquer que cette publication ait été accueillie avec tant de faveur non seulement en France, mais à l'étranger. Pendant que chez nous la *Revue de l'Institut catholique de Paris* et la *Revue des Deux Mondes* s'accordent à en faire l'éloge, les revues étrangères l'apprécient davantage encore.

La revue de l'Université catholique de Washington, dans son numéro de janvier, dit que « les questions traitées dans cet ouvrage sont d'une importance pleine d'actualité et d'un vital intérêt, » et que dans cet ouvrage « M. Piat a une part de mérite qu'il est juste de reconnaître. Sa préface montre qu'il est profondément initié aux besoins de l'heure présente, et renferme un grand nombre de réflexions pénétrantes et utiles. »

La grande revue américaine *The American catholic Quaterly review,* également dans son numéro de janvier, termine une longue notice très élogieuse sur cette publication par ces paroles :

« Comme conclusion nous recommandons chaudement cet ouvrage à tous ceux qui ont le privilège d'exposer les preuves fondamentales de la religion chrétienne, et à ceux auxquels incombe le devoir d'être prêts en tout temps à rendre raison de l'espoir qui est en eux. Pour les uns et les autres il sera un trésor domestique de faits, de preuves et d'exemples que la longue expérience de l'abbé de Broglie lui avait fait reconnaître comme les mieux adaptés aux besoins présents. »

Nous nous associons pleinement à cette recommandation de la revue américaine, sous le bénéfice cependant d'une observation, à notre avis très importante, que nous ferons plus loin en parlant de la méthode d'apologétique de l'abbé de Broglie.

La Civiltà catholica, dans son numéro du 16 janvier, parle comme les revues américaines ; elle est même plus élogieuse encore. Elle va jusqu'à dire, dans un italien que tout le monde comprend, et qui n'a pas besoin d'être traduit :

« Come si vede, il soggetto risponde ai besogni presenti, ed e tractato colla sicurezza e la scioltura propria del l'Ab. De Broglie, che fu uno degl'intellecti piu forti che onorassero ai giorni la Francia catholica. »

L'intérêt exceptionnel de « Religion et critique » vient non seulement des travaux dont il se compose, lesquels étaient déjà en grande partie connus, mais encore et surtout de la manière dont a été mise en relief l'idée maîtresse qui les relie. Cette idée se trouvait jusque là éparpillée dans une série d'articles et pour ainsi dire démembrée. M. Piat a su la retrouver, et s'en servant comme d'une pensée directrice, il en a fait découler, dans le plus bel ordre, les considérations importantes qui s'y rapportent. A ce point de vue « Religion et critique » est vraiment un livre nouveau. C'est le livre que le savant apologiste avait l'intention de faire plus tard, si une mort prématurée et soudaine ne l'en eut empêché. En publiant cette œuvre d'après des intentions et en adoptant des vues auxquelles l'amitié de l'abbé de Broglie l'avait initié, M. Piat a bien réellement donné au public une œuvre posthume. La préface, encore une fois très remarquable, qu'il a placée en tête de « Religion et critique, » était vraiment nécessaire. L'abbé de Broglie ne procédait pas à la façon de ces savants qui font abstraction du milieu ; il suivait le mouvement, et à mesure que surgissaient de nouvelles difficultés, il donnait une réponse nouvelle. Cette manière, qui a été celle de tous les grands apologistes, avait donné à son œuvre intellectuelle une apparence d'irrégularité qui rendait assez difficile le discernement de sa pensée dominante et de ses diverses ramifications. M. Piat a eu l'art de grouper en une esquisse lumineuse et vivante les principaux traits de l'apologétique du savant et noble abbé. But, arguments nouveaux et renouvelés, principales réponses, tout se rapproche et tout se relie dans l'ordre, et tout s'éclaire sous sa plume. Il y a là une mise en présence d'éléments épars, une sorte de reconstruction qui non seulement est intéressante, mais encore qui peut être un secours précieux pour des lecteurs désireux de bien comprendre. L'exposition de M. l'abbé Piat est d'ailleurs tout objective ; c'est à peine si l'on y trouve çà et là quelques courtes réflexions qui traduisent beaucoup moins ses idées personnelles que sa sympathie profonde pour son maître et ami.

Voilà pour le livre. Venons maintenant à son auteur, à l'homme.

II

Outre le volume que nous venons d'analyser, M. Piat a publié une brochure de 83 pages intitulée *L'apologétique de l'abbé de Broglie*. Dans cette étude qui n'est que la préface de « Religion et critique, » enrichie de quelques développements, c'est surtout l'apologiste qu'on nous fait connaître. D'autres, en attendant une biographie complète, nous ont tracé une esquisse du caractère et de la vie du savant professeur. Moins de quinze jours après sa mort, son digne ami Mgr d'Hulst publiait dans le numéro du 25 mai 1895 du *Correspondant* un article intitulé *M. l'abbé de Broglie*, où il rappelait, avec les principales circonstances de sa vie, les traits les plus saillants de cette physionomie si originale. Dans le numéro du 1er juin 1895 de *La Revue du clergé français,* M. l'abbé Batiffol a fait revivre, lui

aussi, l'abbé de Broglie tel qu'il lui fut donné de le voir pendant d'assez longues années. En nous aidant de ces esquisses, auxquelles nous joindrons nos propres souvenirs, il nous sera facile de montrer aux lecteurs de l'*Ami* une simple silhouette sans doute, mais une silhouette ressemblante de celui dont Mgr d'Hulst a pu dire en toute vérité : « Ce fut une grande figure. »

L'abbé de Broglie fut grand à la manière de Mgr d'Hulst. Quand l'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris parlait de l'abbé de Broglie comme de « l'une des plus nobles et des plus fécondes existences de ce temps, si pauvre en hommes, » il ne savait pas que la sienne non moins noble et non moins féconde était près de son terme. Il ne se doutait guère qu'il ne s'écoulerait qu'un peu plus d'une année avant qu'une voix éloquente prononçât son oraison funèbre du haut de la chaire de Saint-Sulpice, en peignant précisément les vertus que lui-même peignait alors, et en faisant admirer la grandeur qu'il faisait admirer, en parlant en termes si émus de son noble ami. Il est certain que ces paroles de la Genèse, que Mgr Touchet, heureusement inspiré, a pris pour texte de son oraison funèbre, comme exprimant mieux que tout autre le caractère dominant de Mgr d'Hulst : *Erat enim sacerdos*, s'appliquent avec non moins de vérité à l'abbé de Broglie.

L'abbé de Broglie ne fut pas seulement un savant ; il ne fut pas seulement un apologiste ; il fut surtout un prêtre. Il voulut être prêtre avant tout, et dans toute la force du terme. On pourrait encore dire aujourd'hui ce que saint Grégoire-le-Grand disait de son temps : *Ecce mundus sacerdotibus plenus est, sed tamen in messe Dei rarus valde invenitur operator, quia officium quidem sacerdotale suscepimus, sed opus officii non implemus*. (Homil. in Evangel. Lib. I, Hom. XVII).

Quand des hommes comme Mgr d'Hulst et l'abbé de Broglie demandent à l'Eglise de les revêtir de la dignité sacerdotale, c'est pour en faire le travail, et pour remplir l'*opus officii*.

Cet *opus officii*, Auguste-Théodore-Paul de Broglie le remplissait déjà depuis plusieurs années quand il se décida à entrer dans les ordres. Il le remplissait dans la mesure, beaucoup trop étroite à son gré, que lui permettait sa position d'officier de marine. Sa vie, dit Mgr d'Hulst, était « plus semblable à celle d'un ascète qu'à celle d'un officier et d'un grand seigneur. » Grand seigneur, il l'était, cependant. Petit-fils de Madame de Staël, il avait pour père le duc Victor, plusieurs fois ministre sous Louis-Philippe, pour frère le duc Albert de Broglie, et pour sœur la comtesse d'Haussonville. Ce grand seigneur s'était fait tertiaire de saint François. « Ses jeûnes étaient fréquents, plus austères que discrets, et sa santé s'en ressentit longtemps. Etranger à tout respect humain, il ne connaissait plus du monde que les obligations du service. Toutes ses heures de liberté appartenaient à la prière et aux œuvres de zèle ou de charité. Faire le catéchisme aux mousses, réunir les enfants vagabonds, présider à leurs jeux, les instruire et les préparer à la Première Communion, ce furent là, désormais, ses passe-temps. Pour consolider son œuvre, il fallait lui assurer un local ; il acheta une maison et engagea dans cette fondation, cédée depuis à une congrégation de prêtres, une partie de son capital [1]. »

Cela ne put lui suffire. En 1867, il résolut de briser les entraves que sa position de marin mettait à son zèle, et il entra au séminaire de Saint-Sulpice. Né en 1834, il avait passé douze années dans la marine, et il était lieutenant de vaisseau, et attaché à l'état-major de l'amiral Bouet-Wuillaumez. Ce lieutenant de vaisseau devint un séminariste modèle. On lui confia l'emploi de catéchiste, et le chef annonça *le prince de Broglie*. Le petit-fils de Madame de Staël réclama. « *Le titre d'abbé efface celui de prince,* » dit-il simplement. A partir de ce moment, il ne fut plus pour lui et pour les autres que l'*abbé de Broglie,* la modestie de l'abbé enveloppant d'un voile la dignité du prince. Il demeura toujours très fier, mais à la manière des saints. « Cet homme si fier fut profondément humble, » dit Mgr d'Hulst, qui s'y entendait et qui l'avait vu de très près.

Il fut surtout charitable. Après son ordination à la prêtrise, par le nonce Mgr Chigi, en 1870, Mgr Darboy lui offrit un poste de vicaire dans la paroisse de Saint-Augustin, une des premières de Paris. Ce n'était pas son affaire. Ce qu'il voulait, c'était d'être avec les pauvres, les délaissés, les petits enfants, comme lorsqu'il était marin, et maintenant qu'il était prêtre, exercer sur eux une influence intime, profonde, qui allât jusqu'au fond de leur âme. C'est pour eux qu'il s'était fait prêtre. Il le déclara nettement à Mgr Darboy.

L'archevêque lui laissa suivre son attrait, et il s'adjoignit au bon et saint abbé Planchat, chargé du patronage de Sainte-Anne, dans le quartier miséreux entre tous de Charonne. Il se retrouva là au milieu des enfants, et quels enfants ! Il les préparait à la première communion, les confessait, surveillait leurs jeux, et puis par les enfants il atteignait les parents. Il écoutait les plaintes des mères ; il s'intéressait à toute la famille.

Un peu plus tard, l'archevêché de Paris utilisa sa science et son dévouement, pour instruire les instituteurs du département de la Seine : il fut nommé aumônier d'une Ecole normale. Ce n'est qu'en 1879 qu'il fut choisi, par l'assemblée générale des évêques fondateurs, pour être professeur d'apologétique chrétienne à l'Université catholique de Paris. C'était là proprement sa place. C'était sa vocation spéciale.

Outre un grand amour de l'Eglise, et une science vaste et profonde, l'abbé de Broglie possédait une qualité des plus précieuses pour l'apologiste, et que l'étude ne saurait donner : il avait le flair de ce qui, dans les attaques si nombreuses dirigées de nos jours contre le christianisme, pouvait particu-

[1] Mgr d'Hulst dans le *Correspondant*.

lièrement obscurcir la vérité, et porter le trouble dans les esprits. Autrefois, il avait observé les nuages qui accouraient de certains points de l'horizon ; maintenant, il suivait ces autres nuages bien autrement redoutables, qui s'amoncellent dans le ciel des esprits. Il voyait les orages intellectuels se former. « A vrai dire, l'abbé de Broglie fut marin toute sa vie, » remarque M. l'abbé Piat. C'est également l'observation de M. l'abbé Batiffol : « En officier de marine qu'il avait été, la direction une fois donnée au navire, il restait sur la passerelle pour surveiller l'horizon, pour discerner les feux mouvants ou fixes qui poindraient dans la brume. Il n'y avait pas de nouveauté à qui il ne fît un accueil courtois. »

Cette tournure de son esprit et ses anciennes habitudes de marin transpiraient dans ses allures extérieures, dans sa physionomie. A le voir marcher dans les rues, la tête au vent, perdu dans ses pensées, et encore marcher d'une manière à lui, on trouvait à cette désinvolture peu commune chez les ecclésiastiques quelque chose d'étrange, pour ne rien dire de plus. C'était la première impression. La physionomie vue de près, surtout lorsqu'elle était observée par un connaisseur, corrigeait ce que cette première impression avait de fâcheux, pour ne plus laisser que celle d'une nature indépendante, droite, franche, hardie, unie à un esprit éveillé et constamment aux aguets.

On en retrouve quelque chose dans la belle héliogravure que M. Piat a placée en tête de sa brochure. Pendant que le front proéminent et dépouillé indique le penseur, et que la bouche exprime la bonté, et que cette figure, où la partie supérieure est de beaucoup la plus développée, dénote la prédominance des tendances nobles sur les instincts bas, dont notre pauvre nature n'est jamais entièrement exempte, l'ensemble de la physionomie est celle non seulement d'un homme qui cherche, mais d'un homme qui cherche haut, qui interroge l'horizon.

Le professeur d'apologétique chrétienne à l'Université catholique eut à lutter contre une grande difficulté et un grand défaut.

La difficulté, c'était celle de se créer un auditoire. Le cours d'apologétique n'étant point rattaché officiellement au cours de théologie, et demeurant libre, le professeur ne pouvait compter que sur les auditeurs qu'il saurait attirer et retenir. D'où viendraient-ils ? Les ecclésiastiques seraient empêchés par leur ministère. Quant aux gens du monde, un tel cours ne semblait pas de nature à leur offrir un grand intérêt.

La difficulté, on le voit, n'était pas mince. Le défaut contre lequel le professeur avait à lutter était plus redoutable encore. L'abbé de Broglie savait écrire, mais il ne savait pas parler, au moins il ne savait pas parler comme on aime à entendre parler à Paris, le pays de la belle diction. « Son exposition manquait de l'eurythmie, et, s'il faut tout dire, de la rhétorique patricienne du duc son frère. Il parlait le français transparent de Madame de Staël, mais ses phrases se bousculaient comme des moutons sortant de la bergerie [1]. »

L'abbé de Broglie ne se corrigea point de ce défaut, mais il triompha de la difficulté : il se fit un auditoire composé d'hommes du monde, qui loin de diminuer alla en augmentant.

Il arriva pour le professeur ce qui venait d'arriver pour le prédicateur. Car, avant de commencer son cours d'apologétique, l'abbé de Broglie avait fait les deux années précédentes l'essai de sa puissance comme homme de parole, en prêchant pendant deux carêmes de suite, dans la chapelle de Sainte-Valère, des conférences sur la vie surnaturelle, qui ont été publiées. Il avait attiré autour de sa chaire un auditoire d'élite, où les hommes dominaient. Et cependant, « beaucoup de choses manquaient au conférencier de ce qui fait l'orateur : une prononciation nette, des gestes appropriés, une élocution facile, le mouvement et la vie. Il lui fallait racheter par la valeur du fond, l'absence de ces qualités si justement appréciées de tous, et qui, pour le grand nombre, résument à peu près toute l'éloquence [2]. »

Nous n'avons pas entendu les conférences de Sainte-Valère ; mais nous avons suivi une station prêchée par l'abbé de Broglie en l'église des Carmes, très peu de temps après, vers 1880. L'époque exacte nous échappe ; mais notre impression nous est restée très présente. Nous étions allé entendre le premier sermon, pour connaître le genre du prédicateur, sa manière, sans aucune intention de suivre sa station tout entière. Le premier sermon nous donna le désir d'entendre le deuxième, le deuxième le désir d'entendre le troisième, et nous allâmes ainsi jusqu'au bout. Ce qui arriva pour nous, arrivait pour d'autres. De là le succès du prédicateur.

L'abbé de Broglie ne parlait qu'à l'intelligence, mais il lui parlait d'une manière peu commune. Il y avait chez lui, non pas un art, — l'art lui était inconnu, — mais une manière de grouper les idées, de les enchaîner, de les exposer, de les faire ressortir, et surtout de les rajeunir, qui, sans produire précisément une grande impression, satisfaisait l'esprit. On reconnaissait du premier coup l'homme qui a des vues, des idées propres ; et comme ces vues étaient justes et ces idées fort intéressantes, on aimait à l'entendre les exposer, d'autant que ces idées étaient fortement conçues, et que son exposition très claire et très précise. Tout en traitant chaque sujet d'une manière personnelle, le prédicateur le traitait en même temps d'une manière très simple et très naturelle, sans rien qui fût forcé, recherché, alambiqué. Soit en chaire, soit dans son cours, l'abbé de Broglie ne cherchait pas des sentiers nouveaux, mais il ne s'inquiétait pas non plus de ceux par où les autres

[1] M. l'abbé Batiffol, *Revue du clergé français*, n° du 1er juin 1895.
[2] Mgr d'Hulst, loc. cit.

avaient passé. Il se sentait capable de se faire son chemin tout seul. Il n'aimait pas les chemins battus, les lieux communs, les banalités, les rengaines. Il fallait qu'il sortît du convenu, et qu'il pensât par lui-même. En chaire, il pensait plutôt qu'il ne parlait. Il pensait, sans s'inquiéter de la manière dont il exprimait ses pensées. Il y avait un plaisir, assez rare pour qu'on profitât de l'occasion d'en jouir, à entendre ainsi un esprit qui pensait tout haut. On l'écoutait penser sans faire attention à la manière dont il se tenait, dont il gesticulait, dont il parlait. L'absence évidente chez lui de toute préoccupation personnelle disposait les auditeurs à oublier le prédicateur comme il s'oubliait lui-même.

L'abbé de Broglie aurait pu corriger dans une certaine mesure plusieurs des choses qui, en elles-mêmes, étaient de nature à empêcher de l'écouter avec plaisir et avec profit. Les maîtres ne lui eussent pas manqué. Mais on eut presque dit que, sans s'en rendre compte, il y avait chez lui une sorte de parti pris de se faire accepter malgré ses défauts, et qu'ayant le sentiment de sa supériorité sous le rapport de fond, il ne doutait pas qu'il ne parvînt à racheter par là ce qui lui manquait sous d'autres rapports.

Il semblait que les avantages extérieurs par lesquels on réussit dans la prédication, et d'une manière générale les côtés extérieurs de l'éloquence, ne fissent point partie de son concept. Les dédaignait-il réellement autant qu'il paraissait le faire ? Y avait-il un peu de cette affectation de mépris sous laquelle on cache quelquefois à soi-même et aux autres la peine qu'on éprouve de certaines lacunes auxquelles la nature nous condamne ? Ne cédait-il pas à son insu à la crainte de paraître poursuivre le succès par de petits moyens ? Il est possible qu'il y eût dans son fait un peu de tout cela. Ce qui est certain, c'est que, si la négligence dont nous parlons et que tout le monde a remarquée est un des points sur lesquels l'abbé de Broglie se recommande peu à l'imitation, elle n'en est pas moins une des choses qui font le mieux ressortir sa valeur et sa supériorité.

Ce que nous venons de dire du prédicateur s'applique également au professeur.

Quand l'abbé de Broglie commença son cours d'apologétique, il n'avait pas encore publié le savant ouvrage qu'il avait commencé dans sa cabine de marin et qui fut l'œuvre capitale de sa vie : *Le positivisme et la science expérimentale ;* néanmoins il se révéla dès lors sous un nouvel aspect à ceux, et c'était le grand nombre, qui n'avaient vu en lui qu'un apôtre.

Mais en devenant professeur, écrivain, apologiste, il ne cessa point d'être l'apôtre qu'il avait été jusqu'alors, l'apôtre des petits et des pauvres. « Ni la chaire du professeur, ni celle du prédicateur, ni le bureau de l'écrivain, ne pouvaient retenir longtemps captives les ardeurs apostoliques de son cœur. Prêtre, il avait besoin de manier les âmes, et entre toutes les âmes celles des petits et des pauvres. Il ne fuyait pas le ministère auprès des riches ; mais il ne le recherchait pas, et, il faut bien le dire, ce ministère ne venait guère au-devant de lui, hors le cas où des besoins intellectuels portaient des esprits cultivés à rechercher ses lumières [1]. »

La clientèle des classes élevées ne venait pas à l'abbé de Broglie, parce qu'il ne faisait rien pour l'attirer. Il aurait fallu mettre quelques petits appâts à son colombier, prendre un air un peu plus engageant, faire quelques petites avances, quelque chose enfin. Mais non, rien. « Vous savez où est mon confessionnal, venez si cela vous convient ; sinon allez où bon vous semblera ; j'ai assez à m'occuper auprès des pauvres. »

Même système que pour les cours et la prédication, sans le même succès.

Mais pour l'abbé de Broglie le succès ne semblait pas entrer en ligne de compte : au moins celui qu'on n'obtient qu'à la condition de plaire. Il aurait pu prendre pour devise ces paroles de saint Bernard : « *Placebo autem, si potero, non stylo, neque lingua, sed opere et veritate* [2]. » Si la vérité en prenant l'empreinte originale de son esprit faisait oublier ce qu'il y avait de défectueux dans sa diction, ses œuvres effaçaient bien plus encore ce qu'il y avait de réservé dans son extérieur, de froid dans son accueil, de raide dans ses manières. L'abbé de Broglie n'était point sombre, mais il était d'un sérieux quelque peu désespérant à première vue. Il ne riait jamais, il ne pouvait pas rire. Seulement cet homme si froid portait en lui un foyer de charité dont, littéralement, il ne pouvait contenir les ardeurs, et, chose bien digne d'être remarquée, « dans ses rapports avec les petites gens, il mettait toute son âme [3] ». Il sacrifiait pour subvenir à leurs besoins spirituels et corporels son argent, sa santé, et, ce qui lui coûtait bien davantage, son temps et ses chères études. « Bien qu'un lever très matinal fût contraire à sa santé, il se faisait une loi d'être au confessionnal, plusieurs fois par semaine, une heure avant sa messe pour confesser de pauvres femmes. Ayant entendu dire que, pour quelques-unes, la première messe du dimanche célébrée dans l'église des Carmes à six heures, était encore trop tardive, il s'assujettit, pendant plusieurs années, à dire lui-même une messe à cinq heures un quart [4]. »

Sa charité ne s'arrêtait pas là. « Il se substituait en quelque sorte à la personne de ses protégés, entrant dans leurs affaires, revendiquant pour eux ce qu'il croyait, sur leur parole, représenter leur droit, ne craignant même pas pour cela d'entrer en lutte avec les personnes les plus respectables et de leur reprocher à l'égard de ses clients des torts souvent imaginaires... Nous qui l'aimions et qui savions ce qu'il valait, nous gémis-

[1] Mgr d'Hulst, loc. cit.
[2] Epist. CLXXXV.
[3] Mgr d'Hulst, loc. cit.
[4] Mgr d'Hulst, loc. cit.

sions de voir ce grand esprit s'user dans les soucis que lui occasionnait une clientèle toujours croissante et de plus en plus mêlée. Je ne crois pas exagérer en disant que les deux tiers de son temps, hormis la saison des vacances, appartenait aux sollicitudes que je viens de décrire [1]. »

Ceux qui, comme l'abbé de Broglie, ont, avec la passion de l'étude, un cours important et difficile à préparer et des ouvrages sur le métier, comprendront ce qu'il y avait d'héroïque dans une telle charité. Comme il ne négligeait point ses devoirs d'état et qu'il savait prendre sur ses nuits pour préparer ses cours, nous ne voyons pas que cette charité en apparence indiscrète et excessive puisse être l'objet d'un blâme, ni même qu'il y eût à la regretter. Sans doute l'abbé de Broglie a donné ainsi au public un ou deux volumes de moins; mais en retour il a laissé aux prêtres un exemple qui vaut mieux que cinquante volumes.

Le seul défaut dont il y ait lieu, non de le blâmer, puisque c'était un défaut de l'esprit et non du cœur, mais de gémir, c'est son manque de critique pour discerner les vrais malheureux des exploiteurs. Car, par une de ces contradictions dont cette nature étrange était pleine, cet homme qui était doué d'une critique si pénétrante et si sûre quand il s'agissait des systèmes et des idées, n'en avait plus dès qu'il était question de misères, et ne savait point distinguer si elles étaient feintes ou réelles. « D'une confiance naïve, crédule à toutes les tromperies, mais rebelle aux avertissements de ses amis, l'abbé de Broglie se précipitait dans le bien aperçu [2]. »

Plus d'un saint a eu le même défaut. Il y a dans la vie de ce prêtre bien d'autres traits qui font penser aux saints. Ainsi, le dimanche était son jour de congé, mais il prenait ce congé à la manière des saints. « Ce jour-là il ne fallait pas penser le trouver ailleurs qu'au patronage de Sainte-Mélanie... Il y avait là une chapelle, et M. de Broglie y confessait tous les dimanches matins des étudiants et des apprentis. Il passait au patronage une partie de l'après-midi, et je le vois encore, demeurant là après le départ de toute cette bruyante bande d'enfants du peuple pour partager le repas des « grands » et des « confrères. » On dressait la table entre deux arbres de la cour, on s'asseyait sur des bancs. On mangeait dans une même assiette la soupe, le veau et le fromage. Le repas fini, chacun donnait ses trente sous d'écot. Et, comme il n'y avait pas de domestique dans cette sainte égalité de la charité, chacun rapportait à la cuisine son assiette, son verre et son couvert. L'abbé de Broglie, avec une bonne grâce touchante, se faisait l'égal de ces jeunes gens; typographe, serrurier, peintre-décorateur, prince du Saint-Empire ne faisaient plus qu'une communauté de braves cœurs! Mieux encore, la réserve, la distraction, l'impuissance à rire, qui caractérisaient l'abbé de Broglie, n'apportaient aucune contrainte à l'exubérante joie de cette jeunesse [1]. »

Un de nos grands écrivains modernes a écrit dans un roman célèbre, où il y a beaucoup à reprendre, ces lignes qu'on dirait empruntées à un Père de l'Eglise :

« Un prêtre opulent est un contre sens. Le prêtre doit se tenir près des pauvres. Or peut-on toucher sans cesse, et nuit et jour, à toutes les détresses, à toutes les infortunes, à toutes les indigences, sans avoir soi-même sur soi un peu de cette sainte misère, comme la poussière du travail! Se figure-t-on un homme qui est près d'un brasier et qui n'a pas chaud? Se figure-t-on un ouvrier qui travaille sans cesse à une fournaise et qui n'a ni un cheveu brûlé, ni un ongle noirci, ni une goutte de sueur, ni un grain de cendre au visage! La première preuve de la charité chez le prêtre, chez l'évêque surtout, c'est la pauvreté. »

Cette « sainte misère » ne manqua pas à l'abbé de Broglie. On trouvait en lui à un degré éminent cette « première preuve de la charité: »

« Cet héritier d'une belle fortune en consuma une partie dans des fondations charitables et dispersa le reste entre les mains des pauvres. Il vivait dans un logement de vicaire, servi par une bonne [2]. »

M. l'abbé Batiffol nous a décrit la magnificence de ses appartements. « Une antichambre nue donnait dans un salon qui faisait penser au salon du plus humble desservant : des chaises de paille, un rayonnage de bois blanc surchargé de livres brochés, des rideaux de jute, une méchante statuette de saint Joseph, sur la cheminée deux gros coquillages roses rapportés des rivages lointains, et accrochées entre les deux fenêtres, une épée d'officier, des flèches de sauvages. »

Ce prince se donnait cependant un luxe de sa façon, le luxe qui convient à un prince de l'esprit. Pendant l'hiver, il recevait tous les mardis, entre neuf et dix heures du soir, des amis qui venaient causer de théologie, de philosophie et d'histoire. On voyait là Mgr d'Hulst, le duc Albert de Broglie, François Lenormand, l'abbé Duchesne. Nous ne nommons que les plus connus.

C'étaient là les joies du savant ; le lendemain de grand matin le prêtre retournait aux âmes. L'amour des âmes fut la grande passion de l'abbé de Broglie. M. l'abbé Batiffol en a cité dans *La Revue du clergé français* un trait bien touchant que nous regrettons de ne pouvoir raconter ici en détail. Un jeune homme qui a complètement perdu la foi se meurt de la poitrine et refuse les secours de la religion. On le recommande à l'abbé de Broglie : il fait le siège de cette âme avec une discrétion admirable, et avec un dévouement plus admirable encore. Il est sur le point d'entreprendre un voyage ; il y renoncera, s'il le

[1] Mgr d'Hulst, loc. cit.
[2] Mgr d'Hulst, loc. cit.

[1] M. l'abbé Batiffol, loc. cit.
[2] Mgr d'Hulst, loc. cit.

le faut. Il fait prier dans les communautés. Dieu se laisse toucher et lui donne cette âme.

III

Après cette analyse du livre et cette silhouette de l'homme, il ne nous reste plus qu'à parler de sa méthode d'apologétique. Nous en parlerons, non pour la faire connaître en exposant ses principaux traits, — ce serait refaire le travail de M. Piat qui est très bien fait, — mais en nous bornant à quelques observations.

On pourrait croire que cette méthode, parce qu'elle a pour but de répondre aux objections des savants, ne saurait être utile au clergé des paroisses, où les savants et même ceux qui lisent leurs travaux sont rares, si toutefois il s'y en rencontre. Ce serait une erreur.

D'abord cette méthode a l'avantage de montrer de quelle manière l'Eglise est attaquée de nos jours. Une partie du clergé paroissial, à raison de l'isolement auquel sa position le condamne, et aussi des occupations de son ministère, n'est guère en état de suivre le mouvement des idées, et de se tenir au courant de tous les biais nouveaux que prend l'incrédulité. Il faut cependant bien être de son temps. Cela est plus nécessaire encore pour les prêtres que pour les fidèles. Il est impossible qu'ils ne prennent pas un intérêt très grand à voir contre quels écueils le vent de l'impiété s'efforce de briser la barque qui nous porte à l'éternité.

Et puis, les attaques que repousse l'abbé de Broglie, l'état intellectuel auquel il s'adresse, les sophismes et les paralogismes dont il montre le faible, tout cela descend, à des degrés divers et souvent plus qu'on ne le soupçonne, des esprits cultivés à ceux qui le sont moins, des professeurs de la Sorbonne aux instituteurs de village. Il existe une tendance générale dont il est nécessaire de tenir compte, si l'on veut être un apologiste vraiment capable de faire le bien, dans n'importe quel milieu. Et, aujourd'hui, malheureusement, ce sont la plupart des prêtres qui, dans notre France, encore profondément chrétienne, mais sur laquelle le vent de l'impiété souffle depuis deux siècles, ont besoin de se faire apologistes.

La première leçon qu'ils apprendront de l'abbé de Broglie, s'ils méditent sa méthode, c'est que cette méthode, ils feront bien de s'en inspirer sans doute, mais en évitant de la copier servilement. Ils doivent faire ce que l'abbé de Broglie a fait toute sa vie : observer avec soin ce qui se dit contre notre sainte religion, et tout au moins ce qu'on en pense, comment on la considère dans le cercle où doit se faire entendre leur parole, et, à force de réflexions et d'études, se faire une méthode personnelle, au moins sous certains rapports et dans une certaine mesure.

L'étude attentive de l'œuvre de l'abbé de Broglie convaincra ceux qui auraient à exercer cette mission d'apologiste dans les grandes villes, ou qui se sentiraient portés à l'exercer par la plume, de la nécessité de la science. On ne se doute généralement pas de la somme de science que l'apologétique exige, surtout de nos jours. Cette science ne doit pas seulement porter sur la doctrine qu'on expose, mais encore sur celle qu'on réfute et que, malheureusement, on ne comprend souvent qu'à moitié, et qu'on expose d'une manière inexacte. Elle doit porter sur l'histoire aussi, et même, nous ne craignons pas de le dire, surtout sur l'histoire.

Il ne suffit même pas de connaître l'histoire ancienne, l'histoire du moyen âge et l'histoire moderne. Il faut absolument connaître l'histoire contemporaine. Autrement on fera valoir des arguments de nature à produire une impression défavorable sur ceux qui seraient capables d'en voir le défaut, en les exposant à croire, par un procédé de généralisation malheureusement trop commun, que l'apologétique chrétienne n'est guère qu'un composé de quelques raisons solides mêlées de beaucoup de déclamation.

Nous n'en donnerons qu'un exemple. Nous pourrions en donner mille. Un seul suffira.

Dans un livre *Le bon sens de la foi* opposé à l'*incrédulité de ce temps*, le Père Caussette, — on voit que nous ne choisissons pas un apologiste sans valeur, — le Père Caussette donne comme une preuve de la vérité du catholicisme l'extension rapide qu'il continue à prendre de nos jours, et qui lui serait exclusivement propre. « Le seul Pie IX, dit-il, en son immortel pontificat, a érigé plus de quatre-vingts sièges épiscopaux, plus de vingt vicariats ou préfectures apostoliques, et agrandi d'un dixième l'empire de la Propagande. Que l'hérésie et le schisme nous exhibent le tableau d'un accroissement équivalent, ou qu'ils reconnaissent que leur vitalité amoindrie est le signe d'une inévitable fin [1]. »

C'est à la 4e édition, publiée en 1883, que nous empruntons ce passage. A cette époque, l'anglican Neale, mort en 1866, avait écrit en 1863 dans son livre *Liturgiology* (p. 284), que « l'Eglise d'Angleterre avec l'Ecosse sa sœur et l'Amérique sa fille, laquelle surpasse sa mère, par le nombre de ses sièges épiscopaux, et ses églises coloniales disséminées dans toutes les parties du monde, se développe avec une rapidité dont on ne trouve pas d'exemple dans l'histoire ecclésiastique. »

On peut se former une idée mathématiquement exacte de ce développement par des chiffres. Il y a aujourd'hui 277 évêques en communion avec le siège schismatique de Cantorbéry. Or, la plupart de ces évêchés sont de création récente ; 159 ont été érigés depuis le commencement du règne de la reine Victoria. Cette extension se poursuit : les missionnaires anglicans sont répandus dans le monde entier.

Ces quelques mots d'histoire contemporaine suffisent pour montrer ce que vaut l'argument du P. Caussette. De tels arguments ne sont point rares ; mais on les chercherait en vain dans les ouvrages de l'abbé de Broglie.

[1] Livre III, ch. v, p. 652.

Pour nous résumer, le livre « Religion et critique, » est excellent, et les ecclésiastiques ne peuvent que retirer un grand profit de sa lecture. Qu'ils s'efforcent de se bien pénétrer de l'idée maîtresse qui en relie les parties, et qu'ils n'oublient pas que, si l'apologétique de l'abbé de Broglie est l'effort d'un grand esprit, elle est surtout l'œuvre d'une âme de prêtre.

Q. — Sans avoir le temps, ni les moyens, ni quelquefois le goût de lire au jour le jour les productions littéraires, les œuvres de critique ou les peu nombreux romans de bon style et de pensée sérieuse, un prêtre peut désirer en avoir une certaine connaissance. Il est bon qu'il en puisse parler, au moins pour donner son mot sur la valeur morale des écrivains à la mode.

Existe-t-il un ouvrage, écrit par un auteur à la fois de sens chrétien et de goût sûr, qui nous permette d'apprécier cette valeur morale, en même temps que le mérite littéraire, des critiques les plus connus et des principaux romanciers du jour?

R. — Nous nous efforçons de renseigner nos lecteurs non seulement sur les questions qu'il leur est nécessaire de connaître, mais encore sur tous les sujets qui les peuvent intéresser; nous désirons les tenir au courant du mouvement contemporain des opinions et des idées, même en littérature. Et notre correspondant ne doit pas avoir oublié que, dans un récent numéro (4 mars), notre Causerie sur les Revues contenait quelques détails sur les derniers romans de MM. Coppée et de Vogüé et sur le déballage inouï de souvenirs et de « cancans » dont on a barbouillé, ces temps-ci, la mémoire de certains auteurs disparus. Toutefois, nous comprenons fort bien sa préoccupation et nous voulons y répondre. Aux yeux de maints indifférents et, malheureusement, de divers chrétiens, le prêtre, — et surtout le curé de campagne, — est, par profession, ignorant des choses littéraires ; à peine connaît-il de nom certains romanciers très fameux, dont il maudit, au hasard, toutes les productions. Ce préjugé, Dieu merci, tend à disparaître; il faut que chacun de nous contribue à sa disparition. C'est pourquoi le désir d'étudier, avec plus de détail, le mérite et la pensée de nos modernes écrivains, nous paraît à encourager. Montrer à certaines gens, fiers de leur connaissance, — à les en croire, approfondie, — des œuvres du moment, que le prêtre est capable d'en disserter contre eux et, au besoin, de les éclairer sur des points qu'ils croyaient lui apprendre, est chose excellente. Et, même au regard de sa mission, le prêtre, croyons-nous, ne ferait pas ici œuvre inutile. En effet, tout ce qui est de nature à rehausser son prestige est propre en même temps à augmenter son influence. Et si on lui conseille, à bon droit, de gagner la confiance du peuple en prenant en main ses intérêts matériels, on peut l'encourager aussi à s'ouvrir un chemin auprès des esprits mondains et cultivés, en leur parlant, avec justesse et à propos, de ces sujets à la fois sérieux et frivoles dont ils font souvent leur entretien.

Mais, notre correspondant le remarque avec raison, le prêtre en général n'a ni le temps ni les moyens de se constituer, touchant les modernes auteurs, une science personnelle. Un ouvrage assez complet pour suppléer à des loisirs absents, assez loyal pour fournir au lecteur tous les motifs et tous les éléments des opinions qu'il porte, assez sûr enfin pour qu'on pût se confier à ses jugements, un tel ouvrage aurait une sérieuse utilité, pourrait rendre de grands services [1].

Il en est de ce genre ; un surtout, dont l'apparition est récente, répond, d'une façon presque parfaite, à ce programme. Il s'agit de la *Religion des Contemporains*, par M. l'abbé Delfour, (Paris, chez Lecène et Oudin, 1895.) Pour le bien faire apprécier, nous allons d'abord en examiner la valeur au point de vue de la connaissance littéraire des écrivains ; puis le mérite en ce qui concerne le jugement religieux et moral que l'on doit porter sur eux ; enfin, dans une conclusion, nous résumerons l'ensemble des idées qui s'en dégagent.

I. — M. l'abbé Delfour, prêtre, et ne cherchant pas le moins du monde à dissimuler son caractère, étudiant les auteurs contemporains dans un esprit profondément religieux, a su néanmoins conquérir auprès de la critique indifférente ou libre penseuse un renom littéraire. Il faut donc bien supposer que son mérite était assez sérieux, assez certain pour emporter l'estime et vaincre l'hostilité. M. Emile Faguet, un des écrivains les plus distingués parmi ceux qui sont arrivés, en ces derniers temps, à se faire un nom dans la critique, a loué largement la *Religion des Contemporains* ; et ce, dans un organe où l'éloge d'un prêtre, — et d'un prêtre surtout qui se mêle de juger les modernes romans, — n'est pas chose ordinaire, dans la *Revue Bleue*. Il a souligné l'« esprit très curieux » de M. l'abbé Delfour, un homme à son avis « fin lettré » ; il a reconnu que dans chaque auteur examiné par lui, « le trait caractéristique est le plus souvent très bien saisi et fort bien mis en lumière. » — « Aussi, — a-t-il déclaré un peu plus loin, — telle de ses études sur M. France, par exemple, ou sur M. Bourget, ou sur M. de Vogüé, est-elle vraiment forte dans sa petite étendue et complète en très peu de pages. Il y a là une maîtrise d'esprit assez remarquable, et une vigueur de pénétration qui n'est pas commune. » Le *Journal des Débats*, de son côté, dans un feuilleton moins sympathique, entièrement consacré à la *Religion des Contemporains*, a dû reconnaître aussi que M. l'abbé Delfour était un lettré. Tout cela n'est pas inutile à remarquer. Car c'est, hélas! un défaut un peu trop répandu chez nous, que de déprécier, au-delà

[1] C'est dans les mêmes intentions que nous avons publié, ces années dernières, nos articles sur Theuriet, Bourget, Zola, Maupassant, et tout récemment sur Anatole France. Nous continuerons prochainement par les Goncourt et Pierre Loti. — Qu'on veuille bien suivre aussi nos *Causeries sur les Revues*.

du juste et du vrai, les écrivains qui ne sont point de notre opinion ; que d'être enclin toujours à refuser le talent à quiconque en use mal.

On voit que M. l'abbé Delfour, de l'aveu d'une critique en général peu favorable au prêtre, évite ce défaut. On a donc auprès de lui cet avantage assez sérieux que, trouvant dans ses jugements le sens chrétien toujours en éveil, on n'a pas à redouter néanmoins de voir cet auteur aveuglé, par une hostilité mal entendue, sur le mérite littéraire des écrivains qu'il juge.

Du reste, il n'est besoin ni de l'autorité de M. Faguet, ni de l'avis du *Journal des Débats*, pour reconnaître en M. l'abbé Delfour un fin lettré, un écrivain de goût : si l'on veut s'en convaincre, il suffira d'examiner la *Religion des Contemporains* et de s'en rapporter, ensuite, à son sens propre. On verra que l'auteur de ce livre est un vrai curieux de littérature, un amateur éclairé de bon style et de bon français. Lui-même écrit d'une plume alerte et claire, avec facilité et simplicité. Sans doute, il n'est pas à l'abri de certains défauts ; sa phrase est souvent un peu relâchée, paraît jetée trop vite, au cours d'une pensée rapide, qui n'a pas laissé le loisir à l'esprit d'aménager les mots ; sans doute aussi, on peut discuter plusieurs de ses jugements littéraires, en contester quelques-uns. Mais il a ce point excellent, qu'il fournit lui-même au lecteur, en toute bonne foi, les éléments de la discussion. Et puis souvent, d'autre part, à côté de quelques faiblesses il fait briller soudain des traits ingénieux où se révèle un esprit profond et original ; il a des mots qui sont des trouvailles. N'est-ce point caractériser d'une seule expression le talent de Victor Hugo, que de le déclarer « le plus grand imagier que l'on connaisse » ? Et la comparaison qu'il emploie n'est-elle pas vive et parlante, autant que juste au fond, quand il loue tel écrivain du jour d'avoir *déclassé* Voltaire « comme le corps du génie déclasse aujourd'hui les vieilles forteresses qui ont passé longtemps pour imprenables » ?

C'est ainsi que M. l'abbé Delfour, très littérateur, sans cesser d'être profondément chrétien et de se montrer toujours prêtre, étudie les auteurs contemporains. Il ne choisit pas : il a sa lunette braquée sur le champ de la renommée ; tout écrivain qui débouche est aussitôt saisi. Critiques sérieux, grands-maîtres du genre, et Brunetière, et Lemaître, et Faguet, et Boissier, défilent tour à tour ; romanciers philosophes ou, comme on préfère aujourd'hui, psychologues, Edouard Rod et de Vogüé, sont pris également et portraicturés avec soin. Les autres romanciers, moins empesés de philosophie, et les poètes avec eux, ont leur rang dans la galerie ; nous y voyons Huysmans et Daudet, Paul Bourget et de Heredia, Zola lui-même, assez fort maltraité, comme on devine et comme il convient. Dans une excursion Outre-Manche, on nous fait connaître un poète anarchiste anglais, Shelley et avec lui Mme Elisabeth Browning, femme-auteur, philosophe et romancier. Enfin quelques fantaisistes et conteurs, tels qu'Anatole France et Maurice Barrès, achèvent la série. On a donc un tableau complet, exact et détaillé, de la littérature mondaine à l'heure actuelle.

II. — Il nous faut maintenant, pour bien faire apprécier le sens et l'esprit de la *Religion des Contemporains*, montrer comment chez M. l'abbé Delfour la critique est profondément chrétienne. Un auteur indifférent, que nous avons déjà cité, M. Emile Faguet, a été frappé, séduit par l'ardeur et l'expansion de foi dont ce livre est, d'un bout à l'autre, imprégné. Aussi, tout éloigné qu'il soit de l'Eglise, il ne peut se défendre, en présence de convictions si simplement et si carrément affichées, d'un sentiment de respectueuse admiration ; et, ne sachant point s'élever jusqu'aux ressorts surnaturels d'une pareille attitude, il en célèbre au moins ce qu'elle a d'humainement beau : « Ce livre, écrit-il, est celui d'un homme qui n'est pas à moitié un honnête homme ! »

En effet, M. l'abbé Delfour n'exerce pas la critique en vue d'étudier uniquement le talent des écrivains. Sans doute, il ne néglige point ce côté du sujet ; il le traite aussi abondamment qu'on le peut désirer ; mais ce n'est pas là son but. Tout en signalant au passage les qualités et les défauts du littérateur, il poursuit droit son chemin. Sous l'homme de lettres, il cherche et veut trouver, fouiller, retourner l'homme. Il veut retourner l'homme, afin de découvrir en lui ce qui demeure encore gravé de la trace du baptême. Il « essaie » le livre, ainsi qu'un bijoutier « essaie » le métal, afin de se rendre compte, au toucher, de la mesure où il sonne chrétien. — Ce n'est pas tout : après avoir étudié l'auteur dans son ouvrage, il examine aussi l'ouvrage au milieu du public. Il y a toujours, entre la foule et l'écrivain connu, action et réaction : l'écrivain, si original soit-il, est plus ou moins impressionné par les opinions qui flottent dans l'air ; le lecteur, si indépendant qu'on le croie, subit un peu les tendances du livre. M. l'abbé Delfour apprécie, au point de vue des intérêts religieux, ce double courant d'influence entre l'homme et la foule. Ainsi : que nous révèle ce roman des sentiments du public envers l'Eglise ? Ou bien : quel effet produiront sur les esprits les théories que soutient cet ouvrage en matière de foi ? Ce sont deux questions qui, dans des formes diverses, viennent constamment sous sa plume. Examen de l'auteur dans son œuvre, examen des rapports de l'œuvre avec l'opinion, telles sont donc les deux préoccupations maîtresses de l'abbé Delfour. Nous allons successivement examiner ces deux points.

A. — Parmi nos modernes auteurs, un certain nombre aiment fort à se dire chrétiens, sans vouloir cependant pousser jusqu'à la pratique. Ils respectent la religion, admirent les beautés et les grandeurs du christianisme, affichent le désir de croire, et protestent même avec un air de bonne

foi de la sincérité de leurs croyances, alors qu'ils seraient bien empêchés de les définir. Il y a bien souvent chez eux une grande loyauté, jointe à quelque illusion sur leurs propres désirs, à une étrange anémie de caractère et à une ignorance, inouïe chez ces esprits cultivés, du simple catéchisme. Avec ceux-là, M. l'abbé Delfour procède à coups d'interrogations précises, que l'on peut trouver un peu rudes parfois, mais qu'on ne saurait blâmer d'être vagues. Ah ! sans doute, il se réjouit quand il rencontre chez eux un éclair de foi ou la trace d'un effort sérieux. « Nous avons eu le plaisir de lire une profession de foi chrétienne assez explicite, » écrit-il après avoir relevé avec soin chez M. Bourget quelques mots d'où rayonne un espoir. Sans doute encore, il est ému d'une pitié douloureuse et sympathique, en plongeant ses regards dans « l'état religieux des âmes qui ne possèdent pas la plénitude de la vérité » et qui la cherchent loyalement. Sans doute enfin, il loue sincèrement tout le bon de ces pauvres esprits inquiets et les remercie des désirs de foi dont ils peuvent jeter la saine contagion dans l'âme des lecteurs. Mais, tout de même, à ces auteurs qui se disent chrétiens, il finit pas demander très carrément : « M. Paul Bourget va-t-il à confesse ? Lorsqu'il dînait chez les protestants de New-York, faisait-il maigre le vendredi ? A s'en tenir aux notes d'*Outre-Mer*, il ne semble pas qu'il ait assisté souvent à la sainte messe. Eh bien alors !... » — « Que pense sur les questions religieuses et que veut en définitive M. de Vogüé ?... Admettez-vous l'esprit et la lettre de tous les dogmes que l'Eglise enseigne ? » — « Est-il vrai que les chrétiens aient le droit de compter M. Brunetière parmi leurs alliés ? » — « M. de Vogüé et M. Jules Lemaître n'ont pas craint de jouir de la rue du Caire (à l'Exposition de 1889), tout comme de bons provinciaux, puis ils l'ont avoué dans des journaux ou des revues graves. C'est fort bien. Auraient-ils le courage de réciter un chapelet au milieu des bonnes femmes ? »

On pourrait multiplier les interrogations de ce genre ; il suffit d'en avoir donné ces exemples pour montrer la clarté d'esprit de M. l'abbé Delfour, son horreur de l'équivoque et son désir de pénétrer ce qu'il y a de vraiment chrétien chez les auteurs mondains de l'heure actuelle.

On conçoit que d'aucuns aient trouvé ces questions un peu revêches et maladroites, ou, tout au moins, inopportunes ; on comprend qu'ils aient soutenu que pousser ainsi au pied du mur ces vagues et flottants aspirants-chrétiens, était de nature à les décontenancer, à les décourager ; c'est un peu vouloir saisir une bulle de savon, irisée de mille couleurs, pour en faire un bibelot d'étagère.

Il nous semble toutefois que l'auteur de la *Religion des Contemporains* n'a point mal rétorqué ces objections, qu'il avait bien prévues. Le lecteur, du reste, en pourra juger : l'esprit français, répond M. l'abbé Delfour, est « rectiligne ; » il « n'est pas satisfait des conceptions imaginatives sorties des écoles anglaises ou allemandes. » Et puis aussi, « l'Eglise a un peu le droit d'interroger les enfants qui lui viennent de tous côtés, et qu'elle n'a pas portés en son sein. Elle a un *Credo*, des sacrements, une liturgie, une hiérarchie complète et vivante, et il est des marques certaines auxquelles on reconnaît le vrai catholique. Si nous laissions les nouveaux chrétiens parler et agir à leur guise, nous serions bientôt débordés par une sorte de religion vague, indépendante, infiniment plus voisine du protestantisme que du catholicisme. » Tout cela, nous semble-t-il, est juste.

Si M. l'abbé Delfour, tout en ne cherchant pas à dissimuler à l'égard de ces « nouveaux chrétiens », — chrétiens de désir un peu trop platonique, — une sympathie qui se comprend ; tout en rendant hommage à leurs bons sentiments, quand il en a l'occasion ; tout en prenant plaisir à signaler l'heureuse impression qu'ils peuvent produire et le commencement de retour qu'ils peuvent provoquer, chez un certain public, ignorant de la religion, — si M. l'abbé Delfour, dis-je, a soin de leur rappeler aussi rigoureusement les lois de l'Eglise, on comprend que ce n'est pas pour réserver son indulgence à cette autre catégorie de « néo-chrétiens » que la critique indifférente appelle — on ne sait trop pourquoi — des « mystiques ». Mystiques, parce que dans leurs récits ils affectent de mêler à l'immoralité de peintures sensuelles la description des choses religieuses ; parce qu'il leur plait de parler, avec une désinvolture inouïe, des plus délicates matières de l'enseignement théologique. A ceux-là, l'auteur de la *Religion des Contemporains* ne fait point l'honneur d'approfondir leur âme et d'interroger leur conscience. Impartial toujours et toujours amoureux de littérature, il reconnaît sans doute leur talent et détaille leurs qualités ; mais sur la question morale il se borne à signaler leur inconvenance et le danger de leurs écrits. « Monsieur, dit-il au conteur fantaisiste, ironiste et froidement antireligieux qu'est Anatole France, votre œuvre est très agréable, elle témoigne de bien enviables qualités littéraires ; mais elle est de nature à fausser l'esprit et à corrompre la sensibilité des jeunes lecteurs. » Et M. Delfour remarque en passant que M. Anatole France aurait tort de croire que combiner dans ses écrits « l'alliance monstrueuse du mysticisme, de la sensualité et de la mort, » c'est se livrer à « un plaisir intellectuel d'un ordre très élevé. » La même appréciation revient sous sa plume à propos de *Serenus*, ce conte « religieux » où M. Jules Lemaître a trouvé piquant de nous présenter l'histoire d'un martyr... incroyant, qui se suicide et que l'Eglise élève au rang des saints, par erreur, supposant qu'il a péri sous la main du bourreau. Sans insister sur ce qu'un récit pareil a de faux et de méchamment ironique, on doit en outre observer que M. Jules Lemaître, — à qui l'on doit pourtant un portrait,

si remarquable et si ému, de Louis Veuillot, — a jugé bon d'insérer cette fantaisie prétendue chrétienne entre quelques aventures scabreuses. M. l'abbé Delfour relève avec sévérité ce qu'il nomme, encore indulgemment peut-être, « une très grosse erreur de goût. »

Il montre encore plus de rigueur pour M. Maurice Barrès, un autre romancier, conteur et psychologue ultra-fantaisiste, inventeur de la philosophie du *moi*, fort infecté de *décadentisme* et pourvu surtout d'une large réputation de mauvais plaisant, ou plutôt, comme il le dirait volontiers, — qu'on excuse le mot, très employé dans son monde et dont on peut bien se servir contre lui, — de « fumiste ». « Il m'est impossible, écrit M. l'abbé Delfour au sujet d'un triste roman de M. Barrès, de comprendre le plaisir que trouvent les hommes d'aujourd'hui à revivre le faux et très malsain mysticisme de la décadence gréco-latine. Il sera curieux de voir où aboutit toute cette religiosité. De l'alexandrinisme de M. Barrès se dégagent des parfums violents qui écœurent... ou qui endorment. » Aussi le plus clair du succès — relatif — obtenu par M. Barrès est-il dû au « bohémianisme littéraire. » Ailleurs, M. l'abbé Delfour blâme énergiquement, chez cet écrivain, « une parodie de la vie religieuse en général et du sacrement de pénitence en particulier, » où M. Barrès a trouvé délicieux de « mêler saint Ignace de Loyola à une œuvre inconvenante. » Et l'auteur de la *Religion des Contemporains* de s'écrier, pour conclure, avec agacement : « Tant pis pour ceux qui trouvent ces choses spirituelles ! »

Ne signalons qu'en passant M. Emile Zola, dont M. l'abbé Delfour a pris soin d'étudier le *Lourdes* trop fameux, qu'il déclare, après examen et avec arguments à l'appui, « un monument d'inintelligence. »

B. — Nous avons dit que M. l'abbé Delfour, s'il se préoccupait vivement de la religion chez les auteurs, n'étudiait pas avec moins d'attention, à travers les livres, l'état des esprits et la marche des idées qu'ils révèlent, les courants d'opinion dont ils subissent l'influence ou que, parfois, ils peuvent provoquer. Cette préoccupation se manifeste à chaque instant ; on la sent couler, comme le sang sous la peau, sous tous les chapitres de l'ouvrage ; et parfois elle éclate en expressions significatives. Après un travail sur M. Gaston Boissier, — travail qu'il intitule, afin de mieux prouver son but et son intention, l'*Idée religieuse dans la haute critique*, — il conclut par des réflexions qui ne touchent point au talent de l'auteur, ni même, à proprement dire, à ses idées, mais qui concernent seulement l'action que M. Boissier peut exercer sur l'opinion publique et qui, par là, révèlent bien le maître souci de M. l'abbé Delfour : « Ceux-là surtout, dit-il, qui dans leurs préoccupations mettent au premier rang les progrès de l'influence chrétienne, saluent avec bonheur la *Fin du Paganisme*. Non, sans doute, que l'auteur ait voulu faire de l'apologétique, mais intentionnellement ou non il a coopéré au mouvement puissant qui entraîne les générations contemporaines sinon vers le christianisme proprement dit, du moins vers une certaine forme du christianisme. C'est déjà un résultat considérable. » Ailleurs, ce qui frappe l'auteur de la *Religion des Contemporains* chez M^me^ Elisabeth Browning, la femme-écrivain d'Angleterre à laquelle il consacre une longue et fort curieuse étude, c'est surtout d'y pouvoir constater, « avec joie, combien se rapprochent de l'Eglise ces âmes anglaises qui ont conservé ou retrouvé une grande partie du vrai christianisme. » On pourrait citer, notamment dans les chapitres consacrés à M. Edouard Rod, à M. de Vogüé, maintes réflexions où se dévoile à plein cette même tendance ; il faut, pour éviter de fastidieuses répétitions, choisir seulement quelques phrases, des plus topiques. Ici M. Delfour, pour peindre et louer M. de Vogüé, le place au premier rang des « promoteurs de l'évolution contemporaine qui s'est affirmée par le discrédit des doctrines réalistes et par un retour, encore difficile à apprécier, vers la morale chrétienne. » Là, il félicite M. Rod d'avoir ingénieusement affirmé cet « esprit nouveau, » qui veut bien reconnaître aujourd'hui « que l'intolérance habite certaines régions de la libre-pensée. » Plus loin, parlant du même romancier, il écrit cette phrase où, plus claire et plus décisive, apparaît la raison de tout son ouvrage : « Il nous importe seulement de savoir ce que signifie son succès au point de vue de la direction religieuse des esprits. » Du reste, avec le même soin que chez un auteur il souligne une heureuse influence, il sait aussi dénoncer une action dangereuse. Et M. de Vogüé lui-même, auquel il montre cependant une sympathie vive et justifiée, n'échappe aucunement sur ce point à sa critique vigilante. Il l'avertit avec inquiétude, inquiet moins pour M. de Vogüé lui-même que pour les esprits qui pourraient recevoir de ce critique une fâcheuse impression ou une direction mauvaise : « En louant tour à tour le boudhisme, le luthéranisme, le calvinisme, l'orthodoxie russe, M. de Vogüé, dit-il, conduit ses lecteurs tout droit à l'indifférence religieuse. » Et c'est en effet le danger terrible et menaçant du vague et de l'indécis dont tous ces néo-docteurs ont tant de peine à se dégager.

III. — Il nous semble en résumé que la *Religion des Contemporains* répond, de façon très précise, au souci dont s'inspirait la question qui a provoqué cet article. On trouve en effet dans cet ouvrage une intéressante appréciation des écrivains du jour ; et, d'autre part, c'est moins une étude exclusivement littéraire qu'un examen moral et religieux de la moderne littérature. S'il fallait inscrire au début de ce livre une question, l'on pourrait, modifiant à peine une réflexion citée tout à l'heure, y placer simplement ces mots : « Que signifient la critique

et le roman contemporains au point de vue de la direction religieuse des esprits ? » Ce qu'ils signifient, au jugement de M. l'abbé Delfour, son livre nous l'indique avec assez de précision ; et nous voulons ici, en quelques mots, le résumer. M. l'abbé Delfour ne place aucun espoir chez ces conteurs de fantaisie, chez ces prétendus psychologues ou romanciers qui cultivent un faux mysticisme ou une mauvaise ironie, dans un style étrange et volontairement bizarre. A leur égard, il prononce ainsi : « Les intentions des symbolistes, décadents, déliquescents et autres écrivains de ce genre ont peut-être quelque chose de fort louable ; mais l'Eglise n'a rien à attendre de leur concours. Le fait d'introduire le mysticisme dans une littérature grossièrement sensuelle ne peut avoir quelque importance qu'à titre de phénomène symptomatique. Messieurs les décadents, en dépit de certaines apparences, se préoccupent beaucoup de l'opinion publique ; puisqu'ils s'attachent avec tant d'ardeur au sentiment religieux, leur réputation n'a sans doute rien à y perdre. » Aux romanciers plus sérieux, aux Edouard Rod, aux Paul Bourget, M. l'abbé Delfour accorde une plus grande et quelquefois plus salutaire influence : à coup sûr il ne croit pas beaucoup que ce genre d'auteurs, si malheureusement forts pour exercer dans l'âme une action corruptrice, aient jamais le même pouvoir quand il leur prend fantaisie de moraliser l'opinion. Que d'utiles conseils, que d'efficaces leçons seront données, dans le secret, par un directeur de conscience et porteront, là, des fruits de vie, qui, répandus tout vifs à dix mille exemplaires, produiraient une impression diamétralement opposée ! « Sans doute, écrit M. Delfour, M. Bourget parle de certaines misères comme le ferait un savant, un médecin ou un prêtre. Mais il a tort d'oublier qu'il n'est ni dans un amphithéâtre, ni au confessionnal ». Et à M. Rod qui cite, avec amour, l'auteur des *Confessions*, M. l'abbé Delfour fait observer : « Entre la vie sainte d'un Augustin et les habitudes laborieuses, sages et correctes d'un écrivain contemporain fêté dans les salons, il y a quelque distance. Tant que M. Rod n'aura pas sérieusement essayé de la franchir, ses désirs de réforme morale n'ont pas beaucoup de chances de succès ». – « Et cependant, » — c'est encore ici M. Delfour qui parle et qui, malgré tout, montre un certain espoir dans le roman contemporain ou plutôt dans quelques romanciers, — « et cependant il dépend peut-être de quelques écrivains comme M. Paul Bourget de modifier le présent état des choses. Qu'ils osent seulement. » Et notre auteur engage, en termes pressants, M. Paul Bourget, dont il vient d'étudier la *Terre promise*, un roman presque chrétien, à se mettre à l'œuvre, à pousser plus loin encore, à donner à la génération des jeunes romanciers un courageux et fécond exemple : en agissant de la sorte, il pourrait « imprimer à une partie de l'opinion publique une direction nouvelle. »

C'est supposer à M. Paul Bourget une bien puissante action sur les esprits. Mais M. l'abbé Delfour en accorde une plus grande encore à la haute critique, à ce « courant à la fois scientifique et littéraire, dont l'importance mérite d'être signalée » et dont il ne se lasse point de relever la trace ; à cette « réaction morale et religieuse » dont il félicite et remercie M. Rod d'avoir affirmé l'existence et accru la vigueur. Maintes citations, au cours de notre article, ont prouvé cette estime où M. l'abbé Delfour tient la saine et sérieuse critique ; on a vu toutefois qu'à côté de l'éloge il plaçait la réserve.

Il y a, en effet, deux principales raisons qui motivent, dans sa confiance même, une certaine hésitation et presque, en dépit de la contradiction apparente, une ombre de défiance ; l'une est tirée de l'âme des auteurs, l'autre de leurs écrits. Toutes les deux font, une fois de plus, éclater l'esprit vigoureusement chrétien de M. l'abbé Delfour. — Le premier motif est que tous ces critiques profonds, dans la religion qu'ils admirent, dans les préceptes de l'Evangile auprès desquels ils répandent des commentaires, quelquefois très beaux et très élevés, ne voient à peu près qu' « une matière à développement ». Combien la pauvre femme ignorante en comprend mieux la portée, en goûte la saveur, quand tout incapable d'en discourir, elle y puise simplement la résignation contre les douleurs et l'énergie contre les tentations ! — Et puis le second motif de réserve ou de défiance à l'égard de ces auteurs, c'est le vague désespérant et continuel où ils enferment leurs théories religieuses : il y a toujours du brouillard autour de leur pensée, surtout quand il s'agit de définir la croyance à laquelle ils veulent pousser l'opinion par leurs clameurs répétées de « Croyez ! Croyez ! » Croyez à quoi ? Leur christianisme est « abstrait et éclectique » et ne peut guère avoir d'action sur la foule et surtout sur la foule française, amoureuse de logique et de clarté, aimant la ligne droite et la bonne lumière ! Les Français ne sont pas mûrs pour cette religiosité vague et imprécise ; ils seront, écrit l'abbé Delfour, « catholiques ou incrédules ». Et cette pensée nous semble si vraie que nous n'y voulons ajouter aucune autre réflexion.

Q. — Que pensez-vous de l'ouvrage suivant : *Itinéraire de Jeanne la Pucelle, ou Jeanne d'Arc suivie jour par jour et pas à pas,* par l'abbé C. Rouette, ancien curé de Saint-Germain-des-Prés, au diocèse d'Orléans [1] ?

R. — Il semblerait qu'après les magistrales études de MM. Wallon et Marius Sépet, il n'y a plus rien à dire sur la Vénérable héroïne. Et cependant sa vie merveilleuse, qui commence par

[1] Se trouve chez M. le curé de Vulaines-sur-Seine, par Avon (Seine-et-Marne) ; 2 vol. in-16 brochés, 4 fr. — Pour les abonnés de l'*Ami du Clergé*, les 2 vol. 2 fr. 50 franco. — Pour la propagande et par douzaine, 1 fr. les deux vol., port en sus.

l'idylle à Domremy, monte jusqu'à l'épopée à Reims et à Orléans, pour s'éteindre à Rouen dans un drame poignant, continue à passionner les admirateurs de nos gloires patriotiques et chrétiennes. Plusieurs histoires populaires sont nées de ce sympathique attrait qu'exerce Jeanne d'Arc, plusieurs brochures nous conservent l'écho des récentes controverses à son sujet. Voici même que nous avons, depuis quelque temps, l'*Itinéraire de Jeanne*. C'est ce livre que nous présentons à nos lecteurs.

Le titre en dit assez le caractère distinctif. L'auteur nous conduit « jour par jour et pas à pas » dans les différentes villes ou villages honorés de la présence de Jeanne. Nous suivons les traces de son palefroi. Ce n'est pas sans peine quelquefois, car il marche vite, et ne s'arrête longuement qu'aux principaux relais, ou pour permettre à l'auteur d'exposer quelque fait important, un problème historique, d'aborder une discussion sur le plus ou moins de probabilité du passage de l'héroïne en quelque localité.

Ne croyez pas, du reste, à un simple exposé géographique ; il y a dans ces deux petits volumes toute la moëlle des grandes publications sur Jeanne d'Arc. Certains détails de sa vie, comme les fameux interrogatoires, y sont relatés tout au long. Ce n'est pas non plus une simple promenade archéologique que le lecteur fait à la suite de l'auteur, c'est un vrai pèlerinage, un pèlerinage intellectuel autant que pieux, où l'on a malgré tout le temps de s'instruire et de s'édifier.

Ce que l'auteur s'est visiblement proposé, en effet, c'est de faire ressortir le *caractère surnaturel* de la mission de Jeanne d'Arc ; c'est de venger celle-ci des attaques plus ou moins hypocrites de ses ennemis. « Le but de notre travail, dit-il en sa Préface (p. ix), c'est l'histoire de la sainte. » Et plus loin (i, p. 208) : « Quelle différence entre la vraie Jeanne d'Arc, « la sainte de Dieu [1] », et cette Jeanne d'Arc de roman, cette patriote imaginaire que nos écrivains modernes voudraient proposer à l'admiration d'une jeunesse sans croyance et sans Dieu ! »

Ce but, M. l'abbé Rouette l'a atteint, et c'est le grand attrait de son livre, qui du reste se recommande par d'autres mérites. En nos jours où le rationalisme est à la mode, il faut lire des livres comme celui-ci, et les faire lire à la jeunesse, comme un contre-poison d'une réelle efficacité.

Ce n'est pas qu'aux yeux d'une critique chagrine il soit complètement irréprochable. On y trouverait sans peine quelques doutes érigés en certitudes, par exemple quand M. l'abbé Rouette nous donne Bertrand de Poulangy comme un « gentilhomme lorrain. » Mais quel est l'historien dont on ne puisse contester certaines opinions ? Il y a peut-être aussi, çà et là, quelques aperçus qui rentrent davantage dans le genre oratoire. Heureux défaut ! dirions-nous volontiers, car il semble se manifester presque exclusivement là où l'on entend la note théologique, si rare en ces sortes d'ouvrages.

Nous regrettons bien davantage l'absence d'une carte détaillée qui eût permis de suivre avec plus d'intérêt encore les pérégrinations patriotiques de la Vénérable Jeanne d'Arc.

[1] Il est bien entendu que, par cette expression, l'auteur, ainsi du reste qu'il le fait remarquer lui-même, n'entend en rien devancer le jugement suprême de l'Eglise.

2° Notices et renseignements divers

L'Inspiration des divines Ecritures,

par l'abbé C. Chauvin. — 1 vol. in-8° de 230 pp. — Paris, Lethielleux, 3 fr. 50.

Sans être grand prophète, on peut prédire au livre de M. Chauvin un chaleureux succès auprès de tous ceux qui s'intéressent aux études d'Ecriture sainte. Ceux-là même qui ne croiront pas devoir adopter toutes ses opinions rendront volontiers un légitime hommage à cet excellent travail, un des meilleurs assurément et des plus clairs qu'on puisse lire sur la très difficile question de l'*Inspiration*. Donnons tout de suite la série des problèmes traités et résolus.

I. La notion de l'inspiration.
II. La psychologie de l'inspiration.
III. Fausses théories sur l'inspiration.
IV. Les critériums de l'inspiration.
V. La démonstration de l'inspiration des Ecritures.
VI. L'étendue et l'objet de l'inspiration.
VII. Controverse relative à l'inspiration verbale.
VIII. Conséquences de l'inspiration plénière des saintes Ecritures.

La note dominante du volume est donnée dans le chapitre II où M. Chauvin fait, en philosophe scolastique subtil et exact, l'analyse psychologique de l'inspiration conformément aux plus purs enseignement de saint Thomas. M. Chauvin n'a point de peine à en conclure la théorie de l'inspiration verbale, qu'il appuie d'ailleurs sur d'autres arguments de sérieuse valeur. Une logique impeccable amène enfin l'auteur jusqu'aux dernières déductions de ses principes, dans les chapitres VI et VIII où il fixe nettement l'étendue et les conséquences de l'inspiration plénière des saintes Ecritures.

La thèse jadis fameuse de l'inspiration verbale avait un peu vieilli et menaçait de sombrer dans le courant d'opinion qui emporte nos modernes exégètes dans une voie tout opposée. M. Chauvin, après le P. Lagrange et d'autres, tente de la rajeunir et de prouver qu'elle s'adapte à merveille avec l'enseignement philosophique traditionnel et la récente Encyclique de Léon XIII, *Providentissimus Deus*. Convaincra-t-il ses adversaires ? et ceux-ci trouveront-ils qu'il a donné assez d'ampleur et de précision à la solution des objections très sérieuses que soulève l'*inspiration verbale ?* Nous n'avons pas à le dire. Mais, ce que l'on constatera avec plaisir, dans les deux camps, c'est qu'il était impossible de mieux réussir que ne l'a fait M. Chauvin à étayer cette célèbre théorie sur ses vrais fondements philosophiques, à la mettre dans son vrai jour, à la présenter enfin avec une rigueur de méthode et de critique scientifique qui ne sera pas sans jeter de sérieux doutes dans l'esprit des plus convaincus partisans du sentiment adverse. C'est là un résultat, disons un succès, dont M. Chauvin pourra légitimement s'applaudir.

S'il est vrai que nous devions faire machine en arrière, pour nous retrancher en des positions solides trop vite abandonnées à l'ennemi, l'auteur de ce très remarquable traité de l'*Inspiration* pourra se flatter d'être pour quelque chose, pour beaucoup même, dans ce mouvement de retraite ; en cas de réussite, il aura droit à une large part des éloges qu'on ne manquera pas d'adresser aux clairvoyants restaurateurs de cette ancienne tactique.

Archéologie de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'après Friedlieb, trad. de l'allemand par F. Martin, prêtre. — Un vol. in-8° de XVI-440 pages (avec 25 gravures et plan). — Paris, Lethielleux. — Prix : 6 fr.

Nous regrettons beaucoup de n'avoir pu signaler plus tôt, pendant le temps de Carême, ce nouveau livre aux lecteurs de l'*Ami*. C'eût été pour eux un excellent accompagnement de leurs méditations et lectures pieuses ordinaires sur la Passion.

Ainsi que le titre l'indique, c'est une étude *archéologique*, et non point une narration, ni un travail d'exégèse. Le Dr Friedlieb s'est attaché tout spécialement à relever aux bonnes sources tous les vieux détails historiques dont l'étude, au point de vue de l'archéologie, peut servir à interpréter et à éclairer le texte des évangélistes. Il est en effet dans ce texte, tel qu'on nous le fait lire chez les écrivains sacrés, quantité de termes, d'idées, d'allusions, en un mot, d'*antiquités* que nous ne comprenons pas, faute d'être suffisamment renseignés sur les usages et institutions du milieu où s'est déroulé le drame du Calvaire. C'est avec un intérêt très vif et une satisfaction, ailleurs introuvable, qu'on voit dans ce manuel archéologique vivre et se mouvoir au naturel les personnages et les choses qu'enveloppe trop souvent dans une lettre froide, et au sens caché pour nous, le récit des auteurs sacrés.

On a là sur le grand Sanhédrin, le repas de Béthanie, l'huile qui a servi à l'onction de Jésus, les rites de la Pâque juive, la dernière Cène, le reniement de Pierre, la sentence condamnatoire, le crucifiement, la mort et l'ensevelissement du Sauveur, une multitude de détails et « curiosités » archéologiques assez inconnus, extrêmement intéressants et qui dissipent des obscurités et contradictions apparentes dont on chercherait en vain la solution, ainsi méthodiquement présentée suivant le cours des évènements, dans nos meilleurs commentateurs et interprètes de la Passion.

M. Vigouroux a chaudement félicité M. Martin d'avoir traduit et adapté, en y mettant beaucoup du sien (texte et notes), cet excellent travail du Dr Friedlieb. Nous joignons volontiers nos félicitations aux siennes. Eût-il par ailleurs quelques légères imperfections, inséparables d'une œuvre de seconde main et « traduite », ce livre aide merveilleusement à comprendre et à aimer la Passion. On trouvera que c'est en faire un suffisant éloge.

Avant de le quitter, disons qu'il se termine par quatre appendices fort intéressants : — Quel fut le jour de la dernière Cène ? — Judas a-t-il communié? — Emplacement du prétoire de Pilate. — Et enfin une très remarquable dissertation sur les *Reliques de la Passion*.

Histoire de la Passion, d'après les quatre évangélistes, par l'abbé H. Lesêtre. — Un petit vol. in-12 de 150 p. — Paris, Lethielleux. — Prix : 1,50.

Nous avons dit beaucoup de bien du livre récent de M. l'abbé Lesêtre : *Notre-Seigneur Jésus-Christ dans son saint Evangile*. L'auteur a eu la bonne pensée d'en extraire, en tirage à part, pour l'usage populaire, le chapitre consacré à *l'Histoire de la Passion*, qui était certainement un des mieux réussis de l'ouvrage. Pour l'édification des enfants de nos écoles et des personnes pieuses on ne pouvait rien faire qui fût plus utile et instructif que cet admirable récit « synoptique » du grand drame de la Passion du Sauveur.

Sacræ liturgiæ compendium, auct. J. Pourbaix. — Un fort vol. in-8° de 600 pp. — Paris, Retaux.

Nous ne manquons point de bons ouvrages de liturgie publiés en langue française. Malgré cela, nous signalons volontiers à l'attention de qui de droit ce nouveau *Compendium*. C'est le cours professé par Mgr Pourbaix, autrefois professeur de liturgie au séminaire, actuellement évêque auxiliaire de Tournai. La clarté et la rigueur de méthode qui ont présidé à la rédaction de cet ouvrage le recommandent également aux maitres et aux élèves. Il a une grande réputation en Belgique et mérite certainement d'être bien accueilli chez nous.

Une simple remarque, sans importance : est-ce illusion ou recherche insuffisante de notre part? Nous n'avons pas trouvé trace du récent décret de 1896 sur le choix et l'ordre des oraisons à dire aux messes privées des morts *pro defuncto determinato*.

Le prêtre, d'après l'Ecriture sainte, les SS. Pères et les Docteurs de l'Eglise, par De Molina, chartreux. — 2 vol. in-12 de 450 pp. Paris, Letouzey. — Prix : 6 fr.

C'est une réédition, très soignée, d'un des plus recommandables chefs-d'œuvres de notre littérature ascétique. Le clergé connait l'ouvrage du célèbre chartreux. On s'en sert dans les lectures spirituelles de nos grands séminaires, à côté de Rodriguez et de Saint-Jure. Nous n'avons pas à en faire l'éloge. Disons seulement que cette édition nouvelle, très désirée depuis longtemps, est fort bien exécutée en beaux caractères elzéviriens, ce qui n'empêche point ces deux volumes compactes de rester, quant au prix, assez abordables.

Somme de la prédication eucharistique. — Le Cœur de Jésus-Christ : Livre II, *La révélation eucharistique du Sacré-Cœur*, par le P. Tesnière. — Paris, 23, avenue Friedland. — Un vol. in-12 ; prix : 4 fr.

On sait que le P. Tesnière, l'infatigable et toujours fécond apôtre de l'Eucharistie, a entrepris à la gloire du T. S.-Sacrement une œuvre monumentale sous le titre : *Somme de la prédication eucharistique*. Cette précieuse collection se compose à l'heure actuelle de trois parties distinctes :

1re Partie : *Conférences sur les noms, les figures et les prophéties de l'Eucharistie*, 1 vol.

2e Partie : *Conférences sur la nature et les effets de la Communion*, 2 vol.

3e Partie : *Le Cœur de Jésus-Christ*, 2 vol.

Cette dernière partie forme désormais un tout complet en deux volumes dont le premier, présenté l'an dernier à nos lecteurs, a pour titre : *La révélation évangélique du Sacré-Cœur*, et le second, que nous annonçons aujourd'hui : *La révélation eucharistique du Sacré-Cœur*.

Nous avons donc avec ce dernier tome une œuvre complète sur le Sacré-Cœur. Pour ceux qui connaissent le genre du P. Tesnière, il serait bien superflu d'en faire ici un nouvel éloge. Qu'il nous suffise de rappeler l'art consommé avec lequel il sait allier dans ses enseignements une érudition théologique toujours sûre aux plus brillantes qualités de l'imagination et du style. Il s'est trouvé des critiques pointilleux pour trouver que le développement du sens « accommodatice » entraine parfois un peu loin le savant auteur sur le chemin de la fantaisie. Tel n'est pas notre avis. L'amour de Jésus-Christ est une source généreuse toujours intarissable et où il est permis, et très théologique même, de puiser sans cesse à l'infini de nouveaux thèmes à développements féconds de tout genre pour la méditation, les conférences, les prédications.

Le volume que nous donne aujourd'hui le P. Tesnière ne le cède en rien à ses ainés en piété suggestive, chaleur d'inspiration et élégance de style. La révélation de Paray y sert de thème à des considérations élevées et édifiantes que l'auteur a soin de rapporter toujours à l'unique but de ses travaux et de sa vie entière, à l'Eucharistie, et, dans l'Eucharistie, au Sacré-Cœur de Jésus-Christ. La bienheureuse Marguerite-Marie nous apparait là sous un jour assez nouveau, grâce aux interprétations variées et profondes qu'elle donne ellemême de tous les détails de la révélation dont elle a été honorée. Le P. Tesnière n'est pas éloigné de la saluer Docteur de l'Eucharistie, et il semble en effet que la sainte femme ne mériterait guère moins d'être ainsi appelée que sainte Thérèse le Docteur de l'Oraison.

Notre littérature catholique commence à compter un certain nombre de bons ouvrages sur le Sacré-Cœur. Les deux volumes que vient de lui consacrer le P. Tesnière dans sa *Somme de la prédication eucharistique* compteront certainement parmi les meilleurs, et auront droit, en tout cas, à une place d'excellence, au point de vue de l'utilité qu'en pourra retirer le clergé pour

son édification privée dans la méditation, et aussi surtout pour les besoins de l'enseignement public des conférences et de la prédication.

L'ancienne Vie de saint Martial et la prose rythmée, par Charles-Félix Bellet, — Paris, Alphonse Picard.

Qui n'a entendu parler de la fameuse controverse au sujet de l'origine apostolique des principales églises des Gaules ?

Les savants, je dis ceux qui s'adjugent à eux-mêmes le brevet de tout savoir, l'ont assez battue en brèche. Que d'arguments n'ont-ils point trouvés pour attaquer les traditions et les textes qui en témoignent !

D'autres savants ont contrôlé les assertions et les arguments des premiers, et ils ont fait de bonnes réponses à leurs objections. S'ils n'ont pas encore gagné leur cause même auprès des critiques, c'est que les arguments directs, les monuments indiscutables leur manquaient. Très forts quand ils montraient le vice des raisons invoquées contre les traditions des églises, ils l'étaient moins pour établir l'authenticité, la date et la valeur de leurs documents.

Heureusement l'étude approfondie de ces anciens textes et de ce qui les recommande paraît devoir fournir la confirmation dont ils avaient besoin.

Une découverte, en apparence purement littéraire, vient d'ouvrir une voie dans laquelle la vraie science historique et critique a rencontré déjà d'excellents arguments.

On sait maintenant qu'à deux époques les écrivains ecclésiastiques ont donné régulièrement aux cadences de leurs phrases des formes nettement déterminées, qui ajoutent à leur prose les agréments d'un rythme très caractérisé, qu'on a nommé, dès autrefois, le *cursus*. Nous en avons de parfaits spécimens dans les oraisons du missel.

La pratique du *cursus* était fréquente et même commune du IVe au VIIe siècle. Elle disparut, pour réapparaître à la fin du XIe siècle, et régna jusqu'au XVe.

Ce cachet littéraire peut aider beaucoup à fixer la date de certains documents.

Les Bénédictins de Solesmes y ont trouvé des preuves concluantes à l'appui de l'authenticité des mélodies grégoriennes.

M. Ch.-F. Bellet vient d'en faire un heureux usage pour établir que l'ancienne Vie de saint Martial, premier évêque de Limoges, est de beaucoup antérieure à la date que lui assignait M. l'abbé Duchesne. D'après ce savant, « les légendes où le groupe des sept envoyés est rattaché à saint Pierre sont toutes postérieures au IXe siècle. »

Outre les autres textes qui contredisent cette assertion catégorique, M. Bellet a trouvé dans le style même de la Vie de saint Martial une preuve que cet écrit remonte au Ve siècle. Et cette preuve, c'est que le *cursus* y est constamment pratiqué : d'où l'on doit conclure qu'il appartient à l'une ou à l'autre des deux périodes où le *cursus* était en usage. Or, il est certain d'ailleurs qu'il remonte au-delà du XIe siècle, puisqu'on le trouve dans un manuscrit du IXe. Il appartient donc à la première période, et on doit le reculer jusqu'au VIe siècle pour le moins, et probablement jusqu'au Ve. Voilà trois ou quatre siècles enlevés à M. Duchesne.

Nous espérons bien que, grâce à une science plus complète, de nouveaux arguments viendront achever de rendre aux traditions de nos églises la note d'authenticité et de certitude qu'une science trop hâtée et trop négative s'efforçait de leur enlever.

Sermons et Panégyriques pour les fêtes de l'année, par le P. Gondrand. Publiés par les soins du P. Nicolas, Oblat de Marie-Immaculée. — 2 vol. in-12 de XXXII-400 et 432 p.; 7 fr. ; Paris, Delhomme et Briguet.

Ceci n'est point un recueil ordinaire de sermons. D'abord l'auteur de son vivant n'a jamais songé à les publier, et peut-être ne l'eût-il point permis ; et cela déjà n'est pas banal, par ce temps de publicité à outrance. Ensuite, dans ces deux volumes où vous trouverez, avec une douzaine de panégyriques, des sermons sur les grandes solennités et les grandes vérités de la morale chrétienne, rien ne rappelle la platitude ou la vulgarité de nombre d'ouvrages similaires. Ce sont sermons de missionnaire. C'est une âme d'apôtre qui vibre à travers ces pages. Le P. Gondrand († 1890) a de longues années évangélisé notre Midi avec un zèle dont les fruits ne sont pas près de disparaître. Il fut l'intime ami de Mgr Bertaud, et ses sermons nous rendent en effet un écho de l'éloquence impétueuse et bondissante de l'évêque de Tulle. Les images grandioses abondent. Ecoutez-le parler de l'Eglise et de son établissement :

« Dieu a renversé de son doigt le gigantesque simulacre des empires païens, en a mis en fusion les éléments divers ; la terre entière avec tous ceux qui l'habitent, dit le Psalmiste, se sont fondus dans le creuset divin : *Liquefacta est terra, et omnes qui habitant in ea ;* l'alliage impur du mensonge et des vices en a disparu, et toutes les nations, avec leurs instincts et leur génie propre, ont été coulées en Jésus-Christ comme dans le moule de la régénération, *et fluent ad eum omnes gentes.* »

La philosophie païenne en face de la vérité évangélique : « Voyez comme, devant cette aurore de la vérité divine, toutes *ces nuits éclairées* de la science humaine se confondent pour s'illuminer bientôt d'une seule et immense clarté : *illuminans tu...* »

Source de nos crises sociales : « Les pouvoirs indépendants, n'étant plus retenus au-dessus d'eux, ont pesé au-dessous comme un fardeau. »

La vertu sanctifiante de l'épreuve : « La vie divine en nous est une flamme latente qui pétille déjà au jour de notre être, mais qui éclate en gerbes radieuses sous les coups meurtrissants de l'épreuve et de la mort. »

Le mercredi des Cendres : « Ce que nous possédons se réduit à une pincée de cendres, et cette pincée, s'attachant à notre front, semble nous dire : « Aujourd'hui, te voilà enrichi selon tes ambitions... mais moi, je suis l'opulence et la gloire parvenues à leur état définitif. *J'étais hier la branche de palmier figurant un triomphe, ou le rameau d'olivier figurant la prospérité ; j'étais la verdure souriant à l'avenir ou la fleur embaumant tes jours, et voilà que je ne suis plus que poussière pour te salir le front.* »

L'action sociale de l'Eglise, Essai historique, par A. Rastoul. — Un vol. in 8. — Paris, Delhomme et Briguet ; prix : 4 fr.

Inspiré par une parole de l'Encyclique du 8 décembre 1892 aux évêques d'Italie, M. Rastoul a présenté dans leur cadre historique : le monde à la venue du Messie, la lutte entre le paganisme et le christianisme, l'Eglise et l'Empire Romain, l'Eglise et les barbares, les papes et la République chrétienne, l'Eglise dans les temps modernes. C'est un tableau de l'histoire de l'Eglise mettant en relief les obstacles qu'elle a dû vaincre et le résultat de son action sur le monde.

Introduction à la vie sacerdotale, par le P. Fr. Bouchage, Rédemptoriste. Chez l'auteur, Maison des Rédemptoristes, à Gannat (Allier) ; prix : 5 fr.

« Ce livre est un manuel complet et logique de théologie ascétique à l'usage du clergé, surtout du clergé des paroisses. L'auteur a su, en suivant la division commune des trois voies de la vie spirituelle, présenter sous la forme d'exercices pratiques et progressifs tous les enseignements des ascètes, et faire ainsi un livre plus utile que ne le serait une Retraite ou un Cours de conférences ; nous croyons même que cette *Introduction* est unique dans son genre et a tout ce qu'il faut pour réussir et faire beaucoup de bien à ceux à qui elle est spécialement adressée ». (Rapport des examinateurs).

Les Martyrs de Rome *d'après l'histoire et l'archéologie chrétienne,* par M. L.-Em. Le Bourgeois, prêtre du diocèse d'Aix. — 1er volume : *Les Martyrs des Voies Nomentane et Tiburtine.* (Paris, Lamulle et Poisson).

L'auteur se propose « d'écrire l'histoire des martyrs les plus illustres de la Cité Eternelle dans l'ordre topographique suivi par les *Itinéraires* des pèlerins qui visitèrent Rome aux VIIe et VIIIe siècles ».

Le premier volume contient l'histoire de saint Nico-

dème, de sainte Agnès, de sainte Emérentienne, des saints Papias, Maurus, Victor, Félix et Alexandre, des saints Alexandre, Eventius et Theodulus, appartenant à la Voie Nomentane ; — de saint Laurent, de sainte Cyriaque, de saint Justin, des saints Crescentius et Romain, des saints Irénée et Abundius, de saint Hippolyte, de sainte Concordia, des saintes Triphonia et Cyrilla et de saint Genès, appartenant à la Voie Tiburtine et à l'Agro Verano.

L'Introduction est une étude des sources où a puisé l'auteur ; on y voit que son œuvre présente tous les caractères de la science. Et les actes des martyrs sont d'autre part un des meilleurs éléments qu'on puisse offrir à la piété des fidèles.

Exposé complet de la doctrine du Pater *pour la défense de l'Eglise contre les erreurs et les persécutions contemporaines*, par le R. P. Antoine de Roanne, de l'Ordre des Frères mineurs capucins, licencié en droit civil, docteur en philosophie du Collège romain, etc. — Œuvre de Saint-Paul, Paris, rue Cassette, 6 ; Bar-le-Duc ; Fribourg. Prix : 2 fr. 50.

Ces dix homélies, prêchées à Lyon et à Paris, donnent tout ce que le titre promet et davantage encore. La plus haute et la plus sûre théologie s'y unit à l'actualité la plus vivante. Il fait bon lire dans ces pages d'apôtre ce qu'est la paternité divine et comment nous sommes les fils adoptifs de Dieu ; — quelle est la vraie fraternité, comment la notion en est détruite par les erreurs du temps présent, comment elle doit se pratiquer par la charité ; — comment les chrétiens doivent avoir pour programme de sanctifier et de faire sanctifier partout le saint Nom de Dieu en luttant pour les droits de l'Eglise, contre le blasphème et la profanation du dimanche ; — ce qu'il faut entendre par le règne de Dieu que nous avons le devoir d'étendre ; — ce que nous devons faire pour nous conformer à la volonté divine quand elle commande et quand elle conseille ; — quel est le pain quotidien : le pain du corps, que le riche n'est pas dispensé de demander, et que l'ouvrier doit trouver dans un juste salaire et dans les secours supplémentaires de la charité ; le pain de la vérité que nous devons rechercher et nous assimiler ; le pain de l'Eucharistie qu'il nous faut recevoir ; — comment nous avons des dettes à payer et comment la charité nous en obtient la rémission ; — comment nous pouvons échapper à la tentation et obtenir dans la délivrance du mal véritable qui est la privation de Dieu, la paix chrétienne qui commence sur la terre pour se parfaire au ciel.

Il y a beaucoup à prendre pour la prédication dans ce nouveau et vraiment neuf commentaire du *Pater*.

Manuel du très saint Rosaire, Dévotion du Rosaire, Confrérie du Rosaire, Rosaire perpétuel, Rosaire vivant, par le R. P. F.-André Pradel, des Frères Prêcheurs. Sixième édition, revue et corrigée. — In-16, de 460 pages, chez les Dominicains, à Mazères (Ariège).

Les nombreuses décisions de la Sacrée Congrégation des Indulgences données en ces dernières années ont éclairci une foule de points jusque-là obscurs. De là la nécessité de refondre les manuels du Rosaire afin d'utiliser les nouvelles données. C'est surtout à ce point de vue du droit positif que nous nous plaçons pour apprécier le travail du P. Pradel. On y trouve des renseignements généraux bien clairs et bien exacts sur les indulgences en général, sur les chapelets, sur les confréries ; toutes choses très utiles à un directeur du Rosaire. Quant à ce qui touche le Rosaire lui-même, c'est étudié sous toutes les formes que cette dévotion a prises jusqu'à nos jours. Les directeurs des confréries du Rosaire y trouveront tout ce qui peut leur être utile, tant pour les renseignements que pour les instructions.

De religione revelata libri quinque, auctore Guilelmo Wilmers, S. J., cum approbatione Rev. Episcopi Ratisbon. et super. Ordinis. In-8 de 700 pages. Ratisbonne, Pustet, 10 francs.

Ce volume est le premier d'une série qui en comprendra encore deux autres : *de Christi Ecclesia*, et *de Fide fideique regulis*. Il est partagé en cinq livres, dont chacun comprend plusieurs chapitres assez longs.

Livre I. — *De la religion et de la révélation considérées d'une manière générale*. — I. Nécessité de la religion. — II. Révélation de la religion. — III. Démonstration de la religion révélée donnée aux hommes.

Livre II. — *Préparation de la religion chrétienne par une révélation préalable*. — I. Existence d'une religion révélée antérieure au christianisme. — II. De la préparation de l'avènement du Sauveur dans les trois états de la révélation primitive. — III. Du paganisme, qui est une défiguration de la révélation primitive.

Livre III. — *Vérité de la religion chrétienne prouvée par sa fondation par le Christ lui-même, Fils de Dieu*. — I. Des livres qui racontent les commencements de la religion chrétienne. — II. Nature des faits qui prouvent la mission divine du Christ. — III. Du triple titre de Jésus de Nazareth.

Livre IV. — *Vérité de la religion chrétienne prouvée par sa propagation dans le monde*. — I. Divinité de la mission des apôtres prouvée par les faits. — II. Caractères divins de la permanence de l'Eglise après les apôtres.

Livre V. — *L'intégrité de la religion chrétienne en tant qu'elle se manifeste dans l'Eglise catholique prouvée par les motifs de crédibilité*. — I. Caractères de permanence de la religion chrétienne. — II. L'Eglise catholique reproduit la religion chrétienne telle que l'a instituée Jésus-Christ, son fondateur.

Comme les auteurs varient beaucoup sur les matières à étudier dans le *Traité de la religion*, cette analyse que nous venons de donner démontre que le P. Wilmers a fait une large part à l'apologétique. On trouvera donc dans son ouvrage une quantité d'arguments à opposer aux fauteurs du naturalisme. Ses thèses sont très faciles à suivre.

Fleurs de la Première Communion, *Souvenirs et Récits d'un catéchiste*, par M. Julien Loth, curé de Saint-Maclou de Rouen, ancien professeur à la Faculté de théologie. — Un vol. in-12 de XXVIII-454 p., 3 fr. 50, *franco* 4 fr. — Paris, Haton, 1897.

Un livre qui se présente sous ce titre est toujours sûr d'être bien accueilli. Avec M. Loth, aucun lecteur ne sera déçu ; et combien il serait à souhaiter que tous les ouvrages de ce genre s'inspirent de celui-ci ! C'est la grâce, c'est l'amour, c'est une élégance suprême, c'est une exquise simplicité, c'est surtout la vérité historique et l'exactitude doctrinale. Pas de fleurs artificielles dans cette corbeille ; tout est fleurs naturelles, bien authentiques et bien vivantes, vivantes non pas dans une pieuse imagination, mais vivantes réellement et substantiellement dans la grâce de Dieu et la lumière de l'histoire. La première communion des apôtres, les communions de la sainte Vierge, saint Augustin, saint Basile et saint Grégoire de Nazianze, la dernière communion de saint Jean Chrysostome, Gerson, Jeanne d'Arc, Pierre Corneille, Louis XVI, une quinzaine de récits contemporains, une splendide série de témoignages empruntés aux maîtres de la science en notre siècle : quel bouquet ! et quelle gerbe féconde ! *Florete flores, quasi lilium, et date odorem, et frondete in gratiam, et collaudate canticum, et benedicite Dominum in operibus suis.*

Le chrétien éclairé sur la nature et l'usage des Indulgences, par le P. Maurel, S. J. — Nouvelle édition mise en rapport avec les *Decreta authentica* et les plus récentes décisions de la S. Congrégation des Indulgences. — Un vol. in-12 de XII-500 p., reliure anglaise, 3 fr. 75. — Lyon, Vitte.

Le meilleur ouvrage à recommander à ceux qui n'ont pas le temps de lire le P. Béringer ou qui le trouvent trop coûteux. Une première partie (p. 1-80) vous donne la théologie des indulgences en général. Le reste du volume vous parle des indulgences en particulier : 1° Indulgences générales ou concédées à tous les fidèles (indulgences personnelles, locales, réelles) ; — 2° Indul-

gences spéciales, concédées seulement à certaines classes de fidèles (confréries, associations pieuses, ordres religieux, indulgences pour les prêtres). — En appendice, formules de bénédictions, de réception dans les confréries, de bénédiction apostolique et d'absolution générale (p. 451-485).

L'Abyssinie et les Italiens, par H. Castonnet des Fosses, ancien vice-président de la Société de Géographie commerciale de Paris. — Un vol. in-12 de 394 p., *franco* 3 fr. — Paris, Téqui, 1897.

C'est la meilleure étude qu'on ait encore donnée sur l'Abyssinie. Géographie physique, politique, économique ; histoire politique et diplomatique ; histoire religieuse : origines de l'Eglise d'Abyssinie, missions catholiques, missions russes, tentatives protestantes : autant de questions exposées dans ce volume avec conscience, clarté, vie et chaleur. Les diplomates se taillent, au petit bonheur, des domaines plus ou moins hypothétiques en Afrique. Peut-être faudra-t-il bientôt en rabattre ; l'écho de la bataille d'Adoua s'est propagé par tout le continent noir avec une rapidité incroyable. Le prestige des *blancs* en est fortement atteint ; on sait maintenant qu'ils ne sont pas invincibles, et la bataille d'Adoua pourrait bien « être pour l'Afrique le commencement d'une ère nouvelle. »

La fin d'une mystification, par le P. Portalié, S. J., — Une broch. in-8 de p. xvi-127. — Paris, Retaux : 1 fr. 25.

Avec l'immense majorité de la presse catholique les *Etudes religieuses* des Pères Jésuites ont étudié le problème Taxil-Vaughan-Bataille, et, bien entendu, l'ont résolu par la condamnation de cette folle équipée qui restera, selon le mot si juste d'un des membres de la commission romaine, « la plus gigantesque mystification de ce siècle. »

A ceux qui conserveraient encore des doutes sur le vrai caractère de cette entreprise vraiment diabolique, nous ne saurions conseiller une meilleure et plus convaincante étude que celle du P. Portalié. Une argumentation aussi serrée et amplement documentée ne laisse guère de place au doute.

Le P. Portalié convertira-t-il les derniers fidèles chevaliers de Diana ? Ce n'est pas sûr. Au moins aura-t-il rendu bon service aux autres, aux désabusés, en leur fournissant des réponses péremptoires à ceux qui les accuseraient d'avoir, sans raisons suffisantes, déserté la cause, jadis chère à leur rêve, de la trop célèbre palladiste.

Le Diable dans la vie des Saints, par Paul Verdun. — 2 v. in-12 de 290 et 320 p. — Paris, Delhomme et Briguet : prix, 6 fr.

Le but de ce très curieux ouvrage est d'apporter de nouveaux éléments d'information, réunis sous une forme facile à consulter, à l'étude et à la critique des hommes qui s'intéressent aux manifestations surnaturelles et plus spécialement aux phénomènes d'origine diabolique.

C'est d'une manière sérieuse, suffisamment scientifique et éloignée des affabulations, des inexactitudes et des exagérations de la forme romantique, que l'auteur s'est efforcé d'exposer les luttes des saints à travers huit siècles de notre histoire, contre l'enfer, ses œuvres et ses prestiges.

Le procédé de M. P. Verdun est très simple. Il a tout bonnement consulté les procès de canonisation, les Bollandistes, les Annales d'ordres religieux, les bonnes narrations des Vies des saints, etc. Il en a extrait et traduit les plus saillants épisodes diaboliques qui se rapportaient à son but. Ces deux volumes ne sont donc en réalité qu'une collection choisie des plus curieuses et authentiques relations de Satan avec les saints. M. Verdun a soin d'ailleurs d'avertir ses lecteurs qu'il ne se charge point de fixer la démarcation des deux éléments, naturel et extranaturel, souvent mélangés dans ces phénomènes, et qu'il n'entend pas tirer des conclusions absolues d'une narration isolée, mais bien seulement de l'ensemble que présente dans ses grandes lignes l'histoire du diable dans ses relations avec le monde des saints du x^{e} au xviii^{e} siècle.

Tout comme l'auteur, nous ne voudrions point nous porter garant de tous les récits qu'on trouve consignés pourtant dans des documents absolument respectables. C'est là un travail détaillé de critique, d'ordre tout spécial, et en somme inutile pour le but d'ensemble que M. P. Verdun s'est spécialement proposé. Disons cependant qu'il a pris grand soin de puiser aux meilleures sources, ce qui donne à son travail une valeur historique très sérieuse.

Nous aurions aimé que l'auteur joignît aux documents qu'il allègue, l'indication précise des lieux, volumes et éditions où il les a lui mêmes trouvés. On est exigeant aujourd'hui en fait de critique historique. Pour une prochaine édition, — et le *Diable dans la vie des saints* en aura certainement une bientôt, — nous conseillerions à l'auteur de compléter ses références, par des notes bibliographiques à l'usage des curieux qui désirent « y aller voir ».

Avis donc à ceux qui n'ont pas les Bollandistes sous la main et veulent se renseigner à bon escient sur la magie diabolique, sans laquelle on ne saurait bien comprendre l'histoire de l'Eglise, ni même seulement l'histoire du merveilleux en cette fin de siècle, si fertile en manifestations étranges de toute sorte.

Vie de Anne-Catherine Emmerich, par le P. Wegener, O. S. Aug. — Paris, Casterman. — Un vol. in-12 de 400 pages.

Ce sera longtemps encore un sujet difficile de critique surnaturelle, que les étonnantes révélations de Catherine Emmerich. Une des bonnes manières d'arriver à se faire là-dessus une opinion fondée, c'est d'étudier dans ses détails la vie de la voyante, afin de rechercher en quelle mesure il y a accord ou disparate entre sa conduite personnelle et ses œuvres. Sous ce rapport, la *Vie* que vient de publier le P. Wegener donnera, croyons-nous, amplement gain de cause à ceux qui sont portés à admettre le caractère divinement merveilleux des fameuses révélations. Rien de plus extraordinaire que la très sainte vie de cette humble fille, favorisée de visions et des grâces les plus étonnantes dès sa plus tendre enfance. Il semble que le divin Crucifié ait voulu lui faire connaître par une longue expérience personnelle sa Douloureuse Passion, afin qu'elle en saisît mieux la réalité vivante dans ces dramatiques visions dont elle nous a laissé le récit.

La célèbre stigmatisée est en grande vénération en Allemagne. L'Eglise approuvera-t-elle un jour ce sentiment populaire, partagé par de hautes et compétentes personnalités ecclésiastiques ? Nous n'en savons rien ; mais il n'est pas téméraire de penser que la biographie de Catherine Emmerich, jointe à ses œuvres, sollicitera tôt ou tard, dans un sens plutôt favorable, l'attention des juges compétents.

Le P. Wegener a écrit son livre en allemand : c'est donc une traduction qu'on nous présente ici. Nous sommes obligé de le dire, la traduction est bien un peu laborieuse et pas très élégante ; malgré cela on la lit sans peine ; l'intérêt du sujet fait aisément oublier les imperfections de la forme.

Les voix de Jeanne d'Arc, par l'abbé Chassagnon. — Lyon, Vitte. — Un vol. in-8° de 390 pages.

M. Chassagnon a peut-être eu tort de mettre ce soustitre à son livre : « Thèse de Doctorat en théologie ». Plusieurs seront tentés de penser que c'est là une œuvre classique de débutant, candidat aux grades académiques. Ils se tromperont à coup sûr. Outre que c'est une erreur de s'imaginer qu'une thèse de Doctorat ne peut pas être un travail original de haute valeur, la thèse de M. Chassagnon a certainement de grandes qualités qui la recommandent tout spécialement à l'attention du clergé.

C'est un vrai « livre », tout à fait remarquable, au triple point de vue de la théologie, de la critique historique et des sciences médicales, sur le caractère miraculeux de la mission de Jeanne d'Arc. De très bons auteurs avaient déjà fait entendre la même note ; mais une étude spéciale, approfondie, limitée principalement aux *Voix* de Jeanne, nous manquait. M. Chassagnon

nous l'a donnée aussi exacte, complète et bien présentée qu'on pouvait le souhaiter, non pas qu'il ait la prétention de dire là-dessus le dernier mot, que seule l'Eglise peut prononcer, et qu'elle prononcera bientôt, espérons-le; mais il a dit et vraiment bien dit, sans se soucier beaucoup de dissimuler les ardeurs juvéniles de sa plume, tout ce que l'on peut dire sur ce sujet dans l'état actuel des données que nous fournit l'histoire pour la résolution du problème.

Chemin faisant, l'auteur généralise volontiers ses aperçus où il fait entrer « le miracle dans l'histoire » et de bonnes réflexions sur les « relations du monde avec l'ordre surnaturel ». Sa thèse y gagne en largeur et en solidité.

Le style est bon, fort clair ; le plan méthodique, très facile à suivre, et la discussion critique menée avec une sûreté d'argumentation qui fait aussi grand honneur à la science des professeurs qu'aux brillantes qualités personnelles de l'élève. Ce livre sera certainement bien accueilli du clergé, et il restera, parmi les bons, comme un des meilleurs qui aient été écrits en ces derniers temps pour la défense et la glorification définitive de notre Vénérable Jeanne d'Arc.

Socialisme et Catholicisme, par le comte Edouard Soderini, traduit de l'italien par le chanoine Le Monnier. — In-8 de 370 pages. — Société Saint-Augustin, Lille.

Pour montrer l'importance de l'ouvrage, nous donnerons les titres des chapitres, qui résument les questions abordées par l'auteur. I. Théories utopiques de Fichte et Veitling. — II. Marx et sa théorie sur la valeur. — III. Lasalle et la loi de fer du salaire. — IV. Un regard en arrière. — V. Moyens d'action et de propagande. — VI. L'anarchie : ses doctrines et ses manifestations. — VII. L'organisation du parti anarchique. — VIII. Les bases de la nouvelle société. — IX. Impossibilité d'appliquer le système de la propriété collective. — X. Fausseté de la théorie sur la valeur. — XI. La légitimité de la propriété individuelle. — XII. La justification du revenu. — XIII. Nécessité du droit d'héritage. — XIV. Nature du salaire. — XV. Les erreurs des protectionistes et des libéristes. — XVI. Sage application des deux systèmes. — XVII. L'augmentation de la population. — XVIII. Les machines. — XIX. La répartition des impôts. — XX. Le luxe réel. — XXI. Erreur sur les attributions de l'Etat. — XXII. Le salaire et le respect mutuel entre ouvriers et patrons. — XXIII. Le principe coopératif. — Ses avantages. — XXIV. Participation aux bénéfices. — Limites et méthodes diverses. — XXV. Réforme des impôts. — XXVI. La cause première du socialisme. — XXVII. Le retour au christianisme.

Appendice I. Réponses de son Eminence le cardinal Zigliara à quelques questions sur l'interprétation à donner à certains passages sur le salaire, de l'Encyclique *Rerum novarum.*

Appendice II. Programme des catholiques en face du socialisme (tracé dans l'assemblée de l'Union pour les études sociales en Italie, tenue à Milan les 2 et 3 janvier 1894).

Par la lecture de cette table, on voit que les amateurs des études sociales trouveront le plus grand intérêt à étudier ce volume, qui représente la pensée des catholiques italiens sur la question sociale.

Papa sit rex Romæ! *Hœc est summa solutio quæstionis socialis præsentis.* Scripsit F. X. Godts, C. SS. R. — Beau volume de 424 pages, grand in-8, contenant 3 cartes géographiques. Prix : 5 francs. — En vente à la Société de Saint-Augustin, 41, rue du Metz, Lille.

Il y a dans ce livre une belle thèse en faveur du pouvoir temporel du Souverain-Pontife. Nous allons la résumer rapidement.

La première partie étudie la *fondation* du domaine temporel et en donne les causes.

Le Vicaire de Jésus-Christ, à raison de sa primauté, peut revendiquer, au point de vue du droit divin, au moins naturel, la puissance civile royale, absolue. Cette proposition peut être dite certaine *de fide.*

D'ailleurs, c'est la Providence qui a formé la principauté temporelle des papes : on doit donc regarder leurs droits comme basés sur la justice elle-même. En somme, ces droits soit sur Rome, soit sur sa principauté, sont des droits *sacrés.*

La seconde partie s'occupe de la *destruction* du pouvoir temporel des papes. L'initiative de la campagne de destruction appartient aux francs-maçons, et non aux Italiens. Le but de cette secte, tant condamnée par les papes, c'est la ruine de l'Eglise et le retour de la société au paganisme. Pour détruire l'ordre social fondé sur l'Evangile, la franc-maçonnerie a commencé par s'emparer du domaine temporel du Saint-Siège. Grâce à cette spoliation sacrilège, qui dure depuis un quart de siècle, la secte a pu répandre sans difficulté l'erreur et fomenter de criminels attentats contre l'ordre social. Ce sont ses excitations à la haine de la religion, de la propriété et de l'autorité, qui ont fait éclore le socialisme et le communisme.

La persistance de cette détention criminelle de Rome et la condition intolérable faite au Souverain-Pontife, en maintenant les peuples dans un état permanent d'inquiétude, sont fort nuisibles à la paix non seulement de l'Eglise, mais de l'Europe et de l'Italie elle-même.

Dans la troisième partie, l'auteur expose les *moyens* à employer pour fortifier l'ordre social et combattre efficacement le socialisme. Il faut d'abord reconstituer le domaine temporel, et surtout rendre Rome au Pape. Le premier et principal obstacle qu'on rencontrera pour faire cette œuvre de réparation, c'est la secte maçonnique. Cette reconstitution aurait pour résultat de rétablir l'ancien droit international, que le principe de la *non intervention* avait malheureusement fait oublier, et de rendre la paix à l'Italie, à l'Europe et au monde entier.

La conclusion de l'auteur, c'est que chacun doit faire des efforts, soit par la prière, soit par l'action selon ses moyens, pour que de nouveau le pape règne à Rome. Comme lui, nous disons aussi : *Iterum sit Papa rex Romæ!* Et nous ajoutons : *bientôt!*

Nous faisons des vœux pour que ce beau travail soit traduit en français, pour être ainsi accessible à une plus grande quantité de lecteurs.

La vie et les miracles de saint Waast ou Gaston, catéchiste de Clovis et évêque d'Arras. — In-12 de 96 pages. — Société Saint-Augustin, Lille, 1896.

Les fêtes du centenaire de Reims ont ramené l'attention sur les personnages divers qui travaillèrent à la conversion de Clovis. A côté de saint Remi et en même temps que lui, un prêtre a bien mérité de la France : c'est saint Waast, qui, laissant Toul sa patrie, s'attacha aux pas de Clovis et lui servit de catéchiste. — Pour les commencements de l'Eglise il avait fallu de nombreux miracles; au moment de la conversion de la nation française, Dieu suscita des thaumaturges dont les prodiges devaient frapper les populations. Comme saint Remi, saint Waast opéra d'éclatants miracles : ce fut la cause principale de ses succès. On en lira le récit avec intérêt dans cette courte biographie, qui a mis d'ailleurs à contribution tous les travaux publiés jusqu'ici sur saint Waast.

Deux victimes des Septembriseurs, Pierre-Louis de la Rochefoucauld, dernier évêque de Saintes, et son frère, évêque de Beauvais, par Louis Audiat. — Grand in-8° de 450 pages. Prix 5 francs. — Société Saint-Augustin, Lille.

La monographie que nous offre aujourd'hui M. Audiat se recommande moins encore par la position et le caractère de ses deux héros, que par la description exacte qu'il nous fait de l'Eglise de France à la fin du siècle dernier. A cent ans de distance, il nous est difficile de nous représenter la situation de la société ecclésiastique en France, alors que tous les vestiges de l'ancien régime ont disparu, violemment emportés par la tempête révolutionnaire, pour être remplacés par un état de choses tout nouveau, fait d'empiètements voulus de la part de l'Etat et de concessions douloureuses de la part de l'Eglise.

Les grandes histoires ne peuvent atteindre à tous ces petits détails de la vie quotidienne, qui sont les délices

des biographies. M. Audiat nous peint au vif la situation religieuse d'une de nos provinces les moins atteintes par l'esprit nouveau, pendant les dernières années de l'ancien régime ; et ce tableau est singulièrement attachant, car l'auteur n'ignore rien des choses et des hommes de cette époque. Evêque et chanoines, curés, jésuites dispersés, moines, abbesses, il fait agir et parler tout ce monde, dont il nous conte les antécédents, les démêlés, entre eux et avec les jansénistes, les parlements, les persécuteurs de demain, de ce demain qui sera le massacre des Carmes, où périt l'évêque de Saintes, victime de sa fidélité à l'unité romaine et de son amour fraternel.

L'Avocat du clergé, par P. Caulet, avocat. — Un très fort vol. in-12 de 950 p., Paris, Lethielleux. — Prix : broché, 5 fr. 85 ; cartonné, 6 fr. 45 ; relié, 8 fr. 35.

Ce titre est bien choisi : il dit exactement ce qu'est le livre de M. Caulet, la pensée qui l'a inspiré, les immenses services qu'il peut rendre. Tous les jours le prêtre est exposé à entrer en conflit avec les pouvoirs civils sur le terrain des affaires d'ordre temporel ou mixte. On ferait déjà un gros code rien qu'avec les lois, décrets, circulaires, arrêtés, et dispositions administratives concernant la législation civile-ecclésiastique du culte catholique en France. Que serait-ce, si l'on voulait y joindre, pour être complet, les jugements des tribunaux, les interprétations de jurisprudence, les décisions doctrinales de juristes compétents ? On arriverait vite à un « Dalloz » de dimensions respectables.

Evidemment M. Caulet ne pouvait chercher à atteindre un pareil but. Son intention est plus modeste et plus pratique. Il s'en tient aux grandes lignes, aux sujets principaux qui font la matière courante des controverses de chaque jour entre les deux pouvoirs, civil et religieux. Il a voulu offrir au clergé un « manuel » de droit et de jurisprudence civile, assez condensé, et assez détaillé néanmoins pour que chacun pût y trouver rapidement la solution d'un cas embarrassant, la marche à suivre pour engager un procès, en un mot, les moyens pratiques de défendre légalement tous ses droits.

L'*Avocat du clergé* aura, croyons-nous, un grand succès auprès de nos lecteurs. Nous avions bien déjà quelques bons livres en ce genre, pour les Conseils de fabriques par exemple, mais rien d'aussi complet ni d'aussi net et pratiquement utile.

Voici, en gros, le sommaire très abrégé des matières :

I. — Rapports de l'Eglise et de l'Etat.
II. — Les ministres du culte.
III. — Circonscriptions et lieux d'exercice du culte.
IV. — Le presbytère.
V. — Etablissements publics ecclésiastiques.
VI. — Libéralités aux établissements ecclésiastiques.
VII. — Inhumations et pompes funèbres.
VIII. — Enseignement libre et patronages.

M. Caulet procède par voie d'exposition suivie, sans se préoccuper de couper son texte par des subdivisions assez nombreuses et convenablement ménagées pour reposer l'œil et éclairer la distribution des matières. Cette méthode est très bonne pour celui qui veut « lire » ; elle pourrait gêner les gens pressés qui ont, à la minute, besoin d'un renseignement, si l'auteur n'avait pris soin de dresser à la fin du volume une bonne table alphabétique, ce qui enlève par conséquent toute portée pratique au léger reproche que nous venons de formuler.

Ceci dit, nous sommes à l'aise pour louer très largement ce travail, unique dans son genre, et qui rendra certainement des services en proportion de l'énorme labeur qu'il a dû coûter à son auteur.

Nous croyons savoir que M. Caulet a soumis son livre à la critique d'un de nos plus sûrs et estimés canonistes, pour tout ce qui concerne la portée canonique de son œuvre. C'est une garantie de plus pour la parfaite orthodoxie de l'*Avocat du clergé*, dont les décisions sont d'ailleurs toujours appuyées sur des autorités et références choisies avec le plus grand soin. En attendant un bon *Dictionnaire* complet d'administration temporelle ecclésiastique, dans le genre du « Block » pour l'administration civile, l'*Avocat du clergé* restera une très précieuse compilation que les membres du clergé feront bien d'avoir sous la main et de consulter avant de s'engager dans la voie toujours difficile des controverses contentieuses auxquelles les expose le souci des intérêts temporels de leur ministère.

Le volume paraît cher au premier abord. Mais il ne faut pas oublier qu'il contient plus de 950 pages de petit texte. Il est même un peu énorme. Malgré cela, nous aurions aimé le voir augmenté encore du très intéressant chapitre des *Congrégations religieuses*, que l'auteur a omis, à tort selon nous, pour ne pas exagérer les dimensions de son ouvrage.

Les Lamoignon, par Louis Vian. — Un vol. in-12 de 330 p. — Paris, Lethielleux. — Pr. : 3 fr. 50.

La France a été créée par les rois, mais elle a été conservée par les grandes familles de tous les Etats. Pour écrire l'histoire de France, rien n'est plus précieux que de connaître la vie de ces grandes familles, et même de toutes les familles. Une des plus vieilles du Parlement est celle des Lamoignon ; ses exemples forment le meilleur héritage de l'ancien régime.

Madeleine de Lamoignon créa, avec saint Vincent de Paul, l'hospice des Enfants trouvés ; Louise de Lamoignon, veuve Molé, fonda l'œuvre des Sœurs de Charité de Saint-Louis ; Guillaume de Lamoignon inspira Boileau, Racine, Molière, et proposa à Louis XIV d'abolir le servage ; Lamoignon de Bâville empêcha le Languedoc de devenir anglais sinon protestant ; Lamoignon de Malesherbes, après avoir défendu le peuple devant le roi, défendit le roi devant le peuple.

M. Vian raconte toutes ces gloires dans son intéressante monographie. Il le fait en historien soucieux des droits de la critique historique, sur documents soigneusement triés et dont plusieurs, jusqu'à ce jour inédits, sont pour la première fois mis à contribution pour la rédaction de cette monographie de la famille des Lamoignon et des différents épisodes de l'histoire de France auxquels ils ont été mêlés.

Nous devons à nos ancêtres des exemples de tout ce qui élève le plus l'âme, le culte de l'honneur, la protection du peuple et l'amour sacré de la patrie. C'est tout plaisir et édification que de voir quelle part nous ont laissée les Lamoignon dans cet héritage dont nous vivons encore un peu.

Etudes et portraits littéraires, par Michel Salomon. — In-12 de 293 p. — Plon et Nourrit, Paris.

Les ouvrages de critique sont toujours et de plus en plus à la mode. Ils pullulent, et tout le monde en lit. Il est même certain que la plupart des jugements portés sur les ouvrages ne sont que les répétitions de ce qu'on a lu dans les volumes de critiques, personne, pour ainsi dire, ne lisant plus les originaux. C'est si commode de trouver une opinion toute faite sur une trentaine d'ouvrages, dans un seul. Avec ce qu'on entendra dire d'un auteur, avec ce qu'on lira de lui dans une colonne de journal, en se rappelant une date, un fait, un mot, on sera *informé*. Et être informé, c'est le grand point aujourd'hui. Le journalisme a si bien pénétré dans les mœurs qu'on dirait que nous sommes tous un peu journalistes : nous savons un peu de beaucoup de choses, et beaucoup de rien. Les livres de critique nous y aident un peu, d'autant que nous n'avons là que l'embarras du choix : l'œuvre d'analyse remplaçant partout l'œuvre de création ; et l'érudition, l'imagination.

Il serait pourtant injuste de trop appuyer sur cette note, et il convient de ne rien exagérer. Si la critique allemande est presque toute d'érudition pure, la nôtre s'élève généralement aux questions de doctrine, même aux plus hautes, et c'est presque toujours, en guise de critique, de l'esthétique, de la morale, de la psychologie, en un mot de la philosophie, qu'on nous offre à propos ou autour d'un livre.

Le volume apprécié n'est, pour ainsi dire, plus qu'un prétexte à dissertations. C'est là assurément un défaut, mais qui prouve du moins que l'esprit d'analyse et la manie d'érudition pure des siècles de décadence sont loin d'avoir encore détruit chez nous toute littérature personnelle et de création.

M. Michel Salomon, dans ses ***Etudes et Portraits***

littéraires, nous paraît avoir évité avec un égal bonheur l'un et l'autre excès.

Il vous fait bien connaître l'auteur dont il parle, et c'est avec mesure et justesse qu'il discute son genre et sa théorie. Il prend son sujet par les côtés élevés d'art et de philosophie, mais il n'en sort jamais. C'est d'ailleurs avec un goût littéraire parfait et une profonde connaissance des points étudiés qu'il écrit toujours.

Voici d'ailleurs la nomenclature des études de ce volume: *Taine, Barbey d'Aurevilly, Guy de Maupassant, Pierre Loti, E. et J. de Goncourt, E. Lintilhac, Ollé-Laprune, Mme Séverine, Ch. Vincent, Le Père Ollivier, Waldeck-Rousseau, Jules Tellier, Amiel.*

Après ce que nous venons de dire du mérite d'ensemble de cet ouvrage, on comprendra que nous ne puissions nous arrêter à chacune de ses études. Quelques mots seulements sur quelques-unes.

M. Salomon définit avec une grande clarté la méthode de rigoureuse synthèse de Taine. Il nous montre chez lui l'homme à système. De telle époque doit découler telle autre époque, et rien ne changera, par suite, à cette idée de Taine que cette seconde époque sera de telle et telle façon. Les faits ne comptent plus ; l'idée domine, et si les faits gênent l'idée, qu'elle les brise.

Oui, ce serait bien là le malheur du système de Taine... s'il s'était toujours conformé à ses théories, mais il en est heureusement sorti, et de plus en plus, à ce point que ce positiviste fataliste en théorie est tout simplement devenu spiritualiste en fait.

Quant à la forme, « le style de Taine enfonce méthodiquement les idées au cerveau de son lecteur. Qu'est-ce qui ressemble plus à des coups de marteau que ces impératifs si fréquents, ces brusqueries, ces saccades, ces sursauts de la phrase ?... Le plus souvent, c'est par les images qu'il veut frapper, et il les choisit du plus haut relief... La pensée abstraite ne lui suffit pas ; il faut qu'il la concrétise. »

De Taine, M. Salomon passe à Barbey d'Aurevilly. Il est difficile de trouver plus dissemblable.

On sent que notre critique a une prédilection pour ce dernier, et il sera bon à ceux qui connaissent à peine ou qui ne connaissent pas Barbey-d'Aurevilly, de lire avant tout l'étude très fouillée, très artistique qu'en donne ici M. Salomon, et où il nous le montre se survivant comme journaliste, lui qui « méprisait tant cette race d'*écriveurs* », « noble dépaysé, désorienté en démocratie », obligé d'écrire, le faisant avec le plaisir de choquer le public, « furieux styliste, à la phrase *chargée jusqu'à la gueule* des mots les plus violents et des méthaphores les plus explosives. »

Puis, c'est Guy de Maupassant, à la « phrase drue, musclée, qui donne au récit un train de course, une prose succulente, toute de chair ferme... »

Pourquoi faut-il que tant d'œuvres de Maupassant soient sans retenue? — je dirais plus, si je ne savais que le romancier n'a jamais cherché la grossièreté du détail pour cette grossièreté. — Pourquoi faut-il aussi, chaque fois qu'il aborde un sujet religieux, que lui, si exact toujours, soit tout à coup faux ?

M. Salomon nous décrit ensuite le style ensorcelleur de Pierre Loti. Peut-être aurait-il pu insister davantage sur le mal pénétrant qui se dégage des œuvres de Loti : un dégoût immense de tout, un scepticisme désolant.

Il est plus sévère pour les de Goncourt, prétentieux collectionneurs, vaniteux et fatiguants photographes de riens qui devenaient des montagnes parce qu'ils étaient à eux, autour d'eux, à propos d'eux !

Il analyse supérieurement le bel ouvrage de M. Ollé-Laprune *Le prix de la vie*, où l'auteur commence par déclarer : « La vie est singulièrement précieuse, si l'on sait voir le pourquoi elle nous est donnée et ce que nous pouvons et devons en faire. »

Il nous montre comment M. Ollé-Laprune, esprit rigoureux, qui procède toujours avec méthode, va tout de suite au fond des choses, commençant par condamner le dilettantisme, qui est une négation de la vie, pour aboutir à la religion, solution du grand problème.

Puis, c'est le Père Ollivier, qu'on ne peut juger par ce qu'il a écrit, et dont l'éloquence est pleine de richesse, d'éclat, d'imprévu.

On nous dit tout le mérite de Charles Vincent, qui mériterait, — c'est M. Salomon qui le laisse comprendre, c'est nous qui insistons, — d'être beaucoup plus connu qu'il ne l'est, non seulement comme critique, mais aussi et surtout comme romancier.

Bref, l'ouvrage de M. Salomon est aussi instructif que sûr et agréable.

Sentiments et idées de ce temps, par Henry Bordeaux. — Librairie académique Perrin.

Il pleut des livres de critique, et il en pleut d'excellents. De ce nombre est à coup sûr le volume de M. Henry Bordeaux : *Sentiments et idées de ce temps*.

M. Henry Bordeaux avait déjà donné *Ames modernes*, où il étudiait avec finesse et avec un remarquable esprit d'analyse : Henrick Ibsen, dont il est un admirateur, Pierre Loti, José Maria de Hérédia, Jules Lemaître, Edouard Rod, Villiers de l'Isle Adam.

Sentiments et idées de ce temps a bien l'air d'un recueil d'articles de revues, où il se trouve un peu de tout. Mais comme chaque sujet a été étudié avec soin par l'auteur, l'ouvrage n'en est pas moins des plus intéressants.

L'auteur nous parle d'abord des passions de Chateaubriand, ce qui veut dire aussi bien les passions intellectuelles que les autres, car M. Bordeaux n'est pas de ceux qui n'aiment qu'à rapetisser leur sujet en se claquemurant dans les cancans du passé.

Les passions de Chateaubriand, d'après M. Bordeaux, sont celle de la nature, celle de la jeunesse et de l'amour, celle de la mort, et celle de soi-même.

Peut-être est-ce bien la dernière qui domine, chez l'illustre auteur du *Génie du Christianisme*. Toujours est-il qu'il « ne put jamais rien faire simplement ». Dans presque tout ce qu'il exprime, quelle que soit la justesse de fond, se mêle l'emphase et la recherche de la forme. Il pose, et, tout en écrivant pour la foi, par cette façon de s'exprimer, par la tristesse de son esprit, par son mépris et son dégoût, il a donné le ton au scepticisme moderne. Il est élevé, distingué, recherché ; il n'est jamais absolument simple, et toujours perce en ses écrits le bout de l'oreille de l'orgueil. C'est par là qu'il déplaît à qui réfléchit en le lisant et ne se laisse pas tout entier séduire par la magie de l'expression, où il est maître.

M. Bordeaux nous donne ensuite un très intéressant chapitre sur la manière d'exprimer leurs sentiments d'enfance de plusieurs auteurs : Léon Tolstoï, Anatole France, Pierre Loti, Hector Berlioz, François Coppée, Michelet.

Je ne voudrais pas chagriner l'auteur dans son culte pour les littératures russe et scandinaves ; mais, quel que soit le mérite de Tolstoï, d'ailleurs parfois empoignant bien que pas toujours très réconfortant, je regrette, puisqu'il faisait une étude sur les impressions d'enfance, et qu'il allait chercher des éléments à l'étranger, qu'il ait passé sous silence le délicieux Dickens. Je sais bien que Tolstoï, Ibsen et autres, sont absolument à la mode, et qu'on passerait un peu pour barbare en les discutant ; peut-être même est-ce un peu bourgeois — et je ne le suis guère ! — d'en revenir à Dickens ; qu'y faire ? Cela ne m'empêchera pas d'avoir toujours éprouvé le plus vif plaisir à la lecture de *David Copperfield*, comme de tant d'autres œuvres du grand romancier anglais, et de croire précisément qu'il est un maître dans la peinture des impressions d'enfance.

Et bien que je sois loin de méconnaître les défauts de Daudet, je crois aussi qu'il aurait pu occuper une bonne place dans cette galerie.

Tout extrêmement fluide et ondoyant que soit le style de M. Anatole France, dont je n'ai pas d'ailleurs à critiquer ici le mauvais esprit, — c'est besogne déjà faite dans l'*Ami*, — je ne partage pas non plus entièrement le quasi-culte de M. Bordeaux à son égard.

Je trouve enfin Berlioz quelquefois excessif et névropathe, et M. Coppée, tout admiration que j'aie pour lui, souvent bien prosaïque et commun.

MM. Pierre Loti et Bourget sont analysés de main de maître dans le chapitre sur les impressions de voyage ; et l'œuvre du marquis Costa de Beauregard, le nouvel académicien, parfaitement exposée et définie dans le chapitre sur la tradition. Sur ce dernier point, M. Henry Bordeaux était d'ailleurs fort bien placé pour goûter et apprécier l'œuvre d'un Savoyard.

Des voyages, nous passons avec M. René Bazin à la vie provinciale. M. René Bazin est un charmant conteur ; et M. Bordeaux, qui a lu et annoté tous ses ouvrages, nous fait encore goûter davantage son style et son genre.

Comme type de la vie sociale, l'auteur nous présente ensuite M. Etienne Lamy. Il nous montre en lui l'orateur, l'écrivain, l'homme politique, l'historien, le sociologue, l'homme d'action. Esprit synthétique, clair, logique, rapide, allant toujours au but, M. Lamy simplifie et fait en tout éclater la logique des évène-

ments. Les lois générales le séduisent avant tout. Les faits ne lui servent qu'à les établir. Et n'est-ce pas logique? Qu'est-ce qu'un fait en lui-même, si l'on n'en cherche la signification. C'est une pierre qui tombe, une eau qui coule. A quoi bon nous y arrêter, s'ils n'ont pas de sens ?

M. Lamy a particulièrement étudié le second empire, et il définit justement Napoléon III : un homme aux idées larges, généreuses, aux conceptions belles et grandes, mais utopiste et faible dans l'exécution ; un souverain qui, travaillant toujours en vue de l'humanité, oublie la patrie, et dont les aspirations grandes sont servies par des facultés ordinaires.

M. Lamy croit à la démocratie et à son éducation. M. Bordeaux n'a pas l'air d'y croire beaucoup. M. Lamy est un homme politique ; M. Bordeaux un littérateur.

L'étude qui suit, sur le dilettantisme et le théâtre de M. Jules Lemaitre, que l'auteur a consciencieusement étudié — faut-il lire pour être critique ! — est très fouillée.

Puis nous passons à une suite de chapitres sur les *petites opinions sur ce temps*.

Le premier me déplait, par sa tournure sceptique, qui n'est pas cependant dans l'esprit de l'auteur. Encore Anatole France ! Quand il s'agit d'Anatole France, on dirait que tout est permis !

Mais un autre, par exemple, sur les *âmes de jeunes filles*, est un petit chef-d'œuvre de vérité et de fine critique. Je le recommande, en manière de distraction, à ceux qui auront lu avec gravité les précédents.

Œuvres philosophiques de l'abbé Vallet, S. S. — Paris, Roger. — 4 v. in-12 : Prix, 10 fr. 50.

Le kantisme et le positivisme, étude sur les fondements de la connaissance humaine, 1 vol. in-12 de 440 pp. Prix, 2 fr. 50.

L'idée du beau dans la philosophie de saint Thomas d'Aquin, 1 vol. in-12 de 440 pp. Prix, 2 fr. 50.

La tête et le cœur, étude physiologique, psychologique et morale. 1 vol. in-12 de 370 pp. Prix, 2 fr. 50.

Histoire de la philosophie, 1 vol. in-12 de 570 pp.; 5e édition.

La vie et l'hérédité (en préparation).

Nous connaissions l'œuvre de M. l'abbé Vallet, et si nous ne lui avons pas donné une place à part dans notre dernier bulletin de bibliographie philosophique des auteurs récents qui ont écrit en notre langue, c'est que les sujets un peu spéciaux traités par le savant sulpicien sortaient de notre cadre, exclusivement réservé aux généralités.

Nous sommes très heureux de rappeler ici à l'attention des amis de la philosophie scolastique cette excellente série, bien connue d'ailleurs dans les séminaires, où elle a rendu d'excellents services à l'enseignement de la philosophie scolastique.

L'*Histoire de la philosophie* a été totalement refondue ; cette cinquième édition est à l'abri des reproches assez justifiés qu'on avait adressés aux premières. Malgré son apparence restreinte, elle donne en moins de 600 pages un bon résumé clair et méthodiquement distribué de tout ce qu'il nous est vraiment utile de savoir et de retenir dans l'histoire de l'évolution des idées philosophiques depuis l'antiquité jusqu'à l'heure actuelle. Voilà donc encore un bon manuel d'histoire de la philosophie qui pourra figurer sans désavantage dans nos bibliothèques à côté de Gonzalès, Brin, Blanc.

Nous aimons moins le *Kantisme et le positivisme*, sans pourtant faire à l'auteur un grief personnel d'un manque de clarté qui ne lui est guère imputable, tant le sujet semble y répugner essentiellement.

On lira au contraire avec aisance et plaisir l'*Idée du beau*, et surtout la *Tête et le cœur*. Nous aimerions que ce dernier volume fût entre les mains de tous ceux qui veulent s'éclairer sur les fondements philosophiques du culte du Sacré-Cœur.

M. l'abbé Vallet est un fervent scolastique et disciple de saint Thomas. C'est assez indiquer la catégorie de lecteurs auxquels ses livres feront le plus plaisir ; c'est dire suffisamment aussi la rigoureuse orthodoxie de sa doctrine et le service qu'il a rendu à la restauration des bonnes études philosophiques dans le clergé.

Ajoutons que M. Vallet est aussi l'auteur d'un très bon petit manuel de philosophie en latin (deux volumes).

Dictionnaire - Manuel de droit usuel, par G. Vallet, docteur en droit, substitut du procureur de la République à Lyon. — 1 vol. in-8o de 620 p.

Nous avons parcouru avec beaucoup d'attention ce volume qui a été recommandé par prospectus à tous les prêtres de France. On peut dire qu'il renferme une foule de renseignements du plus haut intérêt pour les curés. Tout ce qui regarde l'organisation de la société française au point de vue intellectuel, judiciaire, militaire, économique, administratif, en un mot tout ce qui se trouve régi par une loi, un décret, s'y trouve étudié, sobrement, il est vrai, mais d'une manière suffisante pour comprendre la loi, avec possibilité de recourir à un texte plus complet. Il en est de même des questions concernant les actes des particuliers dans toutes les conditions de l'existence. Un prêtre peut donc y trouver, pour lui et pour d'autres, des données précieuses qui l'aideront à se tirer d'embarras dans une foule de circonstances.

Naturellement il n'y cherchera pas ce qui n'y est pas, c'est-à-dire une notion exacte des lois ecclésiastiques et des droits de l'Eglise. L'auteur croit certainement à l'existence de Dieu ; mais il admet la prépondérance de l'Etat sur l'Eglise, l'égalité des cultes, etc. Il y a même une charge à fond sur les Jésuites, qui aurait pu facilement être omise, sans parler de la fausseté des renseignements historiques. Nous faisons des vœux pour qu'on fasse disparaître ces taches d'un ouvrage qu'on offre au clergé. On peut y arriver sans diminuer la valeur scientifique du livre.

Le triomphe du socialisme, *journal d'un ouvrier révolutionnaire*, par Hippolyte Verly. — Librairie Le Soudier, boulevard St-Germain, 174, Paris. — 2 fr. 50.

L'auteur suppose l'arrivée au pouvoir d'une majorité socialiste. Un ouvrier, heureux de voir ses amis tenir en main les rênes du gouvernement, enregistre dans ses *Mémoires* l'application des réformes inscrites au programme de son parti, mais il a soin de noter les conséquences, parfois douloureuses, qu'elles entraînent.

C'est par l'exposé de ces conséquences que M. Hippolyte Verly espère barrer la route au socialisme et ramener les ouvriers égarés par des théories révolutionnaires.

C'est une œuvre honnête, consciencieuse, mais qui n'a pas la note chrétienne. Aussi fait-il mourir son héros, frappé d'une balle, sans lui avoir placé sur les lèvres une parole de repentir et d'espoir : c'était pourtant bien de mise à pareille heure. On ne peut s'empêcher, en entendant ces appels à la raison toute pure, de songer tristement au verset du psaume : *Nisi Dominus custodierit civitatem*.

Histoire de la charité jusqu'en 1789, par Eug. Vaudin-Bataille, Officier de l'instruction publique, membre de la Société des études historiques, etc. — Un vol. in-4o de 204 p. avec gravures hors texte, culs-de-lampe, filets rouges, etc. : 12 fr. — Paris, A. Fontemoing (Ancienne maison Thorin).

Une histoire complète de la charité, ce serait l'histoire même de l'Eglise. En un sujet si vaste, il faut se borner. M. Vaudin-Bataille nous donne d'abord trente pages de généralités excellentes sur la charité dans la société antique et dans l'Eglise. Le paganisme ne connaissait guère qu'un moyen de soulager les miséreux, qui était de les réduire en esclavage (et n'est-ce pas un peu ce que fait encore, à certains égards, l'Assistance publique, la « charité » officielle ?). L'Eglise au contraire, dès le début, se révèle comme une grande institution de charité : IN HOC *cognoscent omnes quia dis-*

cipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem. A chaque basilique est régulièrement attaché un hôpital ; partout se multiplient *nosocomia, orphanotrophia, gerontocomia, xenodochia,* etc. Jésus-Christ avait fait de la charité la condition de la primauté de saint Pierre ; et saint Ignace d'Antioche définissait l'Eglise romaine « *Celle qui préside à la charité* : προκαθημένη τῆς ἀγάπης. »

Tout le reste de l'ouvrage de M. Vaudin-Bataille (p. 35-200) est consacré à l'étude de la charité dans le département de l'Yonne, à l'histoire des multiples institutions (hôpitaux, léproseries, etc.) qu'elle y a suscitées depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Révolution. — C'est un modèle achevé de monographie et d'histoire locale, c'est aussi un excellent chapitre d'apologétique. Il faut souhaiter que de semblables travaux soient entrepris pour chacun de nos diocèses. C'est la meilleure contribution que l'histoire puisse apporter à l'étude de la question sociale. — L'exécution typographique et l'illustration font de ce volume un bijou. Exprimons toutefois le vœu qu'on en donne bientôt une édition moins luxueuse et de prix moins élevé, une édition de vulgarisation.

Manuel de bibliographie historique, par Ch.-V. Langlois, Chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris. — I. *Instruments bibliographiques.* — Un vol. in-12 de 196 p., 3 fr. 50. — Paris, Hachette.

Nous renvoyons à ce tome I ceux de nos lecteurs qui se montrent parfois si exigeants en matière de documentation historique. Ils y commenceront à voir ce que cela peut bien être, que documenter un point d'histoire. Ils y trouveront l'indication sommaire des instruments bibliographiques que la science a jusqu'ici mis au service des travailleurs, et que ceux-ci doivent connaître, apprécier et utiliser, sous peine de produire des œuvres inexactes, incomplètes, ou même déjà faites par d'autres.

Le livre I est consacré aux Eléments de *Bibliographie générale.* Il traite 1° de la *Bibliographie des bibliographies,* c'est-à-dire des répertoires de livres ayant trait à tous les sujets possibles ; — 2° des *Répertoires de bibliographie universelle* : répertoires de livres imprimés de telle à telle date (incunables) ; répertoires de livres « singuliers » et « utiles » ; catalogues de bibliothèques ; « offices » de bibliographie universelle, etc. ; — 3° des *Répertoires de bibliographie nationale.*

Le livre II aborde la *Bibliographie historique* : Répertoires des *sources originales* (Catalogues, archives, documents inédits ou imprimés, etc.), et Répertoires des *travaux* (livres ou articles).

Toute cette matière est un dédale dont peu de personnes peuvent se faire une idée. Vous ne sauriez trouver, pour vous y orienter, de guide plus clair et plus méthodique que M. Langlois : ce qui ne veut nullement dire qu'il soit facile à suivre.

Histoire des corporations de métiers, depuis leurs origines jusqu'à leur suppression en 1791, suivie d'une étude sur l'Evolution de l'idée corporative au XIXe siècle et sur les syndicats professionnels, par Etienne Martin-Saint-Léon, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel. — Un vol. in-8 de x-672 p., 8 fr. — Paris, Guillaumin, rue Richelieu, 14.

Cet ouvrage est une histoire complète des anciennes corporations de métiers, c'est-à-dire de l'organisation corporative du travail en France depuis le XIIe siècle jusqu'en 1791. Après avoir retracé les origines des corporations (p. 1-62), l'auteur en étudie le fonctionnement au moyen âge, les droits et devoirs du maître, du compagnon, de l'apprenti, la vie extérieure de la corporation, ses relations avec l'autorité publique, la réglementation du travail et de la vente, les confréries, l'assistance mutuelle, etc. Il évoque l'image de ces métiers du vieux Paris au temps où chaque rue était le siège d'une industrie particulière et où chaque *ouvroir* était à la fois un atelier et une boutique. Il suit ainsi de siècle en siècle la corporation, notant scrupuleusement et d'après des documents originaux tous les évènements auxquels elle a pris part, toutes les modifications survenues dans ses statuts ou dans ses usages, mettant en lumière les abus qui peu à peu viennent altérer son caractère et préparer sa ruine.

L'*Histoire des corporations de métiers* est suivie d'une étude sur l'*Evolution de l'idée corporative au* XIXe *siècle* (p. 511-635) et d'un commentaire de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels. L'auteur est partisan de l'organisation corporative du travail, à condition que la corporation nouvelle soit ouverte à tous les travailleurs et que son action soit limitée à la défense des intérêts purement professionnels.

C'est un ouvrage de haute érudition, — mais surtout de haute inspiration, — que nous présentons à nos lecteurs, un ouvrage désormais classique pour quiconque s'occupe de la question ouvrière. L'auteur dit noblement la vérité à tout le monde ; et nous allons vous laisser sous l'impression des lignes suivantes, empruntées au chapitre final (p. 660) :

« Si cette guerre sociale éclatait un jour, elle compterait parmi les plus grandes calamités dont l'histoire ait conservé le souvenir. Qui pourrait arrêter la fureur du prolétariat victorieux ?... Et alors même que la démagogie finirait par trouver un maître, alors même qu'après cette Terreur socialiste viendrait à luire l'aube d'un nouveau 9 Thermidor, que de ruines une telle guerre n'aurait-elle pas amoncelées !...

« Pour n'être pas marquée par d'aussi graves désordres, *la victoire des classes dirigeantes n'en marquerait pas moins en un autre sens un recul du progrès moral et un obscurcissement de la conscience générale de l'humanité.* Cette victoire serait, à n'en pas douter, le signal d'une réaction implacable qui *étoufferait pour longtemps dans l'âme des heureux de ce monde toute aspiration généreuse,* tout sentiment de pitié pour les misères d'en bas. On verrait se constituer une société nouvelle fondée sur la toute-puissance de l'argent, fermée à tout idéal, uniquement préoccupée de la défense des intérêts matériels et animée de la passion du lucre, tandis que le peuple, privé de tous droits politiques, emprisonné dans les usines et dans les ateliers comme dans un bagne, expierait par un dur esclavage social son impuissante rébellion. »

Geschichte der katholischen Kirche im neunzehnten Jahrhundert. — Geschichte der katholischen Kirche in Deutschland, t. III. — Par le Dr Henri Brück, chanoine et professeur au Séminaire de Mayence. — Un vol. in-8 de XIV-574 p., 10 fr. — Mayence, librairie Kirchheim.

Voilà dix ans déjà que le Dr Brück a entrepris sa grande *Histoire de l'Eglise catholique au XIXe siècle.* Il a commencé, cela se comprend, par l'Histoire de l'Eglise en Allemagne ; et il en arrive seulement aujourd'hui, avec le tome III, à la période qui va de 1848 à 1870. On peut se plaindre de sa lenteur ; mais du moins l'Allemagne catholique est unanime à déclarer que son œuvre réalise la perfection.

Le Dr Brück est professeur au séminaire de Mayence. Nos lecteurs savent tous que c'est le plus célèbre Séminaire d'Allemagne. Réorganisé en 1850 par l'initiative de Mgr de Ketteler et malgré l'hostilité officielle, il n'a cessé depuis, avec Heinrich et Moufang, de jeter le plus vif éclat sur la science catholique en Allemagne, un éclat pur, exempt des traditionnelles nébulosités d'Outre-Rhin, exempt surtout des vieux préjugés joséphiniens qui jusqu'au Concile du Vatican ont tant entravé l'essor catholique en Allemagne, et qui aujourd'hui encore exercent tant de ravages en Autriche. A Mayence, au commencement de ce siècle, sous l'épiscopat de Charles de Dalberg, on avait épuisé jusqu'à la lie les pires servilités du joséphisme napoléonien. Sous l'impulsion de Gœrres, la réaction a été prompte ; on est revenu, pleinement et sans arrière-pensée, aux doctrines romaines, et c'est de Mayence que se sont levés en Allemagne, en 1870, les plus vaillants champions de l'infaillibilité pontificale.

Rien n'est difficile à écrire comme l'histoire contemporaine. Nous ne croyons pas que l'on puisse y réussir mieux que M. Brück. Il garde, pour des temps si rapprochés de nous, une netteté de vues, une sûreté de

jugement qui font souvent défaut même aux plus grands, et que pourrait lui envier Janssen par exemple. M. Brück est loin d'avoir, évidemment, l'incomparable talent d'exposition et le style prestigieux de Janssen ; mais ce qu'il a vaut mieux.

Ce tome III, avons-nous dit, va de 1848 à 1870. En dehors du Hanovre, où Windthorst fut alors à deux reprises ministre de la justice, la Prusse, seule des Etats allemands, faisait aux catholiques une situation à peu près acceptable. Nous en avons donné le détail l'an dernier à propos de Mallinckrodt. Partout ailleurs, en Bade, en Hesse, en Nassau, en Würtemberg, dans la catholique Bavière et en Autriche, c'étaient des tracasseries inextricables et souvent des violences.

Cependant, grâce à la liberté relative dont la Prusse donnait l'exemple, cette époque fut féconde entre toutes pour l'Eglise en Allemagne. C'est alors que, dans l'admirable essor des études cléricales, des Ordres religieux, des Œuvres catholiques et des Missions populaires, se sont accumulées les réserves de vigueur et de sève chrétienne qui ont permis, après 1870, de soutenir sans faiblesse l'effroyable tempête du Culturkampf. Vingt ans plus tôt, le Culturkampf eût tout abattu. De ces vingt années on lira le tableau, chaud et vivant, dans M. Brück.

Histoire de l'Eglise, Manuel à l'usage des Séminaires, par M. Brück, professeur au Séminaire de Mayence.— Deuxième édition française, entièrement recomposée, revue et corrigée, publiée d'après la 6e édition allemande. — Deux vol. in-8 de 546 et 560 p., 12 fr. — Paris, Lethielleux, 1897.

Histoire de l'Eglise, par Fr.-X. Kraus, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Fribourg-en-Brisgau. — Deuxième édition française, par P. Godet et C. Verschaffel, prêtres de l'Oratoire. — Trois vol. in-8 de XX-520, 596 et 592 p., 12 fr. — Paris, Bloud et Barral.

Des divers Manuels d'Histoire ecclésiastique usités en Allemagne (Alzog, Kraus, Funk, Hefele-Knœpfler), Brück est certainement le meilleur. Bien supérieur aux autres si l'on regarde à l'esprit qui l'anime, il leur est au moins égal en érudition et sûreté de science. On ne saurait donc qu'applaudir au dessein conçu par la maison Lethielleux d'en donner une édition française. L'exécution malheureusement n'a pas répondu à l'excellence des intentions. — La première traduction, donnée en 1887, était littéralement inepte. Le brave traducteur connaissait peut-être le vocabulaire allemand, mais ne savait certainement pas le français, et encore moins l'histoire et la géographie. Il devait être du pays où l'on prend le Pirée pour un homme. — La seconde édition, qui vient de paraître, est entièrement refondue. Hâtons-nous de dire qu'elle réalise un immense progrès sur la première. Elle est au moins présentable ; mais c'est loin encore de la perfection. Ce n'est pas une traduction littérale qu'il nous eût fallu ; c'est plutôt une adaptation. Brück est un manuel d'histoire ; et un manuel d'histoire, surtout quand il vient d'Allemagne, ne se transpose pas sans difficulté d'une langue à une autre, d'un peuple à un autre. Il y faut des retouches, des additions surtout. C'est ce que n'a pas compris suffisamment le traducteur de Brück. Et cependant, quel admirable modèle d'adaptation lui avaient donné les traducteurs de Kraus ! Brück, dans le texte allemand, est supérieur à Kraus ; et voici que, dans l'édition française, grâce à la remarquable habileté des traducteurs, Kraus reprend l'avantage. — Il faudrait veiller aussi à la correction des épreuves. Trop de fautes encore dans cette nouvelle édition, surtout dans les références. Quelques-unes au hasard : t. I, p. 48, *scrh* pour *schr ; zur* pour *zw ;* p. 41, *stifs* pour *stifts ;* p. 57, *Volker* pour *Vœlker* ; *Verhaltniss* pour *Verhœltniss ; Innsbrück* pour *Innsbruck* (orthographe allemande) ou *Insprück* (orthographe française) ; p. 73, *Fursten* pour *Fürsten* ; p. 288, *Vivier* pour *Viviers* ; p. 289, Vedastus se traduit plutôt Waast que *Vedaste ;* p. 440, Stablo se dit en français Stavelot (ne pas traduire donc Stablon) ; même page, on nous parle d'Otto Frising : c'est Othon de Frisingue qu'il faudrait dire en français ; — II, p. 53, *Stapuleus* pour *Stapulensis ;* p. 264, *Gœrtz :* c'est *Goritz* qu'on dit en français ; etc.

Grâce à la multitude de notes extrêmement substantielles et d'indications bibliographiques dont chaque page est surchargée, Brück reste un instrument de travail incomparable et s'impose à tous les professeurs. Mais comme Manuel à l'usage des élèves, nous préférons Kraus (voir *Ami* 1893, nº du 7 août), plus clair, plus développé, et dont la nouvelle édition est d'ailleurs notablement améliorée et enrichie de précieuses dissertations.

Nous recommandons spécialement, à ceux de nos lecteurs qui nous en ont écrit, l'appendice I du t. I : *Sur les Origines chrétiennes de la Gaule :* on trouvera là une bibliographie complète du sujet et l'état actuel des opinions. Nous ne croyons pas qu'il soit possible, en cette question, de dire plus et de se risquer à des affirmations plus précises. Si jamais des lueurs nouvelles viennent éclairer les origines apostoliques de nos Eglises, avec quel bonheur l'*Ami* les répandra ! Nous l'avons fait l'autre jour pour saint Crescent de Vienne (p. 106-108) : à propos de quoi l'on nous a accusé de manquer de respect à M. Duchesne, ce qui voulait dire, à ne s'y pas tromper, que nous manquions de sens critique. Voir là-dessus Brück, I, p. 41 : il voit, lui aussi, dans le *Galatiam*, notre Gaule ; et rappelant le texte de Sulpice-Sévère, il conclut : « Ce texte ne peut infirmer le témoignage de la Tradition tout entière, qui atteste que le christianisme pénétra de très bonne heure dans les Gaules ». On voit que la science allemande, dont ces Messieurs nos critiques ont toujours la bouche pleine, n'est pas tout entière avec eux.

Œuvres de saint François de Sales, *Edition complète et définitive*, publiée par les soins des religieuses de la Visitation du premier monastère d'Annecy. — Vient de paraître, *Tome* VIII, SERMONS, 2e volume (in-8º de 447 p.). — Annecy, imprimerie J. Niérat, 1897. — 8 fr. le volume.

Nous avons signalé, au fur et à mesure de leur apparition, les volumes déjà publiés de cette œuvre monumentale.

Celui-ci est presque entièrement inédit. — Des quatre-vingt-quinze pièces qu'il contient, plus des trois quarts sont de simples plans de sermons (avis à ceux de nos lecteurs qui en réclament !), et l'on goûte à les creuser une délicate jouissance de mystique et de lettré...

Très curieux aussi, l'Avant-Propos, où Dom B. Mackay nous raconte la manière dont saint François de Sales préparait ses sermons, et comment ses manuscrits nous sont parvenus.

Les saints. — *Sainte Clotilde*, par G. Kurth, 1 vol. in-12, 2 fr. — *Saint Augustin*, par Ad. Hatzfeld, 1 vol. in-12, 2 fr. — Paris, Lecoffre.

Ces deux volumes sont les premiers d'une série où l'on se propose d'étudier les saints qui ont exercé le plus d'action sur leur temps. Ce ne seront pas des *Vies de saints* au « mauvais » sens que certains hagiographes ont fait attribuer à ce mot. Ce ne seront pas des panégyriques continuels ; on s'attachera bien plutôt à replacer les saints dans leur cadre historique, à montrer quel facteur puissant la sainteté introduit dans l'histoire. Ce seront des Vies de saints écrites surtout au point de vue social.

La nouvelle série paraît sous la direction de M. Henri Joly, ancien professeur au Collège de France, dont le nom seul est déjà une garantie de science et de piété. Et ses collaborateurs sont dignes de lui. La liste en est longue. Nous y relevons des savants ecclésiastiques comme les PP. Brou et Suau, S. J. ; le P. Sertillanges, le P. Largent, MM. Le Monnier, Lesêtre, Urbain, Lepitre, Klein, Condamin, Piat, etc.; — des académiciens comme MM. le duc de Broglie, le marquis Costa de Beauregard, le comte d'Haussonville, P. Thureau-Dangin ; — des érudits comme MM. Léon Gautier, Paul Allard, Petit de Julleville, G. Kurth, Marius Sepet, A. de Margerie, H. Welschinger, G. Goyau, A. Pératé, Paul Fabre, Jean Guiraud, d'Arbois de Jubainville, Fonsegrive, Imbart de la Tour, Puech, Pingaud, etc., etc.

On le voit : dans cette liste l'Université est largement représentée par les meilleurs de ses membres. Nul doute que, dans son ensemble, elle ne fasse excel-

lent accueil aux « Saints. » La nouvelle collection portera ainsi une parole d'édification, de large édification, dans des milieux qui y sont peu habitués. — Souhaitons vivement que cette parole se fasse entendre aussi et trouve un puissant écho dans le monde ecclésiastique. Combien sont rares, parmi nous, ceux qui soupçonnent quelque chose de la vie des saints et de leur influence providentielle sur la marche des événements! et quel profond sentiment Dom Guéranger révélait de l'actualité et des besoins de l'intelligence moderne, quand il écrivait son chef-d'œuvre *Du naturalisme dans l'histoire!* La nouvelle série, avec sa liste de collaborateurs, hâtera certainement la rentrée officielle de Dieu et du surnaturel dans l'histoire et dans la conception que la science moderne se fait de l'histoire.

La *Sainte Clotilde* de M. Kurth se recommande d'elle-même. M. Kurth, professeur à l'Université de Liège, est un nom depuis longtemps cher à la science catholique. Son *Clovis* a fait époque. Sa *Sainte Clotilde* est une merveille de fraîcheur et de piété. Une substantielle introduction nous retrace le rôle des reines chrétiennes dans la conversion de l'Europe barbare, et nous dit admirablement l'esprit du livre. « C'est Clotilde qui ouvre le cortège de ces évangélisatrices couronnées, et tout ce qui s'est fait plus tard par des reines chrétiennes se rattache à son initiative glorieuse. On voit quelle portée prend la biographie de l'humble femme, presque oubliée et souvent calomniée, qui a amené Clovis par la main jusque dans le baptistère de Reims. *L'histoire d'une sainte devient une page de l'histoire de la civilisation. C'est d'ailleurs la règle,* et ceux-là seuls peuvent s'en étonner, qui ignorent quelle vertu cachée sort de l'Evangile. » (p. 18-19.)

M. Hatzfeld, outre une bonne biographie de saint Augustin, offre aux gens du monde, dans une exposition très claire et très précise, ce qu'il est essentiel de savoir sur la théologie (p. 95-133) et la philosophie (p. 134-179) du grand Docteur. Quelques bonnes pages, qu'on voudrait pourtant un peu plus fermes (p. 116-127), à propos de l'évolution doctrinale de saint Augustin touchant la question du pouvoir coercitif de l'Eglise. Après avoir tenu d'abord pour la « mansuétude, » il reconnut « que l'erreur est essentiellement persécutrice, et n'accorde jamais à la vérité que le moins de liberté possible; et, en second lieu, qu'il y a une oppression des intelligences faibles par les intelligences fortes, comme il y a une oppression des corps débiles par les corps robustes. D'où il concluait que la répression de l'erreur est une défense légitime contre deux tyrannies : la tyrannie de la persécution et la tyrannie de la séduction » (p. 126).

La race de vipères, par A. Puig (mémoire récompensé au concours de la *Libre Parole*). — Un vol. in-12 de 370 pp., — Paris, Delhomme, pr. : 3 fr. 50.

L'*Ami du Clergé* n'a pas à prendre parti pour ou contre l'antisémitisme, tel qu'on l'entend à l'heure actuelle. Il tient cependant à renseigner ses lecteurs et à les mettre au courant du mouvement d'idées qui s'agitent autour de la « question juive ». La *Libre Parole* avait mis au concours le sujet suivant : « Des moyens pratiques d'arriver à l'anéantissement de la puissance juive en France, le danger juif étant considéré au point de vue de la race et non au point de vue religieux ».

Un des auteurs primés publie son mémoire sous le titre qu'on vient de lire. Il y a à prendre et à laisser dans ce réquisitoire souvent hélas! trop justifié, sur les méfaits de la juiverie dans nos sociétés modernes, chez nous en particulier. Disons que l'auteur s'y montre plus calme et mieux instruit que beaucoup d'autres qui crient : à bas le juif! sans autre forme de procès. Ce livre a son intérêt; le lire cependant avec précautions.

L'Election papale, par Lucius Lector. Un vol. in-12 de 350 pp. — Paris, Lethielleux; pr. : 3 fr. 50.

Il peut n'être pas inutile de savoir à l'avance, comme le dit l'auteur, ce que sera le « conclave de demain ». Fasse le ciel que ce demain tarde longtemps encore! Mais enfin il arrivera, et à ceux qui n'aiment pas à être pris au dépourvu, ce petit volume offre, sous une forme très simple, tous les renseignements historiques et canoniques désirables sur l'organisation et les opérations d'un conclave.

L'auteur avait déjà publié sur le même sujet un gros volume, dont il a eu la bonne idée de condenser dans celui-ci la partie pratiquement la plus intéressante.

On connaît peu les curieuses formalités qui précèdent et accompagnent les élections pontificales. Pour les vulgariser on ne pouvait souhaiter un petit manuel plus simple, plus clair, et en même temps plus exact et plus complet.

Botanique élémentaire, *descriptive et usuelle,* par l'abbé Cariot et le Docteur Saint-Lager, membres de la Société Botanique de Lyon. — Huitième édition, renfermant la flore du bassin moyen du Rhône et de la Loire. — Lyon, Vitte, 1897. — Tome I. in-12, en deux parties, de 142 et 282 p., et 23 p. de planches, reliure anglaise, 5 fr. — T. II, in-12 de 1004 p., 8 fr. — T. III, in-12 de XCVIII-342 p., 5 fr.

C'est la 8e édition d'un ouvrage dont la réputation n'est plus à faire. Il n'y a rien de mieux pour étudier la flore du centre de la France, et nous sommes particulièrement heureux d'en signaler la réédition en cette saison de l'année. A ceux de nos lecteurs qui ne connaîtraient pas encore l'ouvrage de M. Cariot, disons brièvement qu'ils trouveront, au t. I, 1re partie, une excellente *Botanique élémentaire* (séparément, 2 fr. 50); au t. I, 2e partie, *Clefs analytiques;* au t. II, la *Flore descriptive* du bassin moyen du Rhône et de la Loire; au t. III, une *Flore horticole,* avec dictionnaire des plantes utiles et ornementales. — Et maintenant, en route par monts et par vaux!

Traité complet de médecine pratique, à l'usage des gens du monde, par le Dr H. Vigouroux. — Tome I (Anatomie, Physiologie) orné de 247 gravures. — Paris, Letouzey, 1897. — Prix : 11 fr.; 32 fr. les 4 vol.

Voilà enfin le bon livre de *Médecine pratique* ardemment souhaité par le clergé depuis longtemps. Nos aînés ont dû se contenter de Debreyne et de Bossu. Mais Debreyne est bien vieux et Bossu pas très jeune. La science progresse sans arrêt, la médecine surtout; il faut bien savoir la suivre si l'on ne veut se condamner à rester par trop en arrière.

Mais le plus précieux mérite de ce remarquable ouvrage n'est pas dans sa nouveauté. Disons tout de suite qu'il nous a frappé par les qualités éminemment pratiques de sa rédaction. Le prêtre a toujours besoin de n'être pas absolument ignorant en fait de médecine. Tous les jours il peut être, plus et mieux que personne, appelé à donner, en cas pressant, un conseil utile, à suggérer une décision qui mettra provisoirement le malade à l'abri d'accidents graves jusqu'à l'arrivée du médecin. Il lui faut donc savoir « de la médecine », pas trop sans doute — ce n'est pas son affaire — mais enfin un peu, et assez.

C'est ce qu'a merveilleusement compris M. Vigouroux. Les traités vulgaires publiés avant lui « à l'usage du clergé et des gens du monde » péchaient régulièrement par défaut ou par excès, plus souvent par défaut. Comment voulez-vous entendre un traître mot au *diagnostic* des maladies et à leur guérison, si vous n'avez pas sur l'anatomie et la physiologie du corps humain les indispensables connaissances qui sont comme la base ou, si l'on veut, la clef de la médecine tout entière ?

Ne vous récriez pas trop vite. Prenez ce premier volume paru du *Traité de médecine pratique,* et vous verrez qu'en compagnie d'un guide aussi habile et sûr on peut apprendre en peu de temps beaucoup de « science », sans se donner bien de la peine, sans avoir à redouter l'appareil effrayant des grands ouvrages techniques sur la matière, composés spécialement à l'usage des savants.

L'extrême simplicité des explications est rendue plus abordable encore par de nombreuses figures intercalées dans le texte, souvent en couleur, et dont l'exécution ne laisse vraiment presque rien à désirer.

Voilà qui s'appelle comprendre la mission du vulgarisateur.

Dire tout ce qu'il faut, sur le ton et dans les termes que réclame l'éducation des gens par qui l'on veut se bien faire entendre, c'est tout l'art d'enseigner, et surtout l'art d'enseigner des choses difficiles à ceux qui « ne sont pas de la partie ». C'est le but que s'était proposé l'auteur en dédiant son *Traité de médecine pratique* aux gens du monde. A notre avis, il a pleinement réussi à l'atteindre.

Un autre compliment que nous adresserons à l'auteur, concerne le bon sens qu'il a eu d'expurger son livre de ces sales figures et développements qui nous obligent toujours, et pour cause, à renfermer dans les placards secrets de l'*Index* presque tous les ouvrages ordinaires de médecine. Sans doute il faut qu'un livre de médecine parle des fonctions de reproduction et de tout ce qui s'y rattache. Mais quel besoin de mettre tout cela au grand jour de la publicité populaire, au grand scandale de beaucoup de lecteurs naïfs ou insuffisamment prévenus? M. Vigouroux s'est arrêté au bon parti, au plus prudent à coup sûr: il a réservé toute cette scabreuse matière pour un 4e volume que chacun sera libre de mettre de côté, les trois premiers constituant ainsi une série complète dans son genre qui pourra sans aucun inconvénient être mise sous n'importe quels yeux, entre les mains de tout le monde.

L'ouvrage entier comprendra donc quatre tomes dont voici la distribution :

Tome I : Anatomie, Physiologie.
Tome II : Hygiène.
Tome III : Pathologie et Thérapeutique.
Tome IV : Fonctions de reproduction.

L'exécution irréprochable du tome I fait bien augurer des suivants, qui seront sans doute à sa hauteur. Nous les annoncerons au fur et à mesure de leur publication.

Le clergé sera certainement, pour sa part, très reconnaissant à M. le Dr Vigouroux des bons services que lui rendra son *Traité de médecine pratique* [1].

L'Année 1896 politique et judiciaire, par M. Gabriel Latouche (Première année). — 1 vol. in-12 de VIII-478 p., 3 fr. 50. — Paris, Téqui.

Ce volume est le premier d'une série qui doit se continuer chaque année. Nous avions déjà l'*Année politique* que publie régulièrement, depuis 26 ans, M. Daniel (chez Charpentier et Fasquelle) : mais celle-ci se bornait à peu près à nous servir un résumé des débats parlementaires, résumé fort peu impartial d'ailleurs et animé d'un très mauvais esprit. M. Latouche au contraire se place au point de vue catholique ; de plus, il est autrement complet que M. Daniel. Il a justement pensé que la vie politique d'un peuple n'est pas enfermée tout entière dans l'enceinte d'un parlement, et qu'il y a lieu d'y comprendre les congrès, les banquets politiques, les déclarations des chefs de parti, les manifestations de la foi religieuse, les grèves, enfin les procès nombreux qui se rattachent aux questions d'ordre général. D'où le titre : *Année politique et judiciaire.*

L'ouvrage comprend douze livres : un pour chaque mois. Et dans chaque mois, les évènements sont classés suivant un ordre logique : I. *Débats parlementaires* (Sénat, Chambre, — et Conseil municipal de Paris quand il s'aventure sur le terrain politique). — II. *Discours et faits politiques et économiques. Elections.* — III. *Affaires judiciaires.* — IV. *Affaires religieuses.* — V. *Questions sociales et mouvement socialiste.*

La Prédication, *Grands Maîtres et Grandes Lois*, par le R. P. Longhaye, S. J. — Deuxième édition, 1 vol. in-8 de 553 p., 7 fr. 50. — Paris, Retaux, 82, rue Bonaparte.

Ce nous est un plaisir de recommander, à nos jeunes lecteurs tout spécialement, la deuxième édition de cet ouvrage si connu et si estimé. Le P. Longhaye s'y est révélé comme le Quintilien, moins les défauts, de l'éloquence sacrée, et son livre est à lire et à relire par tous les prêtres qui veulent compléter leur trop incomplète formation du séminaire à ce point de vue de la prédication : une des choses les plus pratiques du ministère paroissial.

Afin de dégager les « grandes lois » du genre, l'auteur étudie d'abord les « grands maitres » : les Prophètes, N.-S. J.-C., les Apôtres et surtout saint Paul, saint Jean Chrysostome, saint Augustin, Bossuet et Bourdaloue. Les « grandes lois » se rapportent à l'objet de la prédication : tout l'Evangile et rien que l'Evangile, N.-S. J.-C. et sa doctrine dogmatique et morale, puisée aux bonnes sources ; — à l'auditeur, qu'il faut connaître, et sur lequel tout entier on doit agir, afin d'arriver à exciter dans sa volonté les passions chrétiennes ; — et enfin au prédicateur lui-même : préparation lointaine, préparation prochaine, et acte même de la prédication.

Quels chapitres solides, et piquants aussi que puissants! Nous y avons trouvé des ressources très précieuses pour celles de nos *Causeries avec un jeune curé* où nous avons traité le même sujet. Et nous le répétons : c'est un livre que tous nos jeunes prêtres devraient lire et étudier, tout comme un autre *traité* de n'importe quelle science ecclésiastique.

En appendice, la lettre de la S. C. des Evêques et Réguliers aux Ordinaires d'Italie sur la prédication (31 juillet 1894).

Cinquante-deux Prônes sur les Sacrements ; — id. sur le Symbole des Apôtres ; — id. sur le Décalogue ; — id. sur la Prière, par M. l'abbé Plat, curé-doyen de Saint-Aignan-sur-Cher. — 4 vol. in-8 de 450 à 500 pages. — Chaque vol. broché, 4 fr. ; relié, 5 fr. 25. — Paris, Lethielleux, 10, rue Cassette.

Voilà terminé le cours de prédication de M. l'abbé Plat, commencé depuis quatre ans. « Plat, c'est *plat*. — Et moi je trouve que c'est ce qu'il y a de plus pratique pour mes gens. » Deux appréciations assez différentes, et vraies pourtant toutes deux. Un abonné nous demandait cet hiver ce qu'il faut penser au point de vue du style, de la clarté, et au point de vue doctrinal, de ce Cours de prédication. Or vraiment, au point de vue du style, d'aucuns pourront tout de même le trouver un peu plat ; nous dirions plutôt, nous, qu'il est simple, et partant très clair : ce qui vaut mieux que l'emphase et l'amphigouri.

Autant de clarté dans la division générale de chaque

---

[1] Une simple observation respectueuse à M. Vigouroux, dont il tiendra compte s'il le juge à propos, pour les volumes qui sont encore en préparation.

Les figures sont admirablement exécutées au double point de vue du dessin et de la couleur. Nous sommes moins satisfait du système de *traits ponctués* adopté pour noter les différentes parties d'une même figure.

Le trait ponctué est trop mince, trop imperceptible. Si dans son extrémité opposée au chiffre il se termine sur une partie blanche, tout va bien, et le lecteur saisit facilement l'endroit désigné. Mais c'est tout autre chose, quand le dessin se complique, s'épaissit dans les ombres, ou quand la couleur absorbe par sa teinte foncée le trop léger pointillé. On cherche alors en vain le point *terminus* de la ligne ; de là une difficulté de lecture et des erreurs. Que M. Vigouroux veuille bien se donner la peine d'y regarder de près ; il pourra aisément trouver des figures qui justifient notre réflexion (par exemple, fig. 50, 127, 176, etc.)

C'est là, nous le savons par expérience, un défaut qu'on peut reprocher à la plupart des livres modernes d'histoire naturelle à figures. Il nous semble pourtant qu'il y aurait peu de choses à faire pour donner satisfaction au lecteur sur ce point qui est pour lui d'importance *capitale*. Ne pourrait-on pas, au lieu du pointillé, adopter un trait franc, bien noir, qui trancherait sur les fonds qu'il a à traverser dans son trajet ; ou encore un trait absolument *blanc* d'un bout à l'autre, ou enfin un trait à couleur foncée, un trait enfin qui *se détache* d'une manière bien vigoureuse et *conduise* nettement l'œil du lecteur là où il doit aller?

C'est grand dommage que des figures si soignées soient gâtées par cette petite imperfection qui en rend l'étude vraiment très pénible et parfois inutile au lecteur.

Ceci d'ailleurs n'est pas une critique, mais une sympathique observation que nous dédions à qui de droit, dans l'intérêt et pour le plein succès d'une si belle œuvre.

volume, et de chaque prône, si bien que le « plan » saute aux yeux. Du reste, il est très simple et se répète à peu près à chaque instruction : une affirmation dogmatique ou morale, prouvée par l'Ecriture Sainte, la Tradition, et la raison théologique.

Donc, grande solidité doctrinale. Ce sont des thèses, mises à la portée des intelligences moyennes et ordinaires qui sont à la grande majorité de nos auditeurs, et bien capables, avec leur allure simple et forte, de porter au peuple cette instruction chrétienne qui lui fait tant défaut.

Seraient très bons aussi, ces prônes, pour servir de lectures pieuses aux personnes dévotes vivant dans le monde, et qui, malgré qu'elles fassent des méditations, ont souvent grande ignorance sur bien des points importants de dogme ou de morale.

Les trois premiers volumes ont eu déjà les honneurs d'une seconde édition. — Le dernier, après vingt-six prônes sur la prière en général, donne l'explication de nos deux principales prières, l'Oraison dominicale en seize prônes et la Salutation angélique en dix prônes.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE PÉRIODIQUE

signalant les principales publications nouvelles intéressant le clergé et les catholiques

I

ÉCRITURE SAINTE

1° L'Inspiration des divines Ecritures, d'après l'enseignement traditionnel et l'encyclique *Providentissimus Deus*. Essai théologique et critique par l'abbé Chauvin, professeur d'Ecriture sainte au Grand Séminaire de Laval. Beau vol. in-8 écu : 3 fr. 50. (Chez Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris).

2° Saint Irénée et le Canon du Nouveau Testament, par A. Carnerlynck, bachelier en théologie de l'Université de Louvain. Grand in-8 de 116 pages. (Chez Istas, à Louvain).

3° In S. Pauli Epistolas ad Titum, Philemonem, et Hebræos. Auctore A. Padovani, doctore in philosophia, etc... Sacræ Scripturæ et Hist. Eccl. in Seminario Cremonensi professore. Beau vol. in-8 écu : 3 fr. (Chez Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris).

II

THÉOLOGIE ET PHILOSOPHIE

1° Prælectiones dogmaticæ, auctore Christiano Pesch, S. J. — Nuper in lucem prodierunt Tomus IV : De Verbo Incarnato, De Beatâ Virgine, De Cultu Sanctorum. Tomus VI : De Sacramentis in genere, De Baptismo, Confirmatione et SS. Eucharistia. In-8 de 360 et 420 pages : 6 fr. 25 le volume. (Herder, Fribourg-en-Brisgau).

2° Tome VI et dernier du grand ouvrage théologique, canonique, liturgique de Mgr Rosset sur le Mariage. Chaque vol. in-8 : 7 fr. ; 5 francs pour les souscripteurs. (Chez l'auteur, à Saint-Jean-de-Maurienne, Savoie).

3° Le bouclier du chrétien, ou la religion démontrée, par le Dr Jacques Balmès, traduction de l'abbé Valette. Brochure in-32 de 80 pages : 15 cent. ; franco : 25 cent. (Chez Retaux, 82, rue Bonaparte, Paris).

4° Catéchisme de persévérance, d'après la Somme de saint Thomas d'Aquin, par l'abbé Lyons, aumônier des Religieuses du Très-Saint-Sacrement de Nice. Vol. de 700 pages : 3 fr. 50. (En vente dans toutes les librairies catholiques).

5° Sans Dieu. La raison répudie-t-elle la foi ? Que devient le monde sans Dieu ? par l'abbé J. Crestey Un vol. in-18 jésus de 380 pages : 3 fr. 50 franco. (Chez Chamuel, 5, rue de Savoie, Paris).

6° Cours de philosophie. Programme du Baccalauréat Lettres-Philosophie, par F.-J., ouvrage approuvé par les cardinaux de Bordeaux, Reims et Rodez. In-8 de 900 p., relié toile pleine. (Chez Poussielgue, 15, rue Cassette, Paris).

7° Institutiones Philosophicæ, quas Romæ in Pontificia Universitate tradiderat P. J.-J. Urrâburru, S. J. Volumen V : *Pars IIa Psychologiæ.* Grand in-8 de 1210 pages : 12 fr. (Chez Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris).

III

LITURGIE ET DROIT CANON

1° Notice sur le calendrier pascal des Juifs et des chrétiens, par l'abbé Mémain. In-8° de 106 pages, franco : 2 fr. (Chez Haton, 35, rue Bonaparte, Paris).

2° Nouvelle étude sur le calendrier Grégorien, par l'abbé Colomer. In-12 de 206 pages. (Chez Latrobe, 1, rue des Trois-Rois, à Perpignan).

3° La musique sacrée telle que la veut l'Eglise, par l'abbé E. Chaminade, chanoine honoraire, maître de chapelle à la cathédrale Saint-Front, à Périgueux. Ouvrage approuvé par la Congrégation des Rites. Beau vol. in-8 carré : 2 fr. 50. (Chez Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris).

4° L'Avocat du clergé, par P. Caulet, avocat, docteur en droit. Fort vol. in-12 de plus de 900 pages : 5 fr. ; franco : 5 fr. 85. (Chez Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris).

IV

ASCÉTISME ET PIÉTÉ

1° Introduction a la vie sacerdotale, par le P. Bouchage, Rédemptoriste, auteur de la *Pratique des vertus.* In-8 de 580 pages : 5 fr. (Chez l'auteur, à Gannat, Allier).

2° Des vocations sacerdotales et religieuses dans les collèges ecclésiastiques, par le R. P. J. Delbrel, S. J. In-12 de 128 pages : 1 fr. 50. (Chez Poussielgue, 15, rue Cassette, Paris).

3° Instructions spirituelles sur les divers états d'oraison, suivant la doctrine de Bossuet, par le R. P. de Caussade. Deux vol. in-12 : 2 fr. 50. (Chez Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris).

4° L'Eucharistie et le mystère du Christ. Elévations et considérations, par le P. Marie-Bonaventure, Frère Mineur. In-4° de 700 pages. (Chez Poussielgue).

5° Le don de la Pentecôte, par le R. P. Meschler, de la Compagnie de Jésus. 2 vol. in-12 brochés : 6 fr. (Chez Lethielleux, 10, rue Cassette).

6° Le signe de la Croix. Son histoire, sa puissance, sa pratique, par M. l'abbé Perrin, vicaire à Irigny, licencié en droit canonique. Beau vol. in-12 : 1 fr. net ; franco : 1 fr. 20. (Librairie Paquet, 46, rue de la Charité, à Lyon).

7° Exposé de la doctrine du Pater pour la défense de l'Eglise contre les erreurs et les persécutions contemporaines, par le R. P. Antoine, de l'ordre des Capucins, licencié en droit civil, docteur en philosophie. Un vol. in-12 de 310 pages : 2 fr. 50. (Librairie Saint-Paul, 6, rue Cassette, Paris).

8° Le Pater et l'heure présente, par l'abbé Poirine, auteur de *Jésus-Christ connu, aimé et imité.* Beau vol. in-16 raisin : 3 fr. (Chez Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris).

9° Histoire de la Passion, d'après les quatre Evangélistes, par l'abbé H. Lesêtre, curé de Saint-Etienne-du-Mont. In-12 : 1 fr. 50. (Chez Lethielleux, 10, rue Cassette, à Paris).

10° Primauté de saint Joseph d'après l'épiscopat catholique et la théologie, par C. M., professeur de théo-

logie. In-8 : 6 fr. (Chez Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris).

11° ARCHÉOLOGIE DE LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, d'après les principes de l'harmonie de l'Evangile, au point de vue historique et critique, d'après H.-J. Friedlieb de l'Université de Bonn, adapté en français par F. Martin, prêtre, avec lettre de M. Vigouroux. Beau vol. in-8 carré orné de 25 gravures et d'un plan : 6 fr. (Chez Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris).

12° LES RELIQUES DE LA PASSION, par François Martin, prêtre. Beau vol. in-8 carré orné de 22 gravures, extrait de l'*Archéologie de la Passion* : 2 fr. (Chez Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris).

13° LES JEUNES GENS, par l'abbé Henry Bolo, vicaire général de Laval. Un beau vol. in-12 : 2 fr. 50 ; franco : 3 fr. (Chez Haton, 35, rue Bonaparte, Paris).

V

HAGIOGRAPHIE ET HISTOIRE

1° VIE DE SAINT NICOLAS DE TOLENTINO de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, par le P. Antoine Tonna-Barthet. In-8 illustré de 240 pages : 1 fr. 50. (Chez Desclée, Lille-Paris).

2° SAINT AUGUSTIN, par Ad. Hatzfeld. Un vol. in-12 : 2 francs. (Chez Lecoffre).

3° SAINTE CLOTILDE, par Godefroy Kurth, professeur à l'Université de Liège. Un vol. in-12 : 2 fr. (Chez Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris).

4° LA VIE SÉRAPHIQUE DE SAINT ANTOINE DE PADOUE, par le R. P. Marie-Antoine. In-32 de 223 pages : 0 fr. 50. (Chez Oudin, 10, rue de Mézières, Paris).

5° LES AMIS DES SAINTS, par Ch. d'Héricault. Un vol. in-18 : 2 fr. 50. (Chez Gaume, 3, rue Cassette, Paris).

6° LA JEUNESSE DE LÉON XIII, d'après la correspondance de famille, De Carpineto à Bénévent, par Boyer d'Agen. Grand in-8 ill. de 700 pages : 10 francs. (Mame).

7° VIE DE SON EMINENCE LE CARDINAL DESPREZ, archevêque de Toulouse, par Jules Lacointa, ancien membre de la Cour de Cassation. Beau vol. grand in-8 de 368 p., orné d'un portrait : 5 fr. (Desclée, Paris-Lille).

8° UN CURÉ BRETON AU XIX° SIÈCLE. Vie de M. Huchet, archiprêtre de Saint-Malo, par le R. P. Ollivier, des Frères-Prêcheurs. Beau vol. in-12 : 3 fr. 50. (Chez Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris).

9° L'ABBÉ OUDRY. Sa vie, ses œuvres, 1809-1894, par M. l'abbé Procureur. Un vol. in-8 : 3 fr. 50. (Chez Retaux, 82, rue Bonaparte, Paris).

10° DEUX VICTIMES DES SEPTEMBRISEURS : Pierre-Louis de la Rochefoucault, dernier évêque de Saintes, et son frère, évêque de Beauvais. In-8 de 450 pages : 5 francs. (Chez Desclée, Lille-Paris).

11° VIE DE B.-ADOLPHE BAUDON, par M. l'abbé Schall. 6 fr. (Librairie de la Bonne Presse).

12° HISTOIRE DE L'EGLISE. Manuel à l'usage des Séminaires, par le Dr Brück, professeur d'Histoire Ecclésiastique au Grand Séminaire de Mayence. Deuxième édition française entièrement recomposée, revue et corrigée. Deux beaux vol. in-8 carré : 12 fr. (Chez Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris).

13° LE CHRISTIANISME ET L'EMPIRE ROMAIN, de Néron à Théodose, par Paul Allard. In-12 : 3 fr. 50. (Chez Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris).

14° LES JUIFS DEVANT L'EGLISE ET L'HISTOIRE, par le R. P. Constant, des Frères-Prêcheurs. In-8 de 380 pages : 3 fr. (Chez Gaume, 3, rue de l'Abbaye, Paris).

15° LA FRANCE ET LE GRAND SCHISME D'OCCIDENT, par Noël Valois. Tomes I et II. (Chez Picard).

16° Troisième volume de l'HISTOIRE DU SECOND EMPIRE, par Pierre de la Gorce. In-8 de 485 pages : 8 fr. (Chez Plon, 10, rue Garancière, Paris).

17° ANNALES DE LA VILLE DE ROMANS, par M. le docteur Ulysse Chevalier, publiées par M. Ch. Mossent. In-8 de 350 pages : 10 fr. (Chez A. Picard, à Paris).

VI

QUESTION SOCIALE

1° LE SALUT PAR LE DROIT CHRÉTIEN, par le R. P. Marie-Antoine. In-18 : 1 fr. (Chez Oudin, 10, rue de Mézières, Paris).

2° L'EGLISE ET LA FRANCE MODERNE, par le P. Vincent Maumus. In-12 de 300 pages : 2 fr. 50. (Chez Lecoffre, à Paris).

3° LE CATHOLICISME SOCIAL OU CHRISTIANISME INTÉGRAL. — LES REMÈDES AMERS, par Paul Lapeyre. In-12 : 3 fr. 50. (Chez Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris).

4° PAPA SIT REX ROMÆ ! hæc est summa solutio quæstionis socialis præsentis, scripsit F. X. Godts, C. SS. R. In-8 de 424 pages : 5 fr. (Chez Desclée, Lille-Paris).

5° SOCIALISME ET CATHOLICISME, par le comte Soderini. Traduction de M. le chanoine Le Monnier. In-8 de 250 pages : 5 fr. (Chez Desclée, Lille-Paris).

6° A RECULONS. Réflexions d'un ami, publiées par un étudiant des Facultés catholiques de Lille. In-12 de 101 pages. (Chez Bergès, à Lille).

7° LE TRIOMPHE DU SOCIALISME. Journal d'un ouvrier révolutionnaire, par Hippolyte Verly. In-12 de 242 p. (Chez Le Soudier, Paris).

8° LE SYNDICAT MIXTE, institution professionnelle d'initiative privée à tendance corporative, par Adiodot-Boissard, docteur en droit. In-8 de 210 pages : 5 francs. (Chez Arthur Rousseau, à Paris).

VII

ACTUALITÉS

1° CAUSERIES DU DIMANCHE. Première série : Franc-Maçonnerie, Occultisme, Polémique avec le « Diable au XIX° siècle », par Georges Bois. Un vol. in-12 de 350 p. : 3 fr. 50. (Chez Retaux, 82, rue Bonaparte, Paris).

2° DIANA VAUGHAN ET SES RÉPONDANTS, par L. Nemours-Godré. Brochure de 0 fr. 60 ; franco : 0 fr. 70. (Aux Bureaux de la *Vérité*, 15, rue de Valois, Paris ; ou chez Oudin, 10, rue de Mézières, Paris).

3° LA FIN D'UNE MYSTIFICATION, par le R. P. Portalié, S. J. In-8 : 1 fr. 25. (Chez Retaux, 82, rue Bonaparte, Paris).

VIII

VARIÉTÉS

1° LES VOIX DE LOURDES, par l'abbé Dunac, auteur de l'*Heure du matin*. Un vol. in-18 jésus : 3 francs. (Chez Retaux, 82, rue Bonaparte, Paris).

2° LES GRANDES CATHÉDRALES DU MONDE CATHOLIQUE, par L. Cloquet, secrétaire de la *Revue de l'art chrétien*. Magnifique volume in-4° de 380 pages, illustré de 208 gravures, broché : 6 fr. ; reliure percaline, tranche dorée : 9 fr. (Chez Desclée, Paris-Lille).

3° DU CAP AU LAC NYASSA. A travers l'Afrique centrale, par Edouard Foa, chargé de mission par le Ministère de l'Instruction publique. In-18 avec 16 gravures, carte et vocabulaire : 4 fr. (Chez Plon, 10, rue Garancière, Paris).

IX

RÉÉDITIONS

1° LES AMITIÉS DE JÉSUS, par le R. P. Ollivier, des Frères-Prêcheurs. Beau vol. in-8 : 9 francs.

2° LA PASSION. Essai historique, du même auteur. Même prix. (Chez Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris).

3° LA PRÉDICATION, GRANDS MAITRES ET GRANDES LOIS, par le P. Longhaye, S. J. Un fort vol. in-8 : 7 fr. 50. (Chez Retaux).

CONGRÉGATIONS ROMAINES

S. C. du Concile

Séance du 12 décembre 1896 (Suite[1])

II. Causes *in Folio*

I

VARSAVIEN. seu PARISIEN. [2]

Nullité de mariage par suite de l'empêchement de clandestinité

Deux jeunes gens originaires de Varsovie vinrent s'établir à Paris pour y contracter mariage. En fait, ils n'y demeurèrent que deux ou trois semaines, à l'hôtel, et au moyen d'un certificat de complaisance attestant un séjour de six mois, ils s'y marièrent dans l'église Saint-Sulpice. Le mariage ayant mal tourné, le mari en demanda la déclaration de nullité par suite de l'empêchement de clandestinité. Une longue enquête ayant démontré que, au moment du mariage, les deux jeunes gens avaient gardé leur domicile à Varsovie, qu'ils n'avaient pas acquis de quasi-domicile à Paris, et qu'il n'y avait pas eu de délégation, la S. Congrégation déclara le mariage nul ; mais elle refusa de se prononcer sur une question connexe, relative à la garde des enfants, qui lui était posée en même temps.

II

BURDIGALEN. [3]

Dispense d'un mariage non consommé

La preuve de l'affirmation de la femme ayant été faite, même après une cohabitation assez longue, la dispense fut accordée.

III

NEAPOLITANA [4]

Nullité d'un mariage par défaut de consentement

Une jeune fille de l'hospice des enfants exposés fut adoptée par une famille qui la garda pendant quelques années. Après un retour à l'hôpital et un séjour passager dans une autre famille, elle revint chez ses premiers parents adoptifs pour y terminer son mariage avec un jeune homme qu'elle avait connu autrefois. Vu sa conduite assez légère, on l'aurait menacée de la renvoyer si elle ne se mariait pas au plus tôt avec lui. Le mariage eut lieu en effet, mais au bout de peu de temps les époux étaient séparés, et la jeune femme demanda l'annulation d'un mariage contracté sous l'empire de la crainte. Mais la menace d'expulsion, fût-elle vraie, venant d'un homme qui n'avait pas l'autorité paternelle sur la jeune fille et qui ne pouvait la déshériter, n'a pas paru assez sérieuse pour influer sur le consentement. Aussi la S. Congrégation a répondu : *Ex deductis non constare de nullitate matrimonii.*

[1] Voir *Ami* du 25 mars, p. 240.
[2] Varsovie et Paris.
[3] Bordeaux.
[4] Naples.

IV

MEDIOLANEN. [1]

Nullité d'un mariage ex capite impotentiæ

Les actes ont prouvé qu'il y avait de la part de la femme impuissance absolue, antécédente et perpétuelle. La curie de Milan s'était prononcée dans ce sens ; la S. Congrégation confirme sa sentence, après avoir revalidé les actes du procès : *Prævia sanatione actorum, sententiam esse confirmandam, facto verbo cum Sanctissimo.*

V

SPALATON. [2]

Droit de patronage

Il s'agit d'une difficulté entre une famille et une paroisse relativement au droit de nommer le curé. Cet état de choses n'étant pas connu en France, nous n'analyserons pas la cause.

VI

ANDRIEN. [3]

Collegialitatis.

Dilata.

VII

PICTAVIEN. [4]

Démission d'un curé

Réservée.

III. Autres Causes

I

17 janvier 1897.

Dispense de l'irrégularité provenant de l'amputation du pouce gauche

Un jeune religieux des Mineurs de l'Observance s'est coupé par accident le pouce gauche, la veille de son ordination au sacerdoce, et il demande la dispense de l'irrégularité qui en résulte. Le Souverain Pontife accorde au Procureur général de l'Ordre la faculté de dispenser, *dummodo nullum adsit irreverentiæ periculum.*

II

16 mars 1897.

MEDIOLANEN. [5]

Réitération du baptême donné avant la naissance

Le 12 juillet 1794, la S. Congrégation du Concile a porté un décret où on lit : *Fœtus in utero supra*

[1] Milan.
[2] Spalato, Dalmatie.
[3] Andria, Italie.
[4] Poitiers.
[5] Milan.

verticem baptizatus post ortum denuo sub conditione rebaptizetur. Les théologiens de l'époque disaient, comme justification de cette décision, qu'on ne pouvait être sûr que l'eau eût touché la tête de l'enfant.

On demande aujourd'hui : « Si in aliquo casu particulari, medicus vere peritus et probus testetur per methodum longe perfectiorem, quæ nunc adhibetur, aquam sine dubio caput infantis in utero attigisse, debeturne infans iterum sub conditione baptizari post ortum ? »

Resp.: « *Servetur Decretum S. C. Concilii diei 12 julii 1794, idque notificetur Emo Archiepiscopo Mediolanen.* »

III

ENGOLISMEN. [1]

22 février 1897.

Récitation privée des offices votifs par les chanoines

Par un indult du 26 mars 1896, le chapitre d'Angoulême a obtenu pour dix ans l'exemption de la messe et de l'office canonial, excepté pour les dimanches et les fêtes de précepte.

On demande :

1o Le chapitre n'ayant pas adopté les offices votifs par décision capitulaire, chaque chanoine peut-il les réciter en son particulier aux fêtes simples et aux féries?

En cas de réponse négative,

2o Jean-Pierre Darant et Jules Moreau, chanoines, demandent, à raison de leurs infirmités, l'autorisation de réciter ces offices votifs aux jours où la rubrique le permet.

Resp.: Ad I. *Negative.*

Ad II. *Attenta infirmitate, benigne commisit episcopo Engolismensi ut, veris existentibus narratis, facultatem juxta petita pro suo arbitrio et conscientia gratis impertiri possit et valeat.*

S. C. des Rites

I

14 décembre 1896.

La fête de saint Remi double-majeure en France

A la demande d'un grand nombre d'évêques, la fête de saint Remi a été élevée au grade double-majeur pour la France et ses colonies.

II

12 janvier 1897.

Interprétation du décret Aucto, *du 8 juin 1896, sur les messes de* Requie *dans les chapelles des cimetières.*

I. Privilegium circa missas lectas de *Requie* ex præfato decreto concessum sacellis sepulcreti, favetne Ecclesiæ vel Oratorio publico ac principali ipsius sepulcreti, sive aliis Ecclesiis et capellis, extra cœmeterium, subter quas ad legitimam distantiam alicujus defuncti cadaver quiescit?

II. Missæ privatæ de *Requie*, quæ sub expressis conditionibus celebrari possunt præsente cadavere, licitæne erunt in quibuslibet Ecclesiis vel Oratoriis sive publicis sive privatis ?

III. Hujusmodi Missæ privatæ de *Requie* celebrarine poterunt sine applicatione pro defuncto, cujus cadaver est vel censetur præsens ?

IV. Eædem pariter missæ possuntne celebrari diebus non duplicibus, qui tamen festa duplicia I classis excludunt, uti ex. gr. feria IV cinerum ?

Resp.: Ad I. *Negative ad utrumque.*

Ad II. Affirmative, dummodo cadaver sit physice vel moraliter præsens ; sed si agatur de Ecclesiis et Oratoriis publicis, fieri debet etiam funus cum missa exequiali.

Ad III et IV. Negative.

III

23 février 1897.

Indults pour le diocèse de Milan

Le rite ambrosien excluant toute fête des saints pendant le carême, il fallait renvoyer fort loin les fêtes de saint Joseph et de l'Annonciation. Désormais elles pourront être célébrées au jour de l'incidence.

Ce même rite renferme l'obligation de réciter fréquemment l'office complet des défunts. Un indult réduit la charge à la récitation des vêpres des défunts, pour tous les clercs qui disent l'office en dehors du chœur, sauf pour le jour des morts.

S. C. de la Propagande

I

Baptême des enfants des infidèles avant l'usage de la raison

18 juillet 1892.

I. An possint baptizari filii infidelium in periculo, non vero in articulo mortis constituti ?

II. An iidem possint saltem baptizari, quando non est spes eos denuo revisendi ?

III. Quid, si valde prudenter dubitetur quod ex infirmitate, qua actu inficiuntur, non vivant, sed moriantur ante ætatem discretionis ?

IV. An baptizari possint filii infidelium in periculo vel articulo mortis constituti, de quibus dubitatur an attigerint statum discretionis, et non adest opportunitas eos docendi in rebus fidei ?

Resp.: Ad I, II et III. *Affirmative.*

Ad IV. Conentur missionarii eos instruere eo meliori modo, quo fieri possit ; secus, baptizentur sub conditione.

II

Baptême des enfants des infidèles après l'usage de la raison

8 juillet 1895.

Un vicaire apostolique a proposé à la S. Congrégation de la Propagande deux cas, que nous traduisons librement avec les réponses.

I. Convient-il de baptiser des jeunes filles ayant les dispositions requises, quand on a la certitude morale que leurs parents les livreront malgré elles à des Européens pour vivre en concubinage ?

[1] Angoulême.

Rép. : Le Préfet apostolique a agi sagement en rachetant ces malheureuses jeunes filles, toutes les fois qu'il n'a pu avoir des gages suffisants pour qu'elles ne soient pas données en mariage à des hommes qui sont retenus par l'empêchement de lien ou de disparité de culte. Pour celles que l'on ne peut racheter et qui demandent instamment le baptême, il ne faut pas le leur refuser à la légère, si toutefois elles sont instruites, et après qu'une épreuve suffisante a démontré qu'elles avaient les dispositions voulues, avec le ferme propos de plutôt mourir que de se laisser souiller.

II. Faut-il baptiser des jeunes garçons suffisamment instruits et demandant le baptême, quand on a la crainte de les voir, devenus adultes et sortis des écoles de la mission, oublier les préceptes de la religion catholique et embrasser le genre de vie des païens ?

Rép.: Cette crainte ne doit pas empêcher de baptiser les enfants instruits qui le demandent, s'ils sont bien disposés. La raison elle-même demande qu'on fortifie davantage par les principes de la foi et la pratique des sacrements les âmes qui doivent entreprendre de plus rudes combats pour leur salut. Il faut donc apporter le plus grand soin pour que les jeunes gens que la miséricorde divine a appelés à la foi et à la pratique du christianisme, soient baptisés et persévèrent fidèlement dans la bonne voie jusqu'à la mort.

III

Quand l'élection d'un évêque n'a pas été proclamée au consistoire, on célèbre l'anniversaire de la date du Bref.

D'après la loi générale de l'Eglise, un évêque chargé d'un diocèse doit célébrer l'anniversaire du jour où son élection a été proclamée dans le consistoire secret. Ainsi l'a souvent déclaré la S. Congrégation des Rites. — Cela doit s'entendre même pour le cas où l'évêque aurait reçu le bref pontifical, aurait été consacré et aurait pris possession du diocèse avant la célébration du Consistoire. Voici une autre réponse de la même Congrégation qui le démontre : « Utrum decretum in *Alifaxien.* juxta quod dies electionis Episcopi, quoad anniversarium in diœcesi celebrandum, non ea est qua Bullæ datæ fuerunt, sed illa qua fuit in Consistorio proclamatus, spectet etiam ad Episcopos per Sacram Congregationem de Propaganda fide institutos, qui frequenter Bullas receperunt, diœcesis possessionem acceperunt, imo consecrati fuerunt aliquo tempore ante Consistorium in quo proclamantur ? — Resp.: *Affirmative.* Die 13 decembris 1895. Decretum VIII, *in Quebecen.*

Si l'élection n'a jamais été proclamée au consistoire, il faut alors célébrer l'anniversaire du jour où a été publié le Bref pontifical. Ce bref est en effet l'unique document solennel que l'on ait, et qui doit remplacer la proclamation omise du consistoire.

IV

12 mars 1897.

Si le ministre non catholique n'est pas regardé uniquement comme officier de l'état civil, il n'est pas permis de se présenter devant lui, même par mandataire, pour contracter mariage.

« Dans votre lettre du 3 janvier dernier, vous demandez si un catholique qui a légitimement épousé une mahométane peut aussi se présenter devant le *Cadi* par un mandataire pour y contracter un mariage civil.

« Votre Grandeur sait parfaitement qu'il est permis, quand la loi civile l'exige, de se présenter devant un ministre non catholique pour contracter ce que l'on appelle le mariage *civil*, pourvu que ce personnage assiste comme officier de l'état civil, et non comme ministre sacré. Dans l'hypothèse présente, comme on peut en juger par votre exposé, il n'y a aucune obligation du côté de la loi civile, puisque celle-ci admet comme valides les mariages légitimement contractés devant le ministre de n'importe quelle religion ; et en outre la partie infidèle veut se présenter devant le ministre mahométan à cause de son caractère religieux, pour contracter un mariage valide.

« Puisqu'il en est ainsi, et qu'une pareille manière d'agir est défendue à un catholique agissant personnellement, elle est défendue aussi s'il agit par mandataire.

« A l'occasion, Votre Grandeur rappellera aux époux catholiques cette loi de l'Eglise et l'obligation qu'ils ont de l'observer inviolablement.

« Je prie Dieu... »

S. C. du Saint-Office

I

Dans une ordination sacerdotale, le saint Chrême ayant été employé au lieu de l'huile des catéchumènes par pure inadvertance, on n'oblige pas à réitérer les onctions.

Magister Cœremoniarum cujusdam Episcopi in ordinatione duorum presbyterorum, loco olei catechumenorum, oleum sancti chrismatis ordinanti episcopo obtulit adhibendum, et hoc omnino præter voluntatem et intentionem. Re cognita, auctores de Sacris Ritibus tractantes consuluit, qui omnes unctionem renovandam esse præscribunt. Ast cum hoc absque valde notabili admiratione et veluti quodam scandalo fieri non posset, dictus cæremoniarum Magister ad Supremum S. Officii Tribunal recurrit postulans ut ipsum judicet an revera unctio foret repetenda, an potius sine dictæ unctionis iteratione tutus in conscientia et absque animi anxietate esse possit.

Et S. C. fer. IV, die 22 julii 1874, censuit respondendum : *Negative ad primam partem ; affirmative ad secundam* [1].

[1] *Analecta eccles.*, 1897, p. 99.